



Conseil de sécurité

Distr. générale
4 mars 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 19 février 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par la Présidente du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des observations liminaires faites par le Secrétaire général, S.E.M. António Guterres, ainsi que des exposés de M^{me} Henrietta Fore, Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; du docteur Seth Berkley, Directeur général de l'Alliance du Vaccin ; de S.E.M. Jagan Chapagain, Secrétaire général de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi que des déclarations faites par S.E.M. Ralph E. Gonsalves, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de Saint-Vincent-et-les Grenadines ; S.E.M. Wang Yi, Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères de la Chine. ; S. E. M. Pham Binh Minh, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Viet Nam ; S.E.M^{me} Eva-Maria Liimets, Ministre des affaires étrangères de l'Estonie ; S.E.M. S. Jaishankar, Ministre des affaires étrangères de l'Inde ; S.E.M. Simon Coveney, Ministre des affaires étrangères et de la défense de l'Irlande ; S. E. M^{me} Raychelle Omamo, Ministre des affaires étrangères du Kenya ; S.E.M. Marcelo Ebrard Casaubón, Ministre des relations extérieures du Mexique ; S. E. M^{me} Ine Eriksen Søreide, Ministre des affaires étrangères de la Norvège ; S.E.M. Dominic Raab, Ministre des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; S.E.M. Antony J. Blinken, Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique ; et S.E.M. Franck Riester, Ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité de la France, ainsi que des déclarations prononcées par les représentants du Niger et de la Fédération de Russie, dans le cadre de la visioconférence sur le « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : application de la résolution 2532 (2020) » organisée le mercredi 17 février 2021.

Conformément à l'accord conclu entre les membres du Conseil pour cette visioconférence, les délégations et entités suivantes ont soumis des déclarations écrites, dont le texte est également joint : Afghanistan, Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Brésil, Canada, Cuba, Équateur, Guatemala, Indonésie, Japon, Malte, Pakistan, Pérou, Portugal, République bolivarienne du Venezuela, République islamique d'Iran, Slovaquie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine et Union européenne.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre datée du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue



en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

La Présidente du Conseil de sécurité
(*Signé*) Barbara **Woodward**

Annexe 1

Exposé du Secrétaire général

Avec votre permission, Madame la Présidente, je ferai une brève introduction et demanderai ensuite à ma collègue Henrietta Fore, Directrice générale de l'UNICEF, de développer notre exposé.

Je remercie le Royaume-Uni d'avoir organisé cette réunion et d'avoir renforcé mon appel à un cessez-le-feu mondial afin d'atténuer les souffrances, de créer un espace pour la diplomatie et de permettre l'accès humanitaire, notamment pour la livraison de vaccins dans le monde entier.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) poursuit sa marche impitoyable à travers le monde, bouleversant des vies, détruisant des économies et mettant à mal les objectifs de développement durable. La pandémie exacerbe tous les facteurs d'instabilité et entrave nos efforts pour mettre en œuvre la résolution 2532 (2020) sur la cessation des hostilités, ainsi que la prévention et le règlement des conflits.

Vaincre la COVID-19, maintenant que nous avons commencé à avoir la capacité scientifique de le faire, est plus important que jamais. Le déploiement des vaccins contre la COVID-19 suscite l'espoir. En ce moment critique, l'équité en matière de vaccins est le plus grand test moral auquel est confrontée la communauté mondiale. Nous devons faire en sorte que tout le monde, partout, puisse être vacciné le plus rapidement possible.

Pourtant, les progrès en matière de vaccination ont été très des plus inégaux et injustes. Seuls 10 pays ont administré 75 % de tous les vaccins contre la COVID-19. Pendant ce temps, plus de 130 pays attendent toujours leur première dose. Les personnes touchées par les conflits et l'insécurité sont particulièrement exposées au risque d'être laissées pour compte. Lorsque la pandémie frappe, nous ne sommes en sécurité que si tout le monde l'est.

Si on laisse le virus se répandre comme une traînée de poudre dans le monde du Sud, ou dans certaines parties de celui-ci, il mutera encore et encore. De nouveaux variants pourraient devenir plus transmissibles, plus mortelles et, potentiellement, menacer l'efficacité des vaccins et des diagnostics actuels. Cela peut prolonger la pandémie de manière significative, permettant au virus de revenir frapper le monde du Nord. Cela retardera également la reprise économique mondiale.

Nous nous sommes réunis pour créer le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, le seul outil mondial permettant d'acheter et de fournir des vaccins aux pays à revenu faible ou intermédiaire. COVAX doit être entièrement financé, mais nous devons faire encore plus.

Nos efforts doivent être globaux et bien coordonnés partout. Le monde a besoin de toute urgence d'un plan de vaccination mondial qui réunisse tous ceux qui ont le pouvoir, l'expertise scientifique et les capacités de production et de financement nécessaires.

Je pense que le Groupe des Vingt est bien placé pour créer une équipe spéciale d'urgence chargée de préparer un tel plan de vaccination mondial et de coordonner sa mise en œuvre et son financement. Ce groupe de travail devrait comprendre tous les pays qui ont la capacité de développer des vaccins ou de les produire si des licences sont disponibles, ainsi que l'Organisation mondiale de la Santé, l'Alliance du Vaccin, ainsi que d'autres organisations techniques compétentes et les institutions financières internationales. Ce groupe de travail aurait la capacité de mobiliser les entreprises pharmaceutiques et les principaux acteurs de l'industrie et de la logistique. Je suis prêt à mobiliser l'ensemble du système des Nations Unies pour soutenir cet effort.

La réunion du Groupe des Sept, qui se tiendra plus tard cette semaine, peut contribuer à créer la dynamique nécessaire pour mobiliser les ressources financières indispensables.

Ensemble, nous pouvons garantir un approvisionnement suffisant, une distribution équitable et la confiance dans les vaccins. Nous pouvons vaincre cette maladie. Nous pouvons remettre nos économies en marche. Je suis convaincu que c'est possible. Faisons en sorte que cela se produise, ensemble.

Annexe 2

Exposé de M^{me} Henrietta Fore, Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué ce débat. L'UNICEF apprécie les efforts du Royaume-Uni pour mettre en lumière l'importance d'un accès équitable aux vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19).

La seule façon de sortir de cette pandémie, pour chacun d'entre nous, est de veiller à ce que les vaccins soient disponibles pour tous. Dans cet effort historique, nous devons inclure les millions de personnes qui vivent dans des situations de conflit et d'instabilité ou qui s'en échappent. L'accès équitable aux vaccins pour toutes les personnes, y compris celles qui vivent dans des situations de conflit, est essentiel – non seulement pour des raisons de justice, mais aussi parce que c'est le seul moyen de mettre fin à cette pandémie pour tous et de semer les graines de la compassion, de l'espoir et même de la paix dans des pays qui en ont trop peu vu.

Pour l'UNICEF et nos nombreux partenaires humanitaires dans le monde, la COVID-19 a fondamentalement modifié nos actions, ajoutant une nouvelle couche de complexité dans certains des environnements opérationnels les plus difficiles et dangereux qui soient. Comme le Conseil de sécurité le sait bien, la nature violente et prolongée des conflits armés actuels a ébranlé les systèmes de santé des pays, endommagé ou détruit des infrastructures vitales, comme l'eau et l'assainissement, et provoqué une fuite des travailleurs de la santé dont on a tant besoin.

Dans ce contexte, l'acheminement de vaccins est également entravé par un déficit de financement global de l'aide humanitaire ainsi que par le manque de moyens de transport, de réfrigération et des infrastructures logistiques insuffisants pour appuyer la distribution. Nous devons parvenir aux mêmes populations qui ne bénéficient habituellement pas de services de base tels que la santé, la nutrition et la vaccination de base, et leur fournir un vaccin qui pourrait leur sauver la vie et contribuer à vaincre la pandémie.

L'UNICEF est fière d'appuyer la lutte mondiale dirigée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), et nous mettons à profit nos décennies d'expérience et de connaissances afin d'accomplir cette tâche énorme.

Nous travaillons avec nos partenaires et les gouvernements pour contribuer à la préparation des pays. Grâce à notre vaste présence sur le terrain, nous collaborons avec les autorités locales et nationales pour organiser les préparatifs et mettre au point des stratégies en vue d'atteindre toutes les personnes, notamment dans des lieux difficiles d'accès.

En utilisant les infrastructures de vaccination existantes, nous nous efforçons également de parvenir jusqu'aux personnes qui ne sont habituellement pas ciblées par nos programmes de vaccination, notamment le personnel soignant, les personnes âgées et les autres groupes à haut risque.

Nous aidons les gouvernements à créer des systèmes de pré-enregistrement et à déterminer les personnes, notamment les professionnels de santé, qui doivent être vaccinées en priorité. Nous communiquons avec les communautés et établissons des liens de confiance pour contrer la désinformation. Nous formons des personnels soignants à l'administration du vaccin, et nous aidons les gouvernements à recruter et à déployer davantage de professionnels de santé là où leur présence est le plus nécessaire. Nous encourageons les gouvernements locaux et nationaux à appliquer d'autres mesures de santé éprouvées, telles que le port de masque et la distanciation physique.

Et maintenant, grâce au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, nous collaborons avec Gavi, l'Alliance du Vaccin, l'OMS et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies afin d'obtenir et de distribuer des vaccins contre la COVID-19, en étroite collaboration avec les fabricants de vaccins et les fournisseurs de services de transport, de logistique et de stockage.

Nous menons toutes ces activités à un rythme considérablement accéléré. Nous voulons acheter 2 milliards de doses de vaccins contre la COVID-19 d'ici la fin de l'année. Elles viendront s'ajouter aux 2 milliards de doses d'autres vaccins que nous achetons chaque année au nom de 100 pays.

Notre action de longue date dans des contextes humanitaires nous permet de nous adapter, d'adapter nos activités et d'évaluer les besoins spécifiques à chaque endroit. Cela signifie, par exemple, que nous devons veiller à ce qu'un nombre suffisant de doses et de seringues soient disponibles dans chaque pays et que nous devons dresser des inventaires pour veiller à ce que des systèmes de réfrigération efficaces soient en place. Cela signifie qu'il faut acheter des seringues et des boîtes de sécurité. Il faut trouver des moyens de garantir la distribution et l'acheminement dans des contextes logistiques difficiles, comme au Soudan du Sud ou en République démocratique du Congo, ou des environnements à haut risque, tels que le Yémen et l'Afghanistan. Cela signifie qu'il faut négocier l'accès aux populations – environ 60 millions de personnes selon les estimations du Comité international de la Croix-Rouge – à travers de multiples lignes de contrôle établies par des groupes armés non étatiques. Cela signifie également qu'il faut veiller à ce que tous les groupes de population, notamment ceux qui ne bénéficient pas habituellement d'un appui, soient couverts par les plans de vaccination nationaux, quel que soit leur statut juridique, économique ou politique. Cela englobe les réfugiés, les migrants et les personnes privées de liberté.

Nous avons rejoint un effort mondial visant à obtenir des vaccins, avec un stock humanitaire qui peut être utilisé en dernier recours. Le Mécanisme COVAX a réservé 5 % de ses doses comme stock de secours pour les populations à risque telles que les réfugiés, les personnes déplacées et les migrants ; bref, un filet de sécurité pour les personnes qui ne sont pas couvertes par les programmes de vaccination nationaux.

Toutefois, alors que nous nous préparons pour cette campagne historique, nous avons besoin de l'appui du Conseil.

Premièrement, nous demandons au Conseil de s'associer à notre appel pour veiller à ce que toutes les personnes soit couvertes par les plans de vaccination nationaux de tous les États Membres, indépendamment de leur statut juridique et même si elles vivent dans des zones contrôlées par des entités non étatiques.

Deuxièmement, il faut instaurer un cessez-le-feu mondial. Au minimum, nous avons besoin de l'aide du Conseil pour élargir l'appel lancé dans la résolution 2532 (2020) à une pause humanitaire pendant la durée de la distribution des vaccins.

Troisièmement, nous prions le Conseil de nous aider à relancer les campagnes de vaccination stagnantes contre d'autres maladies telles que la rougeole, la diphtérie et la polio. Nous ne pouvons permettre que la lutte contre une maladie meurtrière nous fasse perdre du terrain dans la lutte contre d'autres.

Au cours de l'année écoulée, la communauté mondiale a uni ses efforts pour mettre au point, fabriquer, distribuer et acheminer le vaccin contre la COVID-19 en un temps record. Cet effort historique mérite un appui historique. Aidez-nous à faire en sorte que nous voyions tous la lumière au bout du tunnel, y compris les familles et les communautés qui subissent les horreurs des conflits.

Annexe 3

Exposé du docteur Seth Berkley, Directeur général de l'Alliance du Vaccin

Je vous remercie de m'avoir invité à présenter un exposé au Conseil de sécurité sur un sujet qui définira notre réussite commune dans la lutte contre la pandémie grâce à un accès équitable aux vaccins. Je tiens également à remercier M^{me} Henrietta Fore et M. Jagan Chapagain, qui ont pris la parole avant moi.

Pour réussir, nous devons faire en sorte que les populations vulnérables et à risque aient accès partout à ces vaccins vitaux. Nous ne devons pas oublier les millions de personnes touchées par des conflits, car c'est dans ces communautés du bout de la chaîne que le sens de l'équité est le plus important.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a mis à nu des iniquités systémiques entre les sociétés et en leur sein, exacerbant en cela des griefs et des conflits. Les progrès en matière de lutte contre la pauvreté, de nutrition, d'éducation et de couverture vaccinale ont tous reculé, des milliers de milliards de dollars ont été drainés de l'économie mondiale et les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables sont les plus durement touchées par la pandémie.

Malgré l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial, les conflits et la violence politique se sont poursuivis, voire intensifiés.

La pandémie n'est pas qu'une crise sanitaire mondiale. Elle pose à la paix et la sécurité internationales une grave menace qui ne peut être éliminée que grâce à la coopération multilatérale. Si les pays continuent d'appliquer une approche non coordonnée en matière de distribution des vaccins, le produit intérieur brut mondial pourrait perdre jusqu'à 9 200 milliards de dollars en 2021. Cela ne fera qu'affaiblir notre capacité collective à garantir la paix et la stabilité.

Depuis plus de 20 ans, Gavi, l'Alliance du vaccin, s'est employée à protéger plus de 800 millions d'enfants en les vaccinant. Notre objectif pour les cinq prochaines années est de parvenir aux enfants qui n'ont reçu aucun vaccin de routine, les enfants qui n'ont jamais été vaccinés, dont deux tiers vivent sous le seuil de pauvreté, et dont on estime que 40 % vivent dans des contextes fragiles. Les vaccins permettent également de lutter contre les conflits et la pauvreté en donnant aux enfants, en particulier, les mêmes chances dans la vie lorsque l'accès est équitable.

Malheureusement, il existe une corrélation entre les conflits et les mauvaises performances en matière de vaccination. Les pays bénéficiant de l'appui de Gavi qui ne sont pas en situation de fragilité parviennent, en moyenne, à fournir une troisième dose de vaccin à 81 % des enfants, alors que ce chiffre retombe à 65 % dans les pays touchés par un conflit. Cette situation est aggravée par les difficultés liées à la fourniture de soins de santé dans les situations fragiles ou de conflit, où l'accès aux soins et aux infrastructures de santé est perturbé et restreint lorsqu'on en a le plus besoin, ce qui exacerbe encore les privations et les iniquités et provoque des déplacements.

En réponse à cela, la politique en matière de fragilité, des urgences et des réfugiés de Gavi accroît le financement et la souplesse des systèmes de santé au profit des partenaires et des pays éligibles. Globalement, la lutte contre le problème auquel nous sommes confrontés aujourd'hui s'appuie sur le travail qu'effectue Gavi dans les pays touchés par la fragilité et les conflits, ainsi que sur son appui de longue date à la constitution de stocks de vaccins contre des maladies qui pourraient se transformer en épidémies, notamment Ebola et la fièvre jaune, lesquels sont financés par Gavi et gérés par le Groupe de coordination international sur l'approvisionnement en vaccins.

Mais ce n'est pas uniquement le vaccin, ce sont également le système de gestion de la chaîne d'approvisionnement, le courage et le professionnalisme des professionnels de santé ainsi que des acteurs humanitaires et du développement qui sont essentiels ; les vaccins ne s'acheminent pas d'eux-mêmes.

Je vais maintenant me pencher sur la principale épreuve qu'ait rencontré le système multilatéral en une génération. Comme je le dis depuis longtemps, les épidémies et les pandémies sont une certitude qui évolue ; et les vaccins, lorsqu'ils existent, représentent un outil critique pour les prévenir et nous protéger tous contre de nouvelles maladies. Ces outils représentent un investissement fondamental dans la sécurité nationale et internationale.

Un budget de santé est un budget de défense, et investir dans des vaccins contre la COVID-19 et d'autres maladies revient à bâtir un pilier fondamental de la sécurité sanitaire mondiale. En plus de mettre en sécurité et de soutenir les populations touchées par un conflit, il est important de prendre en compte l'état de préparation aux pandémies, la surveillance, la cybersécurité et la sécurité des filières d'approvisionnement, des soignants et des établissements sanitaires.

C'est pourquoi, comme l'a expliqué ma collègue Henrietta Fore, le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins et son objectif d'instaurer un accès équitable revêtent tant d'importance pour endiguer la phase aiguë de la pandémie. Cela va de pair avec l'accès aux diagnostics, aux thérapeutiques, aux filières d'approvisionnement et aux innovations apportées aux systèmes de prestations sanitaires.

Dans le cadre du Mécanisme COVAX, un stock humanitaire est réservé pour permettre aux populations à haut risque dans les contextes humanitaires d'avoir accès aux vaccins contre la COVID-19, notamment lorsqu'elles risquent d'être exclues ou que les gouvernements et ministères de la santé compétents n'y ont pas accès en raison d'un conflit.

Tandis que nous travaillons sur ce filet de sécurité, avec le ferme appui de nos partenaires humanitaires au sein du Comité permanent interorganisations, le Mécanisme COVAX et ses partenaires sont très clairs : le premier ressort pour couvrir tous les groupes à haut risque, indépendamment de leur statut juridique, est leur inclusion dans les programmes nationaux de vaccination nationaux. Le stock humanitaire n'est qu'une mesure de dernier ressort. Je demande au Conseil de sécurité d'étayer ce message afin que les doses disponibles soient distribuées de manière à assurer un accès véritablement équitable, conformément aux principes humanitaires et aux obligations des États envers les populations se trouvant sur leur territoire.

Le Mécanisme COVAX a permis de garantir, grâce à des engagements anticipés et des options, un marché de 2,3 milliards de doses pour 190 économies en 2021. Là-dessus, 1,3 milliard de doses au moins sont réservées, mais pas encore payées dans leur intégralité, grâce au financement des donateurs. Ces doses sont destinées à 92 pays à faible revenu éligibles au système de garantie de marché du COVAX. Avec un financement supplémentaire, ce sont 1,8 milliard de doses de plus qui sont susceptibles d'être livrées.

Il est impératif que les donateurs et les pays fournissent des fonds supplémentaires, que les fabricants donnent la priorité aux initiatives multilatérales plutôt qu'aux profits à court terme, que la recherche et le développement, ainsi que les connaissances scientifiques exceptionnelles, soient partagées, et que la famille des nations que représente l'ONU fasse front commun et se prépare à l'effort logistique de vaccination le plus important que le monde ait jamais connu. Il est également fondamental que, lorsque des vaccins sont disponibles, le Conseil de sécurité joue le rôle politique qui est le sien en permettant leur acheminement vers les zones de conflit par des acteurs humanitaires neutres, conformément au droit international.

En tant qu'épidémiologiste qui s'est toujours spécialisé dans les maladies infectieuses, et en ma qualité de dirigeant de Gavi, l'Alliance du Vaccin, et du Mécanisme COVAX, je suis en mesure de relayer ce que la science nous affirme : il n'est pas possible de sortir seul de cette pandémie. Nous devons agir ensemble ou encourir des conséquences générationnelles.

Nous demandons au Conseil de sécurité de s'engager et de s'investir au profit de cet effort sans précédent, d'appeler toutes les nations à garantir le déploiement sans entrave des vaccins dans les zones touchées par un conflit et leur administration à toutes les personnes à haut risque, qu'il s'agisse de réfugiés ou de citoyens.

Nous le savons maintenant, la sécurité sanitaire mondiale est cruciale pour la sécurité, le progrès et la stabilité de l'économie autant que de l'humanité, et c'est à nos risques et périls que nous la négligerons. Personne ne sera en sécurité tant que tous ne le seront pas. La COVID-19 est l'épreuve la plus rude que le système multilatéral ait connue depuis des décennies. Elle a touché tous les individus, toutes les communautés et tous les pays sur terre. Nous ne pouvons pas échouer.

Annexe 4

Exposé de M. Jagan Chapagain, Secrétaire général de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Je remercie le Conseil de cette occasion de prendre part à l'importante discussion de ce jour.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) nous a montré bien des choses. Elle a douloureusement mis en lumière les faiblesses inhérentes à nos systèmes de santé publique. Elle a souligné à quel point nous sommes interconnectés et à quel point il importe de répondre à une pandémie de manière coordonnée. Et elle a montré que la méfiance a des conséquences mortelles.

Il semble tristement approprié que j'évoque la notion de confiance au Conseil quelques jours à peine après l'annonce d'une nouvelle épidémie d'Ebola en Guinée. L'Ebola et la COVID-19 recèlent des parallèles frappants – en ce qui concerne aussi bien la nature destructrice de la méfiance que le pouvoir transformateur de l'instauration de la confiance.

Tant que les communautés ne comprennent pas les interventions sanitaires, elles ne les acceptent pas. Au contraire, elles sont susceptibles de considérer ces mesures sanitaires comme des menaces, ce qui est susceptible de conduire à la violence. Nous l'avons vu se produire à de nombreuses reprises pendant les épidémies d'Ebola, et nous en avons tous été témoins à de très nombreuses reprises durant la pandémie de COVID-19.

Pour dire les choses simplement, la méfiance tue. Quand la science est non seulement ignorée mais tournée en dérision, quand le port du masque fait polémique, et quand Internet est saturé de rumeurs absurdes, la confiance dans les efforts considérables déployés pour enrayer la pandémie est fortement ébranlée. Or, lorsque la méfiance prévaut, elle empêche les populations d'obtenir l'aide dont elles ont besoin et elle nous empêche de mettre fin aux situations d'urgence sanitaire publique. Elle peut même conduire à rejeter à tort sur d'autres groupes – les étrangers, les migrants ou autres groupes minoritaires – la responsabilité de la propagation d'une maladie.

Que peut-on faire ? Une crise n'est pas le moment idéal pour rétablir la confiance. C'est possible, certes, mais cela exige d'être à l'écoute et de réagir avec sincérité à ce que les communautés nous disent.

Qu'on me permette de donner un exemple. Initialement, nos efforts pour enterrer en toute sécurité les victimes de l'Ebola en République démocratique du Congo ont été accueillies avec hostilité. Nous nous sommes donc rapprochés des communautés et nous les avons écoutées. Nous avons formé 800 bénévoles communautaires pour recueillir les réactions des communautés et nous avons analysé les résultats pour comprendre pourquoi les gens refusaient notre appui. Nous avons appliqué les enseignements tirés pour adapter aussi bien la manière dont nous gérons les enterrements que notre approche des communautés. Conséquence de ce travail diligent et patient : les refus, qui comptaient initialement pour 80 % des réactions, n'en représentaient que 8 % à peine à la fin de l'épidémie.

La confiance se mérite. Cela implique de demander un retour d'expérience à la communauté et d'adapter en permanence nos interventions pour tenir compte des préoccupations et des craintes que nourrissent périodiquement les populations. Cela nécessite également des investissements – qui doivent assurément être supérieurs à ce que l'on a observé durant la pandémie en cours.

La méfiance a systématiquement contrecarré les efforts de lutte contre la COVID-19. Aujourd'hui, alors que nous abordons la phase de l'intervention mondiale

consacrée à la vaccination, il est toujours impératif de gagner la confiance des communautés, particulièrement dans le contexte d'une hésitation historiquement élevée face au vaccin.

Comme nous l'avons appris pendant la crise de l'Ebola, ce sont nos actions qui déterminent la confiance des populations. Elles observent ce que nous faisons et elles nous jugent pour ce que nous ne faisons pas. Elles voient clairement à quel point l'iniquité et l'inégalité règnent actuellement en ce qui concerne les vaccins. Elles voient par exemple à quel point il est injuste que moins de 1 % des doses de vaccin dans le monde aient été administrées dans les 32 pays confrontés à des crises humanitaires graves voire très graves.

La distribution juste et équitable des vaccins est indispensable pour instaurer la confiance, maintenir la paix internationale et prévenir la violence. Il ne s'agit pas uniquement d'équité – il s'agit de mettre un coup d'arrêt au virus.

Néanmoins, l'équité ne survient pas par génération spontanée. L'histoire nous l'a montré. Tout comme nous devons veiller à ce que tous les pays puissent accéder aux vaccins, nous devons également nous assurer que ces vaccins soient effectivement administrés à toutes les personnes qui en ont besoin.

Les communautés mal desservies, mises à l'écart ou isolées, y compris celles qui vivent dans des zones qui ne sont pas contrôlées par les États, de même que les détenus, les déplacés et les réfugiés, doivent être intégrées dans les efforts nationaux de vaccination. Une forte mobilisation du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et d'autres organisations locales impartiales dans les activités de vaccination peut contribuer à garantir qu'aucune de ces communautés en bout de chaîne « ne soient laissée de côté.

Les efforts menés par les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour continuer à assurer les vaccinations de routine dans des contextes tels que l'Afghanistan, la République centrafricaine et le Pakistan ont sauvé d'innombrables vies. Cet accès inégalé aux populations isolées peut tout aussi bien permettre de canaliser les vaccinations contre la COVID-19, tout en poursuivant les vaccinations de routine essentielles. La campagne de vaccination que nous avons lancée le mois dernier pour aider à vacciner 500 millions de personnes et appuyer les efforts mondiaux découle précisément de la portée de notre action et de la confiance que nous accordent nos membres au niveau le plus local.

Comment les États Membres de l'Organisation des Nations Unies peuvent-ils soutenir les efforts qui sont menés pour instaurer la confiance et intégrer les populations isolées dans les initiatives de vaccination contre la COVID-19 ? Ils peuvent associer des organisations communautaires telles que les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à toutes les phases de planification et de distribution des vaccins. En impliquant ces acteurs, ils pourront mieux comprendre les idées fausses qui circulent dans les communautés et les craintes qu'elles nourrissent, et mieux appréhender ce qui ne leur apparaissait peut-être clairement au sein des ces groupes et populations.

Je tiens à souligner combien il importe d'assurer la sécurité et la protection des bénévoles, des premiers intervenants et des travailleurs de la santé pendant cette pandémie. En 2020, mes collègues du Comité international de la Croix-Rouge ont recensé près de 850 incidents violents à l'encontre des travailleurs de la santé impliqués dans la réponse contre la COVID-19, un chiffre à la fois choquant et presque certainement inférieur au nombre réel. Le droit international humanitaire doit être respecté. La violence contre les travailleurs de la santé ne saurait être tolérée. Nous avons la responsabilité collective de prendre soin de celles et ceux qui prennent soin de nous.

Je voudrais terminer en remerciant les millions de bénévoles qui servent en première ligne de cette pandémie. En travaillant avec abnégation pour répondre aux besoins des autres, chacun d'entre eux crée de « petites vagues d'espoir ». Je suis persuadé que ces vagues permettront de renforcer la confiance et finiront par se transformer en une déferlante qui balayera cette pandémie. Ces bénévoles prouvent que l'humanité n'est pas seulement vivante mais qu'elle est même florissante, ce qui nous donne à tous l'espoir de la paix et de la sécurité alors que nous faisons face à la crise la plus difficile de notre vie.

Annexe 5

Déclaration de M. Ralph E. Gonsalves, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de Saint-Vincent-et-les Grenadines

Au nom de Saint-Vincent-et-les Grenadines, je voudrais commencer par exprimer notre reconnaissance au Royaume-Uni pour avoir organisé le débat très pertinent d'aujourd'hui. Nous remercions également les intervenants d'avoir partagé leurs observations pénétrantes sur ce sujet très important.

Le nombre de décès, l'ampleur de la destruction économique et les bouleversements sociaux associés à la maladie à coronavirus (COVID-19) vont croissant à l'échelle mondiale, alors que de nouvelles variantes du virus, dotées d'une transmissibilité accrue, menacent de perturber même les sociétés les plus résilientes. Face à cette menace qui ne cesse d'évoluer, la question de l'accès équitable aux vaccins est d'une importance capitale. La vérité toute simple est que, si les vaccins ne sont pas disponibles, abordables et accessibles à tous, de nombreux pays et populations vulnérables, notamment ceux touchés par des conflits, souffriront atrocement, alors que la pandémie continuera à détruire des vies et des moyens de subsistance.

De toute évidence, une plus grande coopération internationale s'impose entre tous les pays, les institutions financières internationales et les grandes entreprises pharmaceutiques. L'ONU et ses institutions spécialisées, telles que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), doivent continuer de jouer un rôle central en veillant à ce que les vaccins puissent être administrés partout dans le monde de manière sûre et efficace à toutes les personnes appartenant à des catégories à haut risque et au-delà afin de parvenir à l'immunité de la population.

À cet égard, nous serions favorables à un pacte international, ayant force exécutoire et fondé sur des règles pour vacciner toutes les personnes qui en ont besoin. Nous réitérons également l'appel lancé par la Communauté des Caraïbes (CARICOM) en faveur d'un sommet mondial dans le cadre du Conseil de facilitation du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19, mis en place par l'OMS, afin de discuter de l'accès équitable aux vaccins et de leur distribution dans le monde. Les pays de la CARICOM sont résolus à se partager les vaccins qu'ils reçoivent ou achètent, quelles qu'en soient les quantités, en fonction des besoins.

La volonté politique, les engagements de principe et la solidarité entre tous les pays restent des éléments cruciaux pour surmonter la COVID-19. On observe une tendance inquiétante au « vaccinalisme », certains pays riches accumulant des stocks de fournitures médicales essentielles, y compris des vaccins. Un tel comportement ne fait que prolonger la pandémie. En outre, beaucoup souffriront inutilement si la distribution des vaccins est déterminée par un calcul de marché étroit plutôt que par l'impératif social de renforcer l'immunité partout, en solidarité les uns avec les autres. Nous exhortons les fabricants de vaccins, en signe de bonne foi envers l'humanité, à collaborer avec les pays en développement afin d'accroître leurs capacités de production et d'atténuer ainsi les tensions auxquelles sont soumises les chaînes d'approvisionnement mondiales. Nous demandons également un appui financier plus important au Mécanisme pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 afin d'appuyer la campagne de vaccination mondiale.

Au cours de cette période difficile, le Conseil de sécurité doit continuer à travailler à l'unisson avec les autres organes de l'ONU pour traiter systématiquement les différentes dimensions de la pandémie de COVID-19. Notre délégation continue d'appuyer pleinement tous les efforts visant à promouvoir un cessez-le-feu mondial dans les conflits armés partout dans le monde. Ce cessez-le-feu donnerait aux pays touchés par un conflit le temps et l'espace nécessaires pour faire avancer les processus

de paix. Il faciliterait également la fourniture durable d'une aide humanitaire, d'une aide au développement et d'une aide au renforcement des capacités pouvant sauver des vies. Il permettrait en outre de garantir que les vaccins peuvent être distribués en toute sécurité aux personnes rendues les plus vulnérables par un conflit, notamment les personnes déplacées et les réfugiés. Lorsque les mandats et les capacités le permettent, les opérations de maintien de la paix pourraient être utilisées pour aider à transporter et à distribuer les vaccins, et à assurer la protection du personnel désigné qui les administre.

À l'approche du premier anniversaire depuis que l'épidémie de COVID-19 a été qualifiée de pandémie mondiale, nous devons œuvrer de concert, de manière urgente et avec détermination, pour reconstruire en mieux. L'accès équitable aux vaccins contre la COVID-19 doit faire partie de tout effort sérieux pour se remettre durablement de cette pandémie. Rappelons-nous la promesse commune que nous avons faite à l'humanité dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, celle de ne laisser personne de côté. La santé de tous dépend de celle de chacun, et l'immunité ne peut être réalisée que si elle est collective.

Annexe 6**Déclaration de M. Wang Yi, Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères de la Chine**

[Original: chinois]

La Chine apprécie l'initiative prise par le Royaume-Uni d'organiser la présente réunion publique du Conseil de sécurité au niveau des Ministres des affaires étrangères, et adresse ses salutations au Ministre Raab, qui préside la réunion. Je remercie également tous les intervenants de leurs exposés.

En juillet de l'année dernière, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 2532 (2020) pour promouvoir l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu, au renforcement de la solidarité internationale et à l'intensification de la coopération internationale en vue de mener une lutte centrée sur les personnes contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ce qui illustre le rôle du Conseil. Au cours des sept derniers mois, plus de 180 pays ont approuvé l'initiative de cessez-le-feu mondial, et des progrès ont été enregistrés en Libye, au Soudan et dans d'autres pays, contribuant à la lutte internationale contre la COVID-19. Dans le même temps, une nouvelle vague de la pandémie fait rage, et la grande majorité des pays en développement, en particulier les pays en situation de conflit ou touchés par des crises humanitaires, rencontrent des difficultés. Nous devons redoubler d'efforts pour lutter contre la pandémie et maintenir la paix. À cette fin, la Chine préconise les mesures suivantes.

Premièrement, nous devons placer les personnes au premier plan et renforcer la coopération internationale dans la lutte contre la pandémie. Face à la crise actuelle, rien n'est plus important que la vie humaine. Nous courons un relais pour sauver des vies ensemble ; ce n'est pas un jeu à somme nulle à l'issue duquel il y a des gagnants et des perdants. Tous les pays doivent remplacer les divisions par l'unité, avancer fermement dans le juste parcours de la coopération en matière de lutte contre la COVID-19, surmonter les problèmes ensemble, remplacer les préjugés par la science et résister à la désinformation et aux tentatives de politiser la pandémie. Les membres du Conseil doivent montrer l'exemple à cet égard.

Deuxièmement, les résolutions du Conseil de sécurité doivent être pleinement mises en œuvre, et il importe de créer un environnement propice à la lutte contre la pandémie. Les pays en situation de conflit armé ou touchés par des crises humanitaires sont des maillons faibles dans la lutte mondiale contre la COVID-19 et méritent une attention particulière. Les parties à des conflits armés doivent se conformer scrupuleusement à la résolution 2532 (2020). Elles doivent quitter le champ de bataille et contribuer à la lutte contre le coronavirus. Elles doivent garantir l'accès humanitaire et s'attacher en priorité à venir en aide aux femmes et aux enfants ainsi qu'aux autres groupes désavantagés. L'ONU doit tirer profit de la pause humanitaire pour déployer des efforts de médiation et prodiguer ses bons offices afin de progresser vers des règlements politiques. La Chine a toujours été opposée aux sanctions unilatérales non autorisées par le Conseil de sécurité. Dans la situation actuelle, nous exhortons les pays concernés à montrer leur esprit humanitaire et à suspendre les sanctions unilatérales et autres mesures coercitives qui ne sont pas fondées sur le droit international.

Troisièmement, nous devons réduire le déficit de vaccins et consolider l'aide en faveur des pays en développement. Les vaccins sont une arme puissante contre la COVID-19. Grâce aux efforts concertés des gouvernements, des entreprises et des scientifiques dans de nombreux pays, des vaccins sont mis au point et produits en un temps record. Néanmoins, plusieurs problèmes doivent être réglés. Le premier, c'est

le déficit de capacités de production. Pour les vaccins qui ont été approuvés pour une utilisation d'urgence ou conditionnelle, les pays doivent augmenter l'offre en intensifiant la production nationale et prendre part à la coopération internationale en mettant en place une production commune et sur commande. Le deuxième problème, c'est le déficit de distribution. Comme l'a souligné le Secrétaire général, M. Guterres, les vaccins sont rapidement acheminés vers les pays à revenu élevé, alors que les pays les plus pauvres n'ont rien. Cela va non seulement provoquer une fracture en matière d'immunisation, mais aussi accentuer l'écart de développement. Toutes les parties doivent travailler de concert pour résister au « vaccinalisme » et promouvoir une distribution équitable et raisonnable des vaccins, en particulier en les rendant accessibles et abordables dans les pays en développement, y compris les pays en situation de conflit. Nous devons veiller à ce qu'aucun pays qui a besoin du vaccin ne soit laissé de côté et à ce qu'aucune personne qui attend d'être vaccinée ne soit négligée.

Quatrièmement, nous devons renforcer la coordination et faire jouer pleinement son rôle au système des Nations Unies. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) joue un rôle de coordination central dans la lutte mondiale contre la COVID-19. Toutes les parties doivent continuer de renforcer leur appui politique et financier à l'OMS, en particulier en lui fournissant l'appui dont elle a besoin pour diriger la plus vaste campagne de vaccination de l'histoire humaine. Le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins est crucial en vue de permettre aux pays en développement d'obtenir des vaccins. Il doit privilégier les besoins des pays en développement et garantir l'approvisionnement des zones de conflit et des pays visés par des sanctions. Les efforts bilatéraux pourraient créer des synergies avec le Mécanisme COVAX. Le Programme alimentaire mondial, l'UNICEF et les autres organismes compétents doivent faire bon usage de leurs réseaux mondiaux de transports afin d'ouvrir des passages verts pour la distribution de vaccins dans les pays en développement, et en particulier régler le problème de « la dernière ligne droite » pour l'acheminement des vaccins en Afrique.

Le Président Xi Jinping a annoncé que les vaccins chinois seraient un bien public mondial et contribueraient à rendre les vaccins accessibles dans les pays en développement. La Chine s'efforce de tenir ses engagements. Elle a fait partie des premiers pays à rejoindre l'initiative de facilitation du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 de l'OMS et elle a pris une part active dans la coopération en matière de recherche-développement d'un vaccin avec plus de 10 pays, des efforts qui regroupent plus de 100 000 volontaires de plus de 100 nationalités différentes. La Chine a rejoint le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins et lui fournit un appui. Nous déployons des efforts concrets en faveur d'une distribution équitable des vaccins. À la demande de l'OMS, la Chine a décidé de fournir au Mécanisme COVAX une contribution préliminaire de 10 millions de doses de vaccins chinois afin de répondre aux besoins urgents des pays en développement.

La Chine a donné, à leur demande, des vaccins à 53 pays en développement, dont la Palestine, la Somalie, l'Iraq, le Soudan du Sud et la Syrie. Elle a exporté des vaccins dans 22 pays. Dans le même temps, elle mobilise activement ses avantages sur les circuits industriels pour aider d'autres pays à fabriquer des vaccins, en Chine ou au niveau local, afin de renforcer la capacité de production mondiale. La Chine a également décidé de s'associer à l'initiative du Groupe d'amis des Nations Unies en vue de donner des vaccins contre la COVID-19 aux soldats de la paix des Nations Unies.

La participation de la Chine à la coopération internationale ne vise pas à promouvoir des objectifs géopolitiques quels qu'ils soient ou à réaliser des profits économiques, et cela n'est assortie d'aucune condition politique. Ce qui nous intéresse,

c'est que les vaccins contre la COVID-19 deviennent accessibles et abordables et qu'ils deviennent des biens publics pour tous les pays ; en fait, qu'ils deviennent réellement des vaccins du peuple. La Chine continuera de collaborer avec toutes les parties pour renforcer la coopération en matière de vaccins et intensifier les efforts de préparation et de lutte contre la COVID-19 afin de créer une communauté mondiale de santé pour tous, en recherchant ensemble une victoire finale dans la lutte mondiale contre la pandémie.

Annexe 7**Déclaration de M. Pham Binh Minh, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Viet Nam**

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette réunion opportune, et je remercie de leurs exposés éclairants le Secrétaire général António Guterres et les dirigeants de l'UNICEF, de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et de Gavi, l'Alliance du Vaccin.

En à peine plus d'un an, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a eu des effets dévastateurs sur tous les continents et dans tous les pays. Elle a coûté la vie à 2,4 millions de personnes dans plus de 200 pays et territoires.

La pandémie de COVID-19 a donné lieu à la pire crise économique et sociale depuis des décennies. Elle a mis en évidence les inégalités structurelles en place aux niveaux aussi bien mondial que national. À cause d'elle, des millions de personnes souffrent désormais de la pauvreté, de la faim et d'un manque de soins de santé suffisants. Ce n'est nulle part plus évident que dans les pays et régions en proie à un conflit.

Les vaccins contre la COVID-19 ont été mis au point en un temps record, grâce, notamment, à une collaboration mondiale. Il est très important que nous, communauté mondiale, continuions de travailler ensemble pour faire en sorte que des vaccins sûrs et efficaces puissent réellement nous aider à enrayer la propagation de la COVID-19 et, à terme, à venir à bout de ce virus. Le temps nous est compté, aussi devons-nous agir rapidement, et nous avons besoin d'une stratégie pour gagner. De mon point de vue, une stratégie de ce type doit inclure au moins trois éléments.

Premièrement, il faut considérer les vaccins comme des biens publics mondiaux qui doivent être mis à la disposition et à la portée financière de tous les pays et de toutes les communautés, en donnant la priorité aux populations à haut risque, ainsi qu'à celles qui sont en première ligne de la lutte contre la pandémie.

Il est préoccupant de constater que certains pays accumulent des stocks de vaccins en quantités supérieures à leur population, au détriment des pays plus pauvres. Or, comme l'ont montré des études récentes, cela serait plus coûteux que d'investir dans des efforts multilatéraux de vaccination, tels que le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins. Le Viet Nam appelle à augmenter les contributions au Mécanisme COVAX afin de permettre une distribution plus large des vaccins contre la COVID-19 aux pays en développement, notamment aux populations en situation de conflit et de fragilité.

Deuxièmement, un environnement de paix, de sécurité et de stabilité est indispensable pour assurer l'acheminement sans entrave des vaccins jusqu'aux populations qui en ont besoin. Il est également vital de protéger les infrastructures essentielles à la survie des populations civiles en général et à l'acheminement sûr et effectif des vaccins dans les situations de conflit.

Le Conseil de sécurité doit renforcer la mise en œuvre de la résolution 2532 (2020). Il doit notamment réitérer son exigence d'un cessez-le-feu mondial et renouveler son appel à une pause humanitaire durable. Ce sont là d'importantes conditions préalables pour permettre aux acteurs sur le terrain, y compris aux volets compétents du système des Nations Unies, de contribuer efficacement à l'acheminement des vaccins et à l'exécution des campagnes de vaccination.

Et, troisièmement, nous devons nous projeter au-delà des vaccins et de la pandémie elle-même. Nous devons nous employer à remédier aux causes profondes des situations de conflit et de fragilité, ainsi qu'aux inégalités et aux injustices que cette pandémie a mises à jour.

La communauté internationale doit s'engager dans un effort multilatéral mondial, sous la tutelle de l'ONU, pour contribuer à la mise en place de systèmes de santé plus solides et plus résilients et pour tirer parti de l'aide au développement, du commerce mondial et de la coopération économique afin que chaque pays puisse parvenir à un relèvement inclusif et résilient au lendemain de la pandémie.

Par-dessus tout, nous devons renouveler, au niveau mondial, la solidarité, l'esprit de partenariat et les synergies qui imprègnent nos actions. On ne saurait trop insister sur le rôle essentiel du système multilatéral, avec l'ONU en son centre, dans la coordination des efforts mondiaux. En outre, les organisations régionales, fortes de leurs mandats et avantages respectifs, peuvent s'inscrire en complément des efforts internationaux pour promouvoir la gouvernance mondiale au service de la paix, de la stabilité et de la prospérité internationales.

En tant que membre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et du Conseil de sécurité, le Viet Nam ne ménagera aucun effort pour consolider les actions multilatérales dans le cadre de nos initiatives conjointes pour déployer les vaccins contre la COVID-19 et venir à bout de cette pandémie dévastatrice.

Annexe 8**Déclaration de M^{me} Eva-Maria Liimets, Ministre des affaires étrangères de l'Estonie**

Je voudrais, pour commencer, faire part de ma solidarité et de ma sympathie à tous les peuples et pays du monde qui souffrent de la maladie à coronavirus (COVID-19). Cela fait bientôt un an que l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié l'épidémie de COVID-19 de pandémie. De nouveaux variants plus transmissibles de la COVID-19 laissent à penser que cette crise va durer plus longtemps que prévu. Nous devons veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte par les programmes de vaccination. C'est pourquoi je tiens à remercier le Royaume-Uni d'avoir organisé le débat très pertinent et opportun de ce jour. L'Estonie souhaite aujourd'hui mettre en avant trois éléments.

Premièrement, il est vital de garantir un accès humanitaire sans entrave aux zones de conflit. Permettre l'acheminement intégral, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire reste crucial pour la livraison des vaccins contre la COVID-19. Il est tout aussi important que d'autres programmes de vaccination ne soient pas mis de côté du fait de l'attention mondiale portée à la COVID-19.

À cet égard, je réaffirme l'appui inébranlable de l'Estonie à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial. Je me permettrai également de souligner qu'il est inacceptable que la COVID-19 serve de prétexte pour tenter de lever les mesures restrictives imposées. Aussi bien les sanctions de l'Union européenne que celles de l'ONU prévoient la possibilité de dérogations pour raison humanitaire, et elles ne font pas obstacle à la lutte contre la pandémie.

Deuxièmement, une riposte multilatérale est le seul moyen de sortir de cette crise mondiale. Investir dans les vaccins et garantir leur distribution dans les environnements fragiles ne relève pas uniquement de la morale ; c'est aussi une mesure très pragmatique. Nous ne pourrions pas rétablir la prospérité, la sécurité, les voyages et le commerce internationaux tant que la COVID-19 ne sera pas maîtrisée partout dans le monde. L'Union européenne est en première ligne de la riposte multilatérale en ce qui concerne un accès mondial et équitable aux vaccins, aux tests et aux traitements.

L'Estonie reste attachée à une distribution égale et équitable des vaccins dans le monde. Pour illustrer notre solidarité, nous avons pris l'engagement auprès du système de garantie de marché du Mécanisme COVAX de soutenir l'accès aux vaccins pour les plus vulnérables. Nous sommes prêts à discuter plus avant de la manière dont nous pouvons apporter notre aide.

Nous devons également nous attaquer à ce que l'on appelle l'infodémie, qui continue de saper notre riposte commune au niveau mondial. Pour venir à bout du virus, nous devons promouvoir les faits et la science et empêcher l'information d'être manipulée.

La protection des droits humains, y compris la liberté d'expression, est tout aussi indispensable pour lutter contre la pandémie et s'en relever. Nous condamnons toute tentative de se servir de la pandémie de COVID-19 comme d'un prétexte pour ne pas respecter l'état de droit, pour restreindre les droits humains ou pour limiter l'espace civique. Nous devons garantir la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias, aussi bien sur Internet qu'hors ligne.

Troisièmement, nous devons tirer pleinement parti du potentiel que recèlent les technologies numériques pour surmonter cette crise en tout lieu. Tandis que le monde continue de lutter contre la COVID-19, notre dépendance vis-à-vis de la technologie

a augmenté. Un grand nombre de nos opérations et activités quotidiennes s'exécutent désormais en ligne. Il est donc d'autant plus urgent de protéger nos infrastructures essentielles contre les cybermenaces. Malheureusement, nous avons vu que des fabricants de vaccins ainsi que des acteurs de leur distribution étaient pris pour cible par des cybercriminels, alors qu'ils devraient pouvoir se concentrer uniquement sur la fourniture des vaccins. Le meilleur moyen de résister aux efforts des acteurs numériques mal intentionnés est de faire en sorte que les responsables répondent de leurs actes et d'œuvrer collectivement à l'instauration d'un cyberspace plus stable et plus sécurisé. La cybersécurité et l'applicabilité dans le cyberspace du droit international en vigueur font également partie des questions auxquelles l'Estonie s'emploie à sensibiliser le Conseil de sécurité.

Forte de 20 ans d'expérience dans la mise au point d'une infrastructure de gouvernance numérique sûre et fiable, l'Estonie mène une collaboration mondiale en matière de santé publique avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). La première étape consiste à construire et à piloter un cadre d'interopérabilité, le Global Trust Framework, pour les certificats de vaccination intelligents. Nous sommes convaincus qu'il deviendra un élément important du bien public numérique mondial et permettra à l'OMS de créer à l'avenir tout type de services numériques pour la gestion des données sanitaires transfrontières. Afin d'assurer la validation des vaccinations, l'Estonie a développé une solution de certificat de vaccination intelligent, sécurisé et préservant la vie privée. Cette solution pourrait également être mise en œuvre dans des contextes plus fragiles et complexes.

Pour terminer, la crise actuelle et les pandémies passées ont montré qu'il fallait un effort mondial coordonné pour faire reculer les souffrances dans le monde. Si on laisse la COVID-19 ravager les pays dont les systèmes de santé sont plus faibles ou dont les populations se trouvent en situation de conflit, le virus ne tardera pas à se propager dans d'autres pays. Voilà la réalité. Nous ne sommes aussi forts que le maillon le plus faible du système de santé mondial.

Annexe 9

Déclaration de M. Subrahmanyam Jaishankar, Ministre des affaires étrangères de l'Inde

Je voudrais commencer par remercier le Royaume-Uni d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui. Je salue également les exposés éclairants sur les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui en ce qui concerne la disponibilité, l'accessibilité, le caractère abordable et la distribution des vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) dans les régions touchées par des conflits. Alors que nous évaluons les conséquences de la pandémie et les perspectives de reprise, notamment grâce à la disponibilité de vaccins, l'Inde souhaite partager cinq préoccupations.

Premièrement, le manque de coordination mondiale dans la distribution des vaccins touchera plus durement les zones de conflit et les pays les plus pauvres. Le Comité international de la Croix-Rouge estime que plus de 60 millions de personnes sont menacées dans ces zones.

Deuxièmement, il existe actuellement une disparité flagrante dans l'accessibilité aux vaccins au niveau mondial. L'équité dans l'accès aux vaccins est importante pour atténuer les conséquences de la pandémie.

Troisièmement, cette disparité exige qu'il y ait coopération dans le cadre du Mécanisme pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 (COVAX), qui s'efforce d'obtenir un nombre suffisant de doses de vaccin pour les pays les plus pauvres du monde.

Quatrièmement, d'un point de vue économique, les coûts d'une distribution inéquitable des vaccins sont colossaux. La Chambre de commerce internationale prévoit que l'économie mondiale risque de perdre jusqu'à 9 200 milliards de dollars si la communauté internationale ne s'attaque pas aux inégalités en matière de vaccins.

Et, cinquièmement, les programmes de vaccination systématique ont été perturbés. En raison de la pandémie, environ 80 millions d'enfants dans au moins 68 pays sont exposés au risque de diphtérie, de rougeole et de polio.

Afin que le monde puisse tourner la page de la pandémie de COVID-19 et en sortir plus résistant, je voudrais soumettre les neuf points suivants à notre réflexion collective. Nous devons poursuivre la campagne de vaccination, ainsi que d'autres mesures de santé publique, afin de ralentir la capacité du virus d'infecter de nouvelles personnes et de muter. Nous devons collaborer les uns avec les autres en matière de surveillance génomique pour suivre les mutations et les variantes du virus et échanger des informations à cet égard de manière régulière et en temps utile. Nous devons répondre efficacement à la résistance du public face aux vaccins, en gardant à l'esprit que les informations relatives aux vaccins doivent être contextuelles, empathiques et adaptées aux sensibilités culturelles, tout en fournissant des faits scientifiques et exacts pour apaiser les craintes et les préoccupations du public. Nous devons améliorer les infrastructures de santé publique et renforcer les capacités par des programmes de formation efficaces en matière de fourniture de vaccins, en particulier dans les zones où les infrastructures sanitaires sont faibles. Nous devons mettre fin au « vaccinalisme » et encourager, au contraire, activement l'internationalisme, car la rétention de doses superflues anéantira nos efforts pour parvenir à une sécurité sanitaire collective. Nous devons renforcer le Mécanisme COVAX afin de garantir une distribution juste et équitable des vaccins à tous les pays. Nous devons reprendre de toute urgence les programmes de vaccination dans le monde avant que la vie des enfants ne soit menacée par d'autres maladies, car nous ne pouvons tout simplement pas arbitrer entre une crise sanitaire et une autre. Nous devons mettre fin aux campagnes de désinformation qui exploitent cette

pandémie pour faire avancer les objectifs et activités néfastes de leurs promoteurs. Et nous devons nous préparer de manière proactive à la prochaine pandémie en nous concentrant sur l'amélioration des capacités, l'élaboration de protocoles et la constitution d'une base de connaissances et de compétences.

L'Inde a été à l'avant-garde de cette lutte mondiale contre la pandémie de COVID-19. Nous avons déjà fourni des médicaments essentiels, des trousse de diagnostic, des ventilateurs et des équipements de protection individuelle à plus de 150 pays, dont environ 80 sous forme de dons. Aujourd'hui, les pharmacies du monde entier se mobilisent pour relever le défi mondial des vaccins.

Deux vaccins, dont un mis au point localement, ont déjà reçu une autorisation d'urgence. En outre, pas moins de 30 candidats sont à différents stades de développement.

Dans le cadre de l'une des plus grandes campagnes de vaccination jamais menées, l'Inde va vacciner environ 300 millions de travailleurs de première ligne et de soins de santé, ainsi que des personnes âgées et des personnes vulnérables, au cours des six prochains mois. Notre programme de vaccination, qui a débuté il y a un mois, a déjà permis de vacciner près de 7 millions de personnes.

Par le biais de notre initiative *Vaccine Maitri*, qui se traduit par « les vaccins de l'amitié », l'Inde fournit des vaccins au monde entier. Nous sommes, bien sûr, une source d'approvisionnement importante pour le Mécanisme COVAX, mais nous envoyons aussi directement des vaccins à nos amis et partenaires. En commençant par nos voisins immédiats, 25 pays à travers le monde ont déjà reçu des vaccins « Made in India », et 49 autres seront approvisionnés dans les prochains jours, de l'Europe à l'Amérique latine et aux Caraïbes en passant par l'Afrique, l'Asie du Sud-Est et les îles du Pacifique. N'oubliant pas les soldats de la paix des Nations Unies qui opèrent dans des circonstances si difficiles, nous souhaitons annoncer aujourd'hui un don de 200 000 doses à leur intention.

Nous travaillons activement avec Gavi, l'Alliance du Vaccin, l'Organisation mondiale de la Santé et le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19. Notre contribution a également soutenu le Fonds d'urgence COVID-19 de l'Association sud-asiatique de coopération régionale.

La Bhagavad Gita dit : « Accomplis ta tâche en ayant toujours à l'esprit le bien-être des autres ». C'est dans cet esprit que l'Inde aborde le défi de la COVID-19 et exhorte le Conseil à travailler collectivement pour en traiter les différentes dimensions.

Annexe 10**Déclaration de M. Simon Coveney, Ministre des affaires étrangères et de la défense de l'Irlande**

Je voudrais féliciter, tout d'abord, le Royaume-Uni de sa présidence du Conseil de sécurité, ainsi que vous, Dominic, de l'organisation de cet important débat.

Je remercie le Secrétaire général António Guterres et les intervenants de leur contribution, ainsi que vous, Dominic, de vos remarques liminaires, qui, je pense, ont bien encadré nos délibérations aujourd'hui.

Dans sa résolution 2532 (2020), le Conseil de sécurité a entériné l'appel du Secrétaire général Guterres en faveur d'un cessez-le-feu mondial et d'une pause humanitaire durable pour nous aider à lutter contre la maladie à coronavirus (COVID-19) et à atteindre les personnes qui en ont le plus besoin, et je me fais l'écho de ces appels aujourd'hui.

La COVID-19 a amené l'humanité à la croisée des chemins, à bien des égards. La voie que nous emprunterons à partir d'ici aura des conséquences considérables sur la paix et la sécurité, sur l'égalité dans le monde et sur la viabilité de notre avenir commun.

Dans la lutte contre ce virus, il me revient à l'esprit un proverbe irlandais qui dit : « Il n'y a pas de force sans unité ». Peut-être devrions-nous l'actualiser dans le contexte de la pandémie et le remplacer par « Aucun d'entre nous n'est en sécurité tant que nous ne le sommes pas tous », ce qui, me semble-t-il, a été répété à maintes reprises par les orateurs aujourd'hui.

Pour que nous soyons tous en sécurité, tous les pays doivent être en mesure de vacciner leur population. Et toutes les populations doivent être incluses dans les campagnes de vaccination nationales, y compris les réfugiés et les personnes déplacées. Nous devons être plus ambitieux dans les efforts que nous menons pour accroître la disponibilité des vaccins dans les zones touchées par les conflits, et dans le financement des modalités de livraison nécessaires, tout en évitant de détourner les fonds destinés aux crises existantes.

Les parties à des conflits doivent s'inspirer de leurs propres principes humanitaires, ainsi que de leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, pour faciliter l'accès humanitaire, respecter les cessez-le-feu et instaurer des trêves dans les hostilités pour permettre aux équipes médicales humanitaires de remplir leurs fonctions essentielles, notamment la fourniture en toute sécurité des vaccins contre la COVID-19 à ceux qui en ont le plus besoin.

Que ce soit au Yémen, en Syrie, en République centrafricaine ou en Éthiopie, la COVID-19 a exacerbé la dévastation que causent les conflits dans la vie des civils. Au niveau mondial, les risques pour la prospérité et la stabilité à long terme sont clairs, des 270 millions de personnes actuellement en situation d'insécurité alimentaire aux 20 millions de filles qui ne retourneront pas à l'école. La faim sera également un facteur de migrations forcées, de déplacements et de recrutement par des groupes extrémistes, alimentant les conflits de nombreuses manières et exacerbant les besoins humanitaires.

L'Irlande est pleinement attachée aux efforts que déploie le système des Nations Unies en vue de créer un mécanisme équitable, transparent et efficace pour garantir l'équité de l'approvisionnement et de la distribution du vaccin contre la COVID-19. À cet égard, l'Irlande a considérablement renforcé son appui de base à Gavi, l'Alliance du Vaccin, cette année. Elle attache une grande importance à la santé mondiale, dans laquelle elle prévoit d'investir plus de 50 millions d'euros rien qu'en 2021.

Nous appuyons également le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins au niveau bilatéral, notamment en tant que membre de l'Union européenne, qui a versé 860 millions d'euros au Mécanisme à ce jour. Le Mécanisme COVAX, qui est doté d'un stock humanitaire, est un aspect crucial de la lutte multilatérale contre une menace mondiale et pourrait incarner la solidarité multilatérale sous son meilleur jour. Toutefois, il faut augmenter les ressources pour permettre au Mécanisme COVAX de s'acquitter de son mandat, notamment le financement des mécanismes d'acheminement pour les organisations non gouvernementales partenaires, qui sont les mieux placées pour parvenir aux populations les plus vulnérables dans les zones de conflit.

En matière de vaccination, nous ne partons pas de zéro. Nous pouvons retenir des enseignements importants de campagnes de vaccination précédentes dans des contextes fragiles, en faisant fond sur la vaste expérience des gouvernements nationaux et des parties prenantes, notamment l'Organisation mondiale de la Santé, Gavi, le Fonds mondial, l'UNICEF et de nombreuses autres. Nous devons lutter contre la mésinformation et la désinformation en fournissant des informations claires et reposant sur des preuves concernant les avantages que présente le fait de vacciner la population. Nous devons également lutter contre la réticence à se faire vacciner, en adoptant une approche sensible fondée sur la responsabilité au niveau local et les activités de proximité.

D'autres défis devront être relevés à mesure que nous avançons. Le plus important, c'est la nécessité de renforcer et d'élargir les écosystèmes de santé publique, en particulier dans les situations de conflit, qui posent des problèmes bien connus. C'est pourquoi l'Irlande a fait de l'investissement dans les systèmes de santé un élément central de son programme de coopération pour le développement depuis plus de 20 ans, oeuvrant avec les gouvernements partenaires, en particulier en Afrique, pour renforcer les capacités nationales en matière de soins de santé et bâtir des systèmes de santé robustes.

Les professionnels de la santé sont au cœur des systèmes de santé. Il faudra suffisamment de professionnels de la santé formés et habilités à prévenir la transmission du virus, à procéder au dépistage et à fournir des soins rapides pour garantir l'efficacité de la campagne de vaccination.

Il faut également répondre à des exigences logistiques importantes en matière de vaccination, notamment en ce qui concerne la chaîne du froid, l'accès à l'électricité et la capacité à gérer les bases de données, pour garantir un suivi adéquat. Il sera également essentiel de veiller à ce que les pays en développement puissent avoir accès aux vaccins adaptés à leurs contextes, en particulier lorsque ceux-ci sont fragiles.

Ce n'est qu'en veillant à la création de ces conditions nécessaires que nous pourrions garantir l'efficacité de la vaccination dans les situations de conflit. L'incapacité à gérer efficacement ces efforts est inenvisageable à de nombreux égards. Elle risquerait de causer de nouvelles pertes humaines, d'exacerber les conflits locaux, de gâcher de précieuses réserves de vaccins et de mettre à mal le système humanitaire, ce qui pourrait limiter sa capacité à fournir d'autres formes de soutien urgent et vital.

La pandémie de COVID-19 a mis en exergue les vulnérabilités de toutes nos sociétés face à des menaces et des problèmes imprévus. Elle a montré qu'une action collective internationale qui mobilise le meilleur de l'humanité dans les domaines de la science, de la recherche et de l'assistance peut ouvrir la voie à un avenir bien plus radieux. Nous abordons la lutte contre la COVID-19 de la même manière que nous abordons de nombreux autres problèmes dont est saisi le Conseil de sécurité, en réfléchissant à des moyens de surmonter les divisions, d'élaborer des solutions communes et d'aider ceux qui sont le plus dans le besoin. Nous continuerons évidemment de soutenir fermement tous les efforts que déploie le Conseil pour jouer un rôle de chef de file à l'échelle mondiale sur cette question et d'autres.

Annexe 11

Déclaration de M^{me} Raychelle Omamo, Ministre des affaires étrangères du Kenya

Je tiens en premier lieu à vous féliciter, Monsieur le Ministre, de l'accession du Royaume-Uni à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février. Je vous félicite également d'avoir inscrit à votre programme de travail ce débat public d'actualité, qui nous donne l'occasion d'examiner le rôle du Conseil et de l'ONU s'agissant de garantir un accès équitable, abordable et rapide aux vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19), en particulier dans les contextes marqués par des conflits et des problèmes de sécurité.

La pandémie de COVID-19 a créé des problèmes sanitaires, socioéconomiques et de sécurité sans précédent pour le monde entier, qui se poursuivent. Les répercussions de la pandémie sont particulièrement graves pour le continent africain, où plusieurs zones de fragilité et de conflit et d'autres problèmes de santé omniprésents, tels que le VIH/sida, le paludisme et Ebola, continuent de frapper nos populations.

La pandémie de COVID-19 limite les flux d'aide humanitaire et expose les groupes vulnérables, tels que les femmes et les enfants dans les zones de conflit, à des risques supplémentaires. Elle érode les initiatives de consolidation de la paix et menace de réduire à néant les progrès capitaux accomplis en matière de développement par les pays en transition ou en phase de reconstruction postconflictuelle. De fait, la pandémie de COVID-19 n'est pas uniquement une crise sanitaire mondiale. Elle pose une menace existentielle au développement humain et économique mondial et représente une grave menace pour la paix et la sécurité mondiales. La pandémie exige donc que le Conseil de sécurité montre la voie élaborant une approche basée sur la sécurité humaine pour traiter les questions problématiques en matière d'accès équitable aux vaccins contre la maladie à coronavirus. Il est urgent de mobiliser la responsabilité et l'action mondiales pour protéger des vies.

Je salue les efforts considérables consentis par la communauté internationale pour mettre au point des vaccins contre la COVID-19. Toutefois, cet optimisme est menacé par des réalités conséquentes qui perpétuent les inégalités et l'exclusion dans le monde. Il s'agit, notamment, du coût prohibitif des vaccins, de l'offre insuffisante, des défauts de fabrication, des restrictions croissantes en matière d'exportation des vaccins et de leurs ingrédients, de l'apparition de mutations virales et de l'érosion de la solidarité mondiale qui se manifeste par l'accumulation de vaccins, ainsi que le « vaccinalisme » et les accords bilatéraux opaques en la matière.

Ma délégation salue donc le rôle que joue le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, qui est multilatéral par nature, en vue de faciliter la distribution rapide et équitable des vaccins contre la COVID-19. Il est gratifiant de constater que jusqu'à 5 % des doses dont dispose le Mécanisme COVAX sont réservées à titre de stock humanitaire à utiliser pour les populations oubliées ou négligées, notamment les réfugiés et les demandeurs d'asile. Nous demandons que cet élément du Mécanisme couvre également les populations touchées par des conflits et l'insécurité.

Pour faciliter un accès équitable et rapide aux vaccins, que nous considérons comme un bien public mondial, il est urgent de démocratiser et de renforcer les capacités de production et de fabrication locales, en particulier sur le continent africain, en s'appuyant sur des partenariats, le transfert de technologies et en levant les obstacles liés à la propriété intellectuelle. Nous réitérons donc notre appui à la décision prise par la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à sa trente-quatrième session ordinaire le 7 février, qui appelle à une dérogation aux obligations de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC), spécifiquement pour la prévention, l'endigement et le traitement de la COVID-19.

Parallèlement à ces propositions, et en vue de faciliter l'acheminement des vaccins jusqu'aux régions fragiles ou touchées par un conflit, nous pensons que le Conseil de sécurité devrait, premièrement, conformément à la résolution 2532 (2020), de nouveau exiger la cessation générale et immédiate des hostilités dans toutes les situations dont il est saisi et appeler toutes les parties à un conflit armé à prendre part immédiatement à une pause humanitaire durable ; deuxièmement, intégrer à cette fin des exemptions pour raison humanitaire dans ses régimes de sanctions ; troisièmement, donner mandat à ses opérations sur le terrain, notamment les opérations de paix, de faciliter l'acheminement des vaccins en toute sécurité, d'apporter leur appui dans les campagnes de sensibilisation des communautés locales, et d'assurer la vaccination en temps opportun des soldats de la paix et du personnel humanitaire des Nations Unies sur place ; et, quatrièmement, appeler à augmenter l'appui financier accordé au Mécanisme COVAX, de même que l'appui apporté aux pays en conflit et à ceux qui accueillent de larges populations de réfugiés.

Pour terminer, nous souhaitons relancer notre appel à la solidarité et à une action humaine marquée par la collaboration et la sensibilité. À cet égard, nous saluons les mesures continentales et régionales concertées que l'Union africaine a prises pour lutter contre la pandémie. Ces exemples devraient être imités au niveau mondial.

Le Kenya est également heureux d'avoir aidé l'ONU à mettre en place, à Nairobi, un centre de traitement de la COVID-19 qui prodigue des soins critiques aux soldats de la paix et au personnel humanitaire des Nations Unies déployés sur notre continent. Dans l'intérêt d'une coopération accrue, le Kenya recommande de poursuivre le dialogue entre le Conseil et les pays en conflit, les pays qui accueillent des réfugiés et les organismes humanitaires, afin de lutter contre la COVID-19 et autres problèmes de sécurité émergents de manière plus efficace et mieux coordonnée. Nous comptons sur l'appui des membres du Conseil dans ce sens.

Annexe 12**Déclaration de M. Marcelo Ebrard Casaubón, Ministre des relations extérieures du Mexique**

[Original : espagnol]

Je remercie vivement le Royaume-Uni d'avoir convoqué la présente réunion. C'est un plaisir que de saluer le Ministre Dominic Raab, et je le remercie d'avoir convoqué une visioconférence sur le thème abordé ce jour. Je salue également tous les autres participants.

Comme nous l'avons déjà entendu, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a eu des effets sociaux et économiques dévastateurs dans le monde entier, mais ce sont les plus pauvres et les plus vulnérables qui ont été les plus durement frappés. Non seulement cette pandémie nous menace, mais elle est en train d'annuler, si ce n'est pas déjà fait, les acquis en matière de développement et de consolidation de la paix que nous, communauté internationale, avons obtenus. Elle est susceptible d'accentuer l'instabilité et d'exacerber les conflits.

D'après des chiffres publiés récemment, même les campagnes de vaccination habituelles ont été interrompues dans 45 pays confrontés à une crise humanitaire ou des réfugiés. Conséquence du contexte que je décris : la pandémie de COVID-19 a touché des millions de personnes, dont des réfugiés, des migrants vulnérables et, en particulier, des femmes et des enfants. La violence fondée sur le genre a également augmenté dans le monde, et ce sont les femmes qui sont les plus touchées, selon les chiffres et les preuves dont nous disposons.

C'est pourquoi le Mexique a souligné, comme de nombreux pays présents aujourd'hui, que la seule manière de lutter contre cette pandémie passe par la coopération et le multilatéralisme. Cette forme de travail coordonné et partagé est fondamentale, et, s'il en a toujours été ainsi, il est plus décisif et crucial que jamais de l'adopter.

À cet égard, la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, dont le Mexique assure actuellement la présidence tournante, rappelle l'urgente nécessité de mettre en œuvre les dispositions de la résolution 74/274 de l'Assemblée générale, qui appelle à renforcer les chaînes d'approvisionnement afin de garantir un accès universel, juste, équitable et rapide aux vaccins contre la COVID-19.

S'il est vrai que le Mécanisme COVAX est un outil multilatéral fondamental, innovant et exceptionnel, nous devons également reconnaître qu'il n'a pas suffi jusqu'ici, et que le scénario que nous voulions écarter est malheureusement en train de se confirmer. À ce jour, aucun vaccin n'a été distribué par le biais de cet instrument multilatéral.

À cet égard, nous demandons instamment aux pays d'éviter de faire de la rétention de vaccins et d'accélérer les premières étapes de leurs livraisons dans le cadre du Mécanisme COVAX, en les distribuant en priorité aux pays à faible revenu. D'après certaines études, en effet, ces pays ne disposeront pas d'un accès généralisé aux vaccins avant la mi-2023, si la tendance actuelle se poursuit.

Les données publiées par le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé sont alarmantes : les trois quarts des premières doses de vaccins administrées dans le monde sont concentrées dans 10 pays seulement, lesquels comptent pour 60 % du produit intérieur brut mondial.

D'après des estimations prudentes, ce sont plus de 100 pays dans lesquels aucune dose, pas même une dose symbolique, n'a été administrée. De nombreux pays sont touchés par ce processus. Ce qui se passe aujourd'hui creuse un fossé énorme

entre le petit groupe de pays que j'ai mentionné et tous les autres, qui représentent la majeure partie de la communauté internationale, qui n'ont pas un accès suffisant aux vaccins. On peut dire que nous n'avons jamais observé une fracture aussi profonde toucher autant de personnes en si peu de temps. Il est urgent d'agir – et la réunion d'aujourd'hui est donc d'autant plus opportune – pour inverser l'injustice en cours, car la sécurité de l'humanité tout entière en dépend.

Nous encourageons donc la communauté internationale à éviter de recourir à des mécanismes susceptibles d'entraver la distribution des vaccins, et à renforcer les chaînes d'approvisionnement qui favorisent et garantissent l'accès universel à ces derniers. Nous réaffirmons notre appui à l'Organisation mondiale de la Santé, qui assure la coordination des efforts multilatéraux de lutte contre la pandémie.

Dans le cadre des mesures prises par le Mexique face à la situation actuelle, et avec l'appui du secteur privé mexicain, un accord a été conclu avec le Gouvernement argentin et le laboratoire AstraZeneca pour produire et conditionner le vaccin AstraZeneca-Oxford au Mexique et en Argentine, afin de le mettre à la disposition de différents pays de notre région. De fait, le Mexique fait partie des quelques pays qui ont accès aux vaccins, grâce à l'appui de nombreux pays – l'Union européenne, l'Inde, et la Chine –, et nous les en remercions vivement, mais nous devons nous occuper de tous les autres, et ceux d'entre nous qui disposent de ces possibilités doivent être solidaires de ceux qui n'y ont pas accès.

C'est pourquoi, au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, je réitère cet appel à accélérer la disponibilité des vaccins via le Mécanisme COVAX et à réduire la rétention flagrante à laquelle la communauté internationale tout entière se heurte.

Il me semble que parmi les mesures qui doivent être proposées, il faut avant tout reconnaître que le Conseil de sécurité peut et doit jouer un rôle actif et déterminant pour que l'objectif que je viens de décrire puisse être atteint. Il est vrai, et nous en convenons, que nous devons réaffirmer notre appui à l'application de la résolution 2532 (2020) et, à cet égard, réaffirmer l'appui à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial dans le contexte de la lutte contre la pandémie de COVID-19. Il est vrai également que nous devons mettre les femmes et les jeunes au cœur de nos préoccupations.

Pour terminer, je voudrais dire que nous devons appuyer avec force et détermination la résolution 74/274, afin de garantir dans les faits, à tous les pays, un accès universel, juste, équitable et opportun aux vaccins. C'est là, assurément, le principal défi auquel nous sommes confrontés et, si nous ne réussissons pas à le relever, il représentera la principale menace sur la sécurité de l'humanité – et, je dois ajouter, sur le rayonnement de l'action multilatérale contemporaine.

Annexe 13

Déclaration de M^{me} Ine Eriksen Søreide, Ministre des affaires étrangères de la Norvège

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que le Royaume-Uni, d'avoir organisé cet important débat. Je souhaite également remercier les intervenants. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a mis à l'épreuve les systèmes de santé nationaux et mondiaux ainsi que nos systèmes de gouvernance. Elle a entraîné la perte de plus de 2 millions de vies et en a bouleversé des milliards d'autres. En tant que communauté internationale et Conseil de sécurité, nous devons maintenant tracer la voie à suivre, ensemble, pour aller de l'avant. Je concentrerai mes observations sur trois défis clefs sur lesquels la Norvège appelle de ses vœux une action ciblée.

Premièrement, nous devons garantir un accès mondial équitable aux vaccins contre la COVID-19. Des vaccins nouvellement développés sont distribués en ce moment même. Bien que cela soit prometteur, jusqu'à présent, la plupart des vaccins n'ont été mis à la disposition des populations que dans quelques pays à revenu élevé. Nous devons rendre les vaccins disponibles pour tous, y compris dans les zones touchées par des conflits et l'insécurité.

Le partenariat du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT) et son mécanisme pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 (COVAX) sont fondamentaux si nous voulons garantir que tous les pays sont inclus dans notre combat commun pour juguler la pandémie. La Norvège appuie pleinement le travail important réalisé par Gavi, l'Alliance du Vaccin, la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans le cadre de cet effort, et est fière de coprésider le Conseil de facilitation de l'Accélérateur ACT avec l'Afrique du Sud. La réserve humanitaire constituée par le Mécanisme COVAX sera vitale pour atteindre les populations vivant dans des zones contestées et des zones hors de portée des autorités sanitaires nationales, notamment les personnes déplacées, les réfugiés et les migrants. J'encourage vivement d'autres pays à contribuer à ce mécanisme et à aider à en combler le déficit de financement.

Deuxièmement, un accès humanitaire complet et sans entrave est essentiel pour que les vaccins parviennent aux groupes les plus vulnérables. Dans les situations de conflit armé, toutes les parties doivent respecter pleinement leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. Les attaques contre les installations médicales et leur personnel sont inacceptables. Les patients, les soignants et les établissements de santé doivent être protégés, et la résolution 2286 (2016) doit être appliquée. Les femmes sont touchées de manière disproportionnée. Elles représentent 70 % des personnels de santé et des travailleurs sociaux, et sont à l'avant-garde de la diffusion de l'information au sein des populations locales, ce qui les place au cœur de la réponse à la COVID-19, notamment dans les zones les plus durement touchées par des conflits et des crises. La Norvège appuie l'OMS, l'UNICEF et les partenaires humanitaires. La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge joue un rôle essentiel dans le déploiement de programmes de vaccination vitaux dans ces circonstances difficiles.

Troisièmement, il faut que les hostilités cessent pour permettre les campagnes de vaccination dans les zones de conflit. Nous devons être prêts à dialoguer avec toutes les parties. Dans de nombreuses zones de conflit, les civils et les combattants vivent dans des territoires contrôlés ou contestés par des groupes armés non étatiques. Parvenir à ces populations peut impliquer de prendre langue avec des

acteurs dont nous condamnons le comportement. Les dialogues menés avec succès avec les groupes armés en Afghanistan, en Syrie et ailleurs pour autoriser l'accès humanitaire aux campagnes contre la polio et à d'autres campagnes de santé sont porteurs d'enseignements pour le déploiement des vaccins contre la COVID-19.

La Norvège continuera de soutenir l'appel lancé par le Secrétaire général António Guterres en faveur d'un cessez-le-feu mondial. C'est sur la base de cet appel que nous avons pris contact avec les parties en Colombie et aux Philippines. Elles méritent d'être félicitées pour avoir institué des cessez-le-feu humanitaires. Un engagement politique, des paramètres clairs, la transparence et des mécanismes de suivi sont nécessaires, tant pour parvenir à des cessez-le-feu que pour permettre un déploiement des vaccins couronné de succès.

Les représentants et envoyés spéciaux, ainsi que les missions des Nations Unies ont adapté leurs efforts à cette réalité changeante. Le système des Nations Unies a montré qu'il était capable de réagir rapidement et efficacement à la pandémie sur plusieurs fronts. D'Edleb à Gaza, de Ménaka au Tigré, il est de notre devoir, en tant que Conseil de sécurité, de suivre de près ces dynamiques fluctuantes, de coordonner les efforts et de faciliter un accès humanitaire complet et sans entrave, ainsi que le règlement pacifique des conflits. Nous devons appeler à une action concertée entre tous les piliers et toutes les institutions des Nations Unies afin de garantir la distribution la plus large et la plus équitable des vaccins contre la COVID-19.

Nous devons veiller à ce que personne ne soit laissé de côté.

Annexe 14

Déclaration de M. Dominic Raab, Ministre des affaires étrangères, du Commonwealth et des questions de développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Je suis très heureux de prendre la parole à cette toute première réunion du Conseil de sécurité consacrée aux vaccinations. Il est juste que nous fassions peser de tout leur poids le Conseil et l'ensemble du système des Nations Unies afin de mettre un terme à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Le virus continue de se propager au niveau mondial et se caractérise par l'apparition de nouvelles souches plus contagieuses entraînant une augmentation de la transmission dans la plupart des régions. Mais, avec l'approbation de vaccins et la mise en route de leur déploiement, nous nous battons. Nous commençons enfin à discerner une lumière au bout du tunnel.

Tout le monde doit y mettre du sien. La pandémie n'est maîtrisée nulle part tant qu'elle ne l'est pas partout. Et nous devons nous considérer comme une équipe travaillant ensemble contre un ennemi commun et mortel. Telle est la réalité de notre combat. Aucun pays ne sera en sécurité tant que tous ne le seront pas. Cela signifie que nous devons garantir l'accès aux vaccins partout dans le monde, y compris dans les endroits les plus difficiles d'accès, notamment les zones de conflit et d'insécurité.

À l'heure actuelle, plus de 160 millions de personnes dans le monde risquent d'être exclues de la vaccination contre le coronavirus en raison de l'instabilité et des conflits. Il nous faut donc combler les lacunes en matière d'approvisionnement et de vaccination sur le terrain. Les défis à relever pour y parvenir sont nombreux, qu'il s'agisse de garantir un accès humanitaire complet ou de gérer le stockage des vaccins. Pour ce faire, nous devons renforcer la coopération nationale, régionale et internationale, et l'ONU sera appelée à jouer un rôle essentiel de coordination à cet égard.

Des cessez-le-feu locaux sont indispensables pour permettre la réalisation de campagnes de vaccination vitales. Et ils sont essentiels pour protéger les courageux agents de santé et travailleurs humanitaires qui, dans les zones de conflit, apportent l'aide aux personnes qui en ont besoin. Par le passé, les cessez-le-feu ont été utilisés pour vacciner les populations les plus vulnérables, par exemple pour administrer des vaccins contre la polio aux enfants en Afghanistan.

Nous sommes également gravement préoccupés par la suspension ou le report des campagnes de vaccination systématique contre des maladies autres que la COVID-19 pendant la pandémie. Le déploiement des vaccins contre la COVID-19 ne devrait pas se substituer aux programmes existants. Ils doivent aller de pair.

Le 1^{er} juillet dernier, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2532 (2020), sur la lutte contre la COVID-19 dans les pays les plus vulnérables. Le Conseil doit maintenant agir en appelant à des cessez-le-feu pour permettre les vaccinations contre la COVID-19 dans les zones touchées par des conflits. C'est pourquoi nous soumettons un nouveau projet de résolution à l'examen du Conseil.

Le Mécanisme pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 (COVAX) doit commencer à distribuer des vaccins ce mois-ci. Nous sommes fiers d'avoir accueilli son lancement à l'occasion du Sommet mondial sur la vaccination en juin dernier et d'en être l'un des principaux bailleurs de fonds.

En appelant à des cessez-le-feu pour permettre les vaccinations et en demandant que les plans de vaccination contre la COVID-19 incluent toutes les populations à haut risque, y compris les réfugiés, le Conseil de sécurité a la possibilité, par le

truchement de ce projet de résolution, de contribuer à la distribution de vaccins aux communautés les plus vulnérables de la planète. Ce projet permettrait de garantir un accès total aux personnels humanitaire et médical, mais aussi de les protéger. C'est pourquoi j'exhorte tous les membres du Conseil de sécurité à en appuyer l'adoption dans les meilleurs délais.

Nos scientifiques ont accompli un travail remarquable pour développer les vaccins. Nous devons maintenant œuvrer de concert pour les acheminer aux communautés les plus difficiles à atteindre. Nous ne pouvons pas détourner le regard alors que les personnes vivant dans les zones de conflit ne sont pas protégées contre le virus. Le Conseil de sécurité a la possibilité, et le devoir moral, d'agir.

Annexe 15

Déclaration de M. Antony Blinken, Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique

Je vous remercie infiniment, M. Dominic Raab. Je suis ravi d'être parmi vous tous aujourd'hui. Je remercie mon collègue tunisien de son très puissant message, ainsi que le Secrétaire général António Guterres du rôle de chef de file qu'il joue face à ce défi véritablement mondial.

Nous vous remercions, M. Raab, de nous avoir réunis, en particulier pour examiner les obstacles en matière d'accès aux vaccins, notamment dans les zones touchées par des conflits. Nous savons tous, nous sentons tous, que cette pandémie a fait payer un très lourd tribut à un grand nombre de familles et de communautés. Et avant tout, en tant qu'êtres humains, nos pensées accompagnent chacune d'entre elles.

Grâce aux efforts inlassables des scientifiques, des médecins et des professionnels de santé, plusieurs vaccins, traitements et diagnostics sûrs et efficaces ont été mis au point, et ils constituent des avancées remarquables. Grâce à la collaboration entre le secteur privé et les gouvernements, la capacité mondiale à produire des vaccins sûrs et efficaces contre la maladie à coronavirus (COVID-19) augmente, mais pas assez rapidement pour répondre aux besoins mondiaux. Les États-Unis collaboreront avec leurs partenaires dans le monde entier afin de renforcer la capacité de production et de distribution et d'améliorer l'accès, notamment aux populations marginalisées.

Nous prévoyons également de contribuer à la lutte contre cette pandémie de la manière suivante. Comme certains d'entre vous l'auront constaté, le premier memorandum sur la sécurité nationale du Président Biden a clairement montré que les États-Unis redeviendraient un leader mondial dans le domaine de la santé. Les États-Unis estiment que le multilatéralisme, l'ONU et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sont essentiels, non seulement pour mener des interventions sanitaires et humanitaires internationales efficaces face à la COVID-19, mais également pour renforcer les capacités et la sécurité mondiales dans le domaine de la santé à l'avenir. Nous sommes confrontés au problème immédiat de la COVID-19. Nous devons relever un défi à plus long terme. Fait tout aussi important, un autre défi consiste à établir la structure sanitaire mondiale la plus solide possible pour l'avenir.

Compte tenu des informations faisant état d'une nouvelle épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo et en Guinée, il est clair qu'il n'y a pas de temps à perdre. Et notre vision doit être audacieuse. Nous devons vaincre la COVID-19 et prévenir de futures pandémies. À cette fin, nous collaborerons avec nos partenaires dans le monde entier afin de renforcer et de réformer l'OMS, d'appuyer le Programme d'action pour la sécurité sanitaire mondiale, de nous préparer durablement à faire face aux menaces biologiques et de créer un système d'alerte qui nous permettra de réagir plus rapidement en termes de dépistage, de traçage et de mobilisation du matériel de protection individuelle nécessaire pour sauver des vies.

Nous voulons promouvoir la création d'un mécanisme de financement durable de la sécurité sanitaire, qui n'a que trop tardé, afin que le monde soit mieux préparé à faire face aux futures épidémies qu'il ne l'était pour cette pandémie. Nous collaborons avec l'OMS, le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins et le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT). Et nous avons récemment élevé notre participation du rang d'observateur à celui de participant aux activités du Conseil de facilitation de l'Accélérateur ACT.

Nous prévoyons de fournir un appui financier notable au Mécanisme COVAX par l'intermédiaire de Gavi, l'Alliance du Vaccin. Nous nous emploierons également à renforcer d'autres initiatives multilatérales qui contribuent à la lutte mondiale contre

la COVID-19, comme, par exemple, la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Ces engagements font fond sur une longue tradition. Au cours des deux dernières décennies, les États-Unis ont fourni plus de 140 milliards de dollars d'aide sanitaire mondiale. Nous sommes maintenant le principal contributeur à la lutte internationale contre la COVID-19.

J'ai aujourd'hui le plaisir de confirmer que d'ici la fin du mois, les États-Unis prévoient de payer plus de 200 millions de dollars de contributions obligatoires et actuelles à l'OMS. Cela constituera une avancée essentielle en vue d'honorer nos obligations financières de membre de l'OMS. Cela reflète également notre volonté renouvelée de faire en sorte que l'OMS reçoive l'appui dont elle a besoin pour diriger la lutte mondiale contre la pandémie, alors même que nous œuvrons à sa réforme pour l'avenir.

Tous les pays doivent jouer leur rôle et contribuer à la lutte contre la COVID-19. Nous avons déjà annoncé plus de 1,6 milliard de dollars d'aide économique, sanitaire et humanitaire en vue d'aider les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales à atténuer les effets de la COVID-19 ainsi que ses effets secondaires dans le monde entier. À cela s'ajoute l'engagement que nous avons pris de contribuer à hauteur de 1,6 milliard de dollars aux vastes efforts de vaccination de Gavi pour les exercices budgétaires 2020 à 2023.

À mesure que nous avançons, il sera crucial de déterminer qui a été le plus durement touché par la pandémie. Le Secrétaire général nous a appelés à placer les femmes et les filles au centre de la lutte contre la COVID-19 et des efforts de relèvement. Les statistiques dont nous avons tous pris connaissance illustrent un recul profond de l'égalité des genres, ainsi qu'une recrudescence de la violence fondée sur le genre alors que les familles sont confinées dans des espaces étroits durant la pandémie. Nous devons continuer d'appliquer la résolution 1325 (2000) et redoubler d'efforts pour mettre en œuvre la résolution 2475 (2019). Nous devons appuyer les diverses notes de synthèse du Secrétaire général sur la COVID-19 pour ce qui a trait à l'égalité des genres, aux personnes handicapées et aux autres groupes vulnérables et marginalisés. Ces groupes doivent participer en tant que décideurs à tous les niveaux, en suivant le principe « rien sur nous sans nous ».

Les pays doivent également rendre des comptes s'agissant du respect de leurs obligations en matière de droits de l'homme. Aucun pays ne doit être autorisé à utiliser la COVID-19 comme excuse pour violer les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Nous appelons également tous les pays à lutter contre la désinformation sur les vaccins. Si nous ne le faisons pas, nous mettrons gravement en péril notre mission.

Alors même que nous élargissons l'accès à des vaccins sûrs et efficaces, nous savons que des épidémies de COVID-19 risquent de se produire dans les années à venir. L'enquête d'experts en cours sur les origines de cette pandémie, ainsi que le rapport qui sera publié doivent être indépendants, et leurs conclusions doivent être fondées sur la science et les faits, sans ingérence.

Pour mieux comprendre cette pandémie et se préparer à affronter la prochaine, tous les pays doivent mettre à disposition toutes les données dès les premiers jours d'une épidémie. Et à l'avenir, tous les pays devraient participer à un processus transparent et robuste de prévention et de lutte contre les urgences sanitaires afin que le monde apprenne autant que possible aussitôt que possible. La transparence, le partage d'informations, l'accès des experts internationaux ; tous ces aspects doivent être les marques de fabrique de notre approche commune face à un problème véritablement mondial.

Les dispositions de la résolution 2532 (2020) restent aussi pertinentes que lorsque cette résolution a été adoptée en juillet 2020. Les pays touchés par des conflits et affaiblis par la guerre, la violence et des infrastructures sanitaires de mauvaise qualité restent hautement vulnérables face aux pandémies et à d'autres maladies qui peuvent être prévenues grâce à la vaccination. Cette pandémie a aggravé des crises humanitaires et politiques déjà profondes, contribuant à créer des besoins d'un niveau sans précédent.

Organiser et mener à bien de vastes campagnes de vaccination dans un contexte de violence et de conflit sera, nous le savons, extrêmement difficile. Mais nous devons le faire afin d'empêcher que les crises humanitaires ne s'aggravent et que les effets secondaires de la pandémie ne dégradent des situations politiques fragiles.

Comme l'a clairement fait savoir le Président Biden, les États-Unis collaboreront en tant que partenaire dans la lutte contre les problèmes mondiaux. Cette pandémie est un de ces problèmes. Elle nous donne l'occasion non seulement de surmonter la crise actuelle, mais également d'être mieux préparés et plus résilients à l'avenir.

Je suis reconnaissant d'avoir la possibilité de travailler avec chacun d'entre vous pour lutter contre le problème qui nous touche tous.

Annexe 16**Déclaration de M. Franck Riester, Ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité de la France**

[Original : français et anglais]

Je tiens tout d'abord à remercier le Royaume-Uni d'avoir organisé cette réunion. Je remercie également le Secrétaire général, ainsi qu'Henrietta Fore, Seth Berkeley et Jagan Chapagain pour leurs présentations.

L'adoption le 1^{er} juillet 2020 de la résolution 2532 (2020) à l'initiative de la France et de la Tunisie avait marqué un moment important de notre mobilisation contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous devons poursuivre nos efforts.

À cet égard, je voudrais rappeler que la cessation des hostilités est une condition indispensable pour lutter efficacement contre la pandémie. En dépit de certains progrès, nous l'avons vu, la situation reste très instable dans de nombreux pays.

Je tiens à saluer le travail remarquable des Casques bleus dans des conditions extrêmement difficiles. Nous devons plus que jamais soutenir les opérations de maintien de la paix. Nous devons également réfléchir à la manière de prendre en compte les personnels des opérations de maintien de la paix dans les stratégies de vaccination.

Un accès humanitaire sûr et sans entraves est également nécessaire pour faciliter le déroulement des campagnes de vaccination contre la maladie à coronavirus (COVID-19). La pandémie s'est accompagnée d'une hausse des attaques contre les personnels humanitaires et médicaux, ce qui est inacceptable. Les auteurs de ces crimes devront répondre de leurs actes devant la justice.

La réunion d'aujourd'hui doit être aussi l'occasion d'évoquer la solidarité internationale dans la lutte mondiale contre la pandémie de COVID-19. Elle est une condition *sine qua non* d'une réponse efficace à la crise. Pour la France, la vaccination contre la COVID-19 doit être considérée comme un bien public mondial, afin d'assurer un accès équitable et universel au vaccin, comme la communauté internationale l'a affirmé lors de la dernière Assemblée mondiale de la Santé.

Le soutien au multilatéralisme en santé est essentiel pour l'emporter face la pandémie. Nous devons réaffirmer le rôle central de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), seule organisation universelle en santé, dans la gestion de la crise. Nous devons aussi apporter notre plein soutien à l'Accélérateur ACT (ACT-A), un dispositif visant à accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19, dont la France a été à l'origine, avec l'OMS et la Commission européenne, afin de favoriser le développement, la production et l'accès équitable et universel aux outils de lutte contre la COVID-19. C'est pourquoi nous soutenons l'initiative britannique d'une résolution du Conseil de sécurité.

L'accès mondial au vaccin sera un test pour un nouveau multilatéralisme réunissant à la fois les États et les entreprises. Nous devons encourager les partenariats de production entre entreprises pour relever dès que possible le défi des pénuries de vaccins.

Nous devons aussi garantir que les vaccins soient sûrs et efficaces, validés par des autorités de régulation compétentes et reconnues, dont le processus de préqualification est garant de l'efficacité et de l'innocuité des produits. L'OMS joue ce rôle, là où de nombreux États ne disposent pas de l'expertise nécessaire.

Le Mécanisme COVAX est mobilisé pour répondre aux besoins. Cette facilité placée au sein d'ACT-À est pilotée par Gavi, l'Alliance du vaccin, en collaboration avec l'OMS. Soutenue depuis sa création par la France et l'Union européenne, le Mécanisme COVAX a sécurisé, pour 2021, l'accès de 92 pays à bas revenu et à revenu intermédiaire à 1,7 milliard de doses, sur un total de 2,3 milliards de doses pour 191 pays. Ce mécanisme permettra de garantir une allocation équitable de vaccins sûrs qui seront administrés selon les recommandations de l'OMS. Il est essentiel que l'accès au vaccin se fasse sur la base d'un cadre légitime défini par l'OMS, et non selon la loi du plus fort.

C'est pourquoi l'Union européenne soutient le COVAX et y contribue à hauteur de 853 millions d'euros. Cette question de solidarité et d'accès équitable et universel est au cœur de la charte pour l'accès équitable aux produits de santé COVID-19 que la France promeut et qui a été adoptée par les membres du conseil d'ACT-À le 9 février dernier.

Le Mécanisme COVAX prend aussi en compte les difficultés des zones de conflits avec la sécurisation de doses dans le cadre d'une réserve humanitaire.

La France souhaite aussi renforcer la solidarité internationale dans l'accès au vaccin contre la COVID-19 à travers la mise en place d'un mécanisme communautaire de dons de doses, aux côtés de ses partenaires de l'Union européenne.

Enfin, nous devons accroître nos efforts pour renforcer les systèmes de santé dans les États les plus fragiles, en particulier en Afrique. Sans systèmes de santé résilients qui permettent de maintenir et d'améliorer l'accès effectif à des services de santé de qualité, nous ne pourrions pas combattre le virus. La France est mobilisée notamment au travers de l'aide bilatérale en santé qu'elle apporte aux pays africains touchés par la pandémie.

Plus que jamais, nous devons soutenir le système multilatéral, en premier lieu les Nations Unies, afin que la réponse mondiale à la crise sanitaire se fasse sur la base des valeurs qui sont au cœur du système international : solidarité internationale, coopération et responsabilité.

Annexe 17**Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Qu'il me soit permis, tout d'abord, de féliciter le Royaume-Uni pour son engagement à maintenir la question de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) au menu de notre agenda du Conseil de sécurité. Je saisis l'occasion pour lui exprimer toute notre gratitude d'avoir fait du débat d'aujourd'hui un forum nous permettant de discuter des moyens de garantir un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19, dans les contextes touchés par les conflits et l'insécurité, ce dont nos intervenants, M. António Guterres, M^{me} Henrietta Fore, M. Jagan Chapagain et le docteur Seth Berkeley, nous ont édifiés dans leurs excellentes interventions.

Malgré les énormes difficultés auxquelles sont confrontés les pays, petits ou grands, riches comme pauvres, pour lutter contre la pandémie, l'espoir est permis grâce à l'excellent travail des firmes pharmaceutiques, qui a permis la découverte de vaccins dont la distribution et l'utilisation ont déjà commencé.

Mais comme l'ont indiqué maints dirigeants de par le monde, « face à une pandémie, la chaîne de notre sécurité sanitaire est aussi solide que son maillon le plus faible. » Aucun pays ni région du monde ne saurait se sentir protégé ou en sécurité tant que tous les autres pays et régions ne le seront, car, faut-il le rappeler, ce virus ne connaît pas de frontières.

Il est donc impératif de veiller à ce que la distribution du vaccin ne donne pas lieu à des réponses sanitaires protectionnistes et contradictoires, où certains pays feraient utilisation de ce bien commun comme d'un instrument servant à avancer leurs visions hégémoniques et autres sphères d'influence, en lieu et place d'une réponse internationale coordonnée, inclusive et globale. À ce jour, il est estimé que les pays ne comptant que 16 % de la population mondiale ont acheté 60 % de l'approvisionnement mondial en vaccins.

Cette « pénurie artificielle », comme l'a si bien qualifiée le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, met à mal les efforts de nombreux pays, surtout ceux en zones de conflits, pour répondre aux impératifs du droit international humanitaire, notamment l'obligation de prévenir et de contrôler les épidémies et de garantir l'accès aux soins de santé, dont les vaccinations, sans discrimination.

C'est le moment ici de saluer les efforts de cette organisation en vue d'établir un tampon humanitaire, garantissant que jusqu'à 5 % des doses de vaccin contre la COVID-19 achetées par l'intermédiaire du Mécanisme COVAX servent de stock de réserve pour les populations nécessiteuses ou en zone de conflit, notamment les déplacés internes, les migrants, les demandeurs d'asile et autres. Ma délégation soutient cette initiative à travers laquelle les pays africains pourront se procurer des quantités suffisantes de vaccins à des prix abordables.

Nonobstant les efforts des chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine, à travers la mise en place d'un processus d'approvisionnement en vaccins grâce au Mécanisme COVAX, qui se base sur les initiatives déjà prises par les États Membres et par la communauté internationale, beaucoup reste à faire afin de garantir un accès complet au vaccin pour les populations vulnérables dans les situations de conflit et de fragilité. Pour que cet accès soit effectif, le moment est venu de traduire par les actes ce que doit être la vraie solidarité humaine.

Garantir que les personnes vivant dans des situations de conflit et de fragilité reçoivent les vaccins contre la COVID-19 et ne soient pas laissées pour compte par les programmes de vaccination nationaux et internationaux nécessite que l'on puisse surmonter les principaux obstacles à la fourniture de vaccins dans ces pays à travers une préparation adéquate.

Le Conseil, et avec lui, la communauté internationale doivent s'engager résolument dans la guerre contre cette pandémie qui constitue une véritable menace à la paix et à la sécurité internationale. Nous devons aussi nous atteler à tirer profit de l'expérience acquise par certains pays, notamment dans le cadre de la lutte contre la maladie à virus Ebola.

À cet égard, la mise en place de mesures fortes pour assurer la disponibilité de fournitures médicales essentielles, notamment le matériel de laboratoire, les équipements de protection individuelle et les tests, est un hommage à l'expérience que ces pays et, au-delà, la communauté internationale, ont tirée de la crise d'Ebola. Nul doute qu'avec le précieux soutien de l'Organisation mondiale de la Santé, de Gavi, l'Alliance du Vaccin et d'autres partenaires déjà engagés, nous pourrions œuvrer à la mise en place de stratégies de vaccination encore plus efficaces.

Toute aussi importante est l'attention qui doit être accordée à la campagne de sensibilisation entreprise par les différents gouvernements en vue de créer un climat de confiance et de surmonter la méfiance à l'égard des vaccins. À cet effet, l'implication des jeunes et des femmes, du secteur privé, de la société civile, et des chefs traditionnels et religieux dans la conception et l'élaboration des plans de communication est plus que nécessaire.

Je voudrais, pour conclure, affirmer qu'aujourd'hui n'est pas le temps des mots, c'est le temps de l'action, pour honorer la mémoire de tous nos êtres chers, hélas emportés, par millions, par cette terrible pandémie, pour que, comme l'a dit Albert Camus, dans son roman *La Peste*, nous puissions apprendre qu'au milieu des fléaux, il y a dans les hommes plus de choses à admirer que de choses à mépriser.

Annexe 18**Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Nous remercions les intervenants des informations qu'ils nous ont communiquées. Nous saluons l'initiative prise par la présidence britannique d'organiser cette visioconférence sur les questions liées à la lutte contre la nouvelle pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

L'un des éléments clefs de cette action est de garantir un accès universel équitable aux vaccins contre la COVID-19. Pour ce faire, nous devons disposer d'un portefeuille de solutions sûres et efficaces et aider les États Membres intéressés à fournir des vaccins à ceux qui en ont besoin. Nous estimons que la plupart de ces questions relèvent des mécanismes spécialisés du système des Nations Unies, principalement l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Assemblée générale et le Conseil économique et social. Nous considérons également qu'une discussion générale sur ce sujet dépasse la compétence du Conseil de sécurité. Cependant, nous sommes prêts à débattre des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution 2532 (2020) dans le cadre de l'activité du Conseil de sécurité.

La pandémie de COVID-19 a été pour nous tous une épreuve très difficile, démontrant l'impossibilité d'assurer la sécurité épidémiologique dans un seul pays et l'impérieuse nécessité d'efforts collectifs à l'échelle internationale. La Russie appuie le rôle central joué par l'OMS en tant que mécanisme multilatéral chargé de coordonner la réponse mondiale aux urgences sanitaires, tout en respectant la souveraineté de ses États Membres.

Malheureusement, l'épidémie mondiale de COVID-19 n'a pas épargné les États en situation de conflit armé et menace maintenant d'aggraver plus encore les conséquences humanitaires déjà catastrophiques qui en découlent. Les actions armées empêchent une mise en œuvre efficace des mesures anti-pandémiques, constituent une menace pour les infrastructures médicales et détournent les ressources gouvernementales des soins de santé publique. C'est pourquoi la Russie a été parmi les premiers à appuyer l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial.

Nous n'avons cessé de souligner la nécessité d'instituer une pause humanitaire dans les zones de conflit. Nous soulignons une fois encore que, conformément à la résolution 2532 (2020), ces mesures ne s'appliquent pas aux opérations de lutte contre les groupes terroristes internationalement reconnus qui tentent d'exploiter la situation actuelle pour obtenir un avantage sur le terrain. Nous sommes également convaincus que les risques de détérioration de la situation humanitaire dans les conflits armés en temps de pandémie de COVID-19 doivent être considérés dans le contexte des situations spécifiques des pays inscrits à l'ordre du jour du Conseil.

Si les restrictions liées à la COVID-19 ont créé de nouveaux défis pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, l'Organisation a néanmoins réussi à éviter jusqu'à présent toute conséquence négative grave en découlant. En ce qui concerne la lutte contre la pandémie, les efforts du Conseil de sécurité devraient se concentrer sur le soutien aux activités des opérations de maintien de la paix, sur la poursuite des processus de règlement des conflits et sur la mise en œuvre de l'initiative de cessez-le-feu à l'échelle mondiale. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par le Secrétariat pour assurer la vaccination rapide des contingents de

maintien de la paix, en étroite collaboration avec le groupe d'amis concerné composé d'États intéressés. Nous sommes d'avis que les vaccinations elles-mêmes doivent être effectuées sur une base volontaire.

Nous sommes contraints de rappeler une fois de plus que la résolution 2532 (2020), entre autres choses, appuie également l'appel du Secrétaire général à lever les sanctions unilatérales illégales qui sapent les capacités des pays touchés, en particulier les pays en développement, à contrer la pandémie et à se remettre de ses effets sur le plan socioéconomique. Les tentatives persistantes des partisans de cette pratique illégitime pour réduire au silence ceux qui voudraient aborder cette question à l'ONU, ou l'écarter complètement en invoquant des « dérogations pour raison humanitaire » dépourvues de toute validité ne résolvent pas le problème. À cet égard, nous rappelons l'initiative du Président de la Russie, Vladimir Poutine, concernant la création de « corridors verts », à l'abri des guerres commerciales et des sanctions, afin de livrer des produits de base et des médicaments essentiels aux États qui en ont besoin.

La Russie apporte une contribution importante à la lutte mondiale contre la COVID-19, notamment en veillant à ce que la population mondiale ait accès à des vaccins sûrs et efficaces. Les vaccins russes contre le coronavirus ont été parmi les premiers au monde. Deux d'entre eux – Sputnik-V, basé sur une plateforme de vecteur adénoviral, et EpiVacCorona, basé sur une plateforme de peptides – ont déjà été enregistrés et mis en circulation. Le troisième vaccin russe, CoviVac, qui est basé sur le coronavirus neutralisé, se trouve maintenant à un stade avancé et est en attente d'enregistrement.

Les résultats des essais cliniques de Sputnik-V, publiés récemment dans la revue médicale réputée *The Lancet*, prouvent son haut niveau d'efficacité et de sécurité. À ce jour, Sputnik-V, qui est facile à stocker et à transporter, a été approuvé dans 27 pays d'Europe, d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient, d'Amérique du Nord et d'Amérique latine, ce qui en fait l'un des trois premiers vaccins contre la COVID-19 en nombre d'autorisations. L'OMS examine les demandes d'homologation de nos vaccins au titre de la procédure pour les situations d'urgence.

Nous ne pouvons qu'être d'accord avec le Secrétaire d'État Blinken : la désinformation sur les vaccins est inacceptable et nous devons consolider nos efforts.

La Russie a fourni d'autres formes d'aide dans la lutte contre la pandémie en dépêchant une vingtaine de missions médicales dans 15 pays, en envoyant des systèmes de dépistage dans 50 pays et en faisant don de milliers de pièces d'équipement et de millions d'articles de protection individuelle. Nous nous appuyons sur nos contacts avec le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 et sommes également ouverts à la coopération avec tous les partenaires intéressés pour accroître l'accessibilité des vaccins, médicaments et équipements de protection individuelles russes en les produisant localement. Nous sommes prêts à participer à d'autres formes de coopération internationale pour lutter conjointement contre la pandémie.

Pour terminer, nous constatons que le Conseil est largement uni autour de la mise en commun des efforts dans ce domaine et contre tout abus des vaccins à quelque fin que ce soit. C'est l'aide la plus importante que nous pouvons apporter aujourd'hui à ceux qui sont dans le besoin. Nous réitérons notre appel, qui s'applique également à d'autres formes d'assistance, en faveur d'une aide dépolitisée et libre de toute condition politique.

Annexe 19

Déclaration de M^{me} Adela Raz, Représentante permanente de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que votre délégation, d'avoir organisé ce débat public de haut niveau du Conseil de sécurité, qui arrive à point nommé, sur les moyens de garantir un accès équitable aux vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) dans les contextes de conflit et d'insécurité. Je remercie également S. E. M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que les autres intervenants de leurs déclarations éclairantes et du vif soutien qu'ils ont exprimé aux communautés vulnérables et à l'équité en matière de vaccination.

Cette discussion est de la plus haute importance pour tous les pays touchés par un conflit, notamment l'Afghanistan. Bien que nous partagions l'optimisme de la communauté internationale quant à l'approbation et à la distribution des vaccins, nous sommes conscients des énormes défis que nous devons relever pour garantir un accès équitable aux vaccins pour tous les pays, ainsi que de la complexe tâche de vaccination de tous les Afghans qui s'ensuivra afin de vaincre enfin le virus.

Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que la distribution équitable des vaccins doit être au centre de nos efforts pour reconstruire en mieux. Sans un accès universel, les inégalités s'exacerberont davantage dans le monde. Le virus continuera de se propager et de muter en de nouvelles souches jusqu'à ce que nous parvenions à une vaccination généralisée aux quatre coins de la planète. Les chaînes d'approvisionnement mondiales ne se rétabliront pas, et nos populations ne pourront pas participer aux activités commerciales et politiques internationales. La seule façon de vaincre le virus et de reconstruire en mieux, c'est de faire en sorte que le vaccin soit un bien public mondial.

Nous saluons les efforts déployés par les États Membres et les organisations internationales pour promouvoir l'accès universel aux vaccins par l'intermédiaire du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins. Mais il faut aller beaucoup plus loin. Le Mécanisme COVAX doit être entièrement financé, et des ressources supplémentaires sont nécessaires pour que tous les habitants des pays les plus vulnérables du monde puissent recevoir le vaccin, et pas seulement 20 % d'entre eux.

Mais pour les pays touchés par un conflit et par l'insécurité, l'accès au vaccin n'est que la première partie difficile d'une équation complexe. Alors que les habitants de la planète sont restés en sécurité chez eux, les Afghans ont dû affronter le virus sous le stress des attaques incessantes et inhumaines des Taliban et d'autres groupes terroristes. Ces groupes ont fait preuve d'un mépris total pour le droit international humanitaire et ont refusé d'adhérer aux appels mondiaux en faveur d'un cessez-le-feu humanitaire pour permettre aux Gouvernements de se concentrer sur la lutte contre les effets de la pandémie. En revanche, ils ont intensifié les niveaux de violence et multiplié les assassinats ciblés, malgré la condamnation claire de la communauté internationale exprimée dans une déclaration publiée le 31 janvier 2021.

Entre-temps, les effets de la pandémie ont été graves. Elle a plongé un grand nombre de nos concitoyens dans la pauvreté, augmenté les taux de chômage et exacerbé la situation déjà complexe de nos déplacés et réfugiés qui rentrent au pays. Aujourd'hui, environ 18,4 millions d'Afghans ont besoin d'une aide humanitaire, ce qui représente une augmentation de près de 100 % en 2020. Notre gouvernement a répondu à cette crise avec ses ressources limitées et avec l'appui de ses généreux partenaires. Mais nous ne pourrions pas faire grand-chose de plus tant que des groupes comme les Taliban continueront de faire la guerre à leur propre peuple et

aux travailleurs humanitaires qui tentent de l'aider. C'est pourquoi aujourd'hui, nous appelons une nouvelle fois les Taliban à adhérer à l'appel au cessez-le-feu lancé par le Secrétaire général et à la résolution 2532 (2020).

Sans un cessez-le-feu et un accès humanitaire complet, la population afghane ne sera jamais vaccinée contre la COVID-19. N'oublions pas que la dernière fois que les Taliban ont décidé d'agir activement contre la science et la santé publique, la polio est réapparue en Afghanistan après des années de forte baisse des cas. Si les Taliban sont réellement attachés à la paix, ils doivent comprendre que la lutte contre la COVID-19 passe nécessairement par un accès universel aux vaccins et par la cessation des hostilités pour permettre une campagne de vaccination couvrant l'ensemble du territoire afghan.

Par conséquent, nous appelons l'ONU, et en particulier le Conseil de sécurité, à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre la résolution 2532 (2020), et nous demandons aux Taliban d'adhérer enfin à un cessez-le-feu afin de pouvoir répondre efficacement aux défis urgents posés par cette pandémie. Cela sera non seulement bénéfique pour la sécurité à long terme de notre peuple et pour notre capacité de mieux reconstruire, mais ce serait aussi un signe de bonne foi qui montrerait que les Taliban sont attachés à un Afghanistan prospère et pacifique ainsi qu'au succès des pourparlers de paix, seul moyen de parvenir à une paix permanente, à la stabilité et à une solution politique. En fin de compte, cela symboliserait un accord avec le Gouvernement afghan, mais aussi avec son peuple, un groupe dont les Taliban doivent gagner la confiance.

Annexe 20

Déclaration de la Mission permanente de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Une pandémie mondiale exige une réponse mondiale et équitable. C'est pourquoi l'Australie a toujours préconisé un accès équitable pour tous à des vaccins sûrs et efficaces contre la maladie à coronavirus (COVID-19). L'un des éléments clefs de notre réponse, c'est le système de garantie de marché (AMC) du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins. Nous devons faire en sorte que la réponse mondiale ne laisse personne de côté. Nous ne sommes pas en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas. Cela inclut les personnes les plus vulnérables vivant dans des situations de conflit ou des contextes de fragilité.

La liste des pays en situation de conflit ou de fragilité du Groupe de la Banque mondiale pour 2021 comprend sept petits États confrontés à des niveaux élevés de fragilité institutionnelle et sociale. Six d'entre eux se trouvent dans le Pacifique. L'Australie s'est donc réjouie de voir les défis et les vulnérabilités spécifiques auxquels sont confrontées les petites économies de l'Association internationale de développement reconnus dans la liste des pays éligibles du système de garantie de marché du COVAX. La pandémie a mis en évidence de nombreux défis et fragilités préexistants dans ces environnements complexes, notamment les économies d'échelle, la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et les capacités limitées.

L'Australie convient que le stock humanitaire du COVAX est une mesure importante, mais il ne saurait se substituer à la responsabilité de l'État. Les populations vulnérables doivent être prioritaires dans le cadre de plans nationaux de déploiement et de vaccination. Lorsque le stock est déployé, et pour d'autres efforts internationaux dans ces contextes, nous devons continuer de nous tourner vers des partenaires de confiance, tels que l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi que vers des organisations de la société civile.

Il n'a jamais été aussi important de renforcer la confiance des communautés dans les vaccins. Nous devons travailler avec les dirigeants et les membres influents des communautés, appuyer les agents de santé communautaires et nous assurer que nous disposons de systèmes performants pour mettre en œuvre de manière effective et efficace les programmes de vaccination contre la COVID-19. Nous ne sommes pas en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas.

Annexe 21**Déclaration de la Mission permanente de Bahreïn auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

Tout d'abord, je tiens à remercier la délégation permanente du Royaume-Uni d'avoir organisé cette importante réunion, qui se tient à la lumière de la persistance des conflits dans diverses régions du monde, malgré les circonstances exceptionnelles liées aux défis découlant de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Je remercie également le Ministre des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni, Dominic Raab, de présider cette réunion. Je remercie aussi le Secrétaire général António Guterres, la Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Henrietta Fore, et les autres orateurs de leurs déclarations importantes.

Des efforts concrets ont permis de mettre au point des vaccins contre la COVID-19 en un temps record, permettant ainsi d'œuvrer à un retour progressif à une vie normale dans le monde entier. Dans le même temps, cependant, la pandémie a souligné l'importance de la solidarité et de la coordination internationales. Le monde et, en particulier, la région du Moyen-Orient restent confrontés à des problèmes et des menaces multiples. Les conflits armés affaiblissent les infrastructures, notamment les installations sanitaires, et exacerbent la souffrance des populations civiles dans les pays touchés. Les conditions sur le terrain font qu'il est difficile de fournir une aide médicale aux personnes qui en ont besoin.

Bahreïn réitère donc son appui à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial. Pour lutter contre la pandémie, les États et les organisations internationales doivent axer leurs efforts sur la fourniture d'une aide médicale à ceux qui en ont besoin, en particulier dans les zones de conflit.

Nous sommes convaincus que la coopération internationale et l'action collective sont essentielles pour vaincre le virus. En conséquence, sous la direction du Roi Hamad bin Isa Al Khalifa, Bahreïn a dès le départ renforcé sa coopération avec les acteurs internationaux, en particulier l'Organisation mondiale de la Santé, pour lutter contre la pandémie. Bahreïn a ainsi été en mesure de participer efficacement à la lutte internationale contre le virus. Il a également contribué aux efforts internationaux visant à mettre au point un vaccin sûr grâce à la participation de volontaires au stade 3 des essais cliniques pour un des vaccins.

Au niveau national, Bahreïn s'est mobilisé rapidement pour contenir le virus et contrer ses effets. Trois semaines avant que son premier cas soit confirmé, Bahreïn a commencé à mettre en place les infrastructures nécessaires pour lutter contre une crise mondiale de cette ampleur. Il a créé une commission présidée par S. A. R. le Prince Salman bin Hamad Al Khalifa, Prince héritier et Ministre de l'intérieur de Bahreïn, qui a été chargée de coordonner la prise de décisions entre tous les acteurs gouvernementaux. Les groupes de travail nationaux chargés de lutter contre la propagation du virus se sont réunis quotidiennement. L'application BeAware Bahreïn a été créée pour faciliter la recherche des cas contact et collecter des données sur le virus, le dépistage au moyen de tests d'amplification en chaîne par polymérase (PCR) et la vaccination. Bahreïn a autorisé l'utilisation d'urgence de quatre vaccins. Ils sont fournis gratuitement dans le cadre du programme national de vaccination, qui couvre aussi bien les citoyens que les résidents.

Enfin, Bahreïn tient à souligner une fois de plus que nous devons mettre de côté nos différends, promouvoir la solidarité et la coopération, et travailler ensemble pour lutter contre les problèmes actuels et renforcer la préparation mondiale pour prévenir d'autres nouvelles menaces du même ordre. Bahreïn est déterminé à collaborer avec la communauté internationale pour atteindre les objectifs de développement durable en mettant l'accent sur la sécurité sanitaire.

Annexe 22**Déclaration de M^{me} Rabab Fatima, Représentante permanente du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie le Royaume-Uni d'avoir organisé durant sa présidence cet important débat sur la vaccination contre la maladie à coronavirus (COVID-19) dans les zones touchées par des conflits. Je remercie également les intervenants d'avoir partagé leurs vues sur les difficultés que pose la vaccination contre la COVID-19 dans les situations de conflit et sur les moyens de les atténuer.

Les effets dévastateurs de la COVID-19 touchent la santé et les moyens de subsistance de tous. Nous traversons une période difficile. Avec plus de 2,4 millions de morts et plus de 110 millions de cas confirmés, mais aussi des conséquences économiques mondiales qui ont déclenché la pire récession depuis la Seconde Guerre mondiale, cette pandémie a marqué chacun d'entre nous. Cependant, malgré l'ampleur colossale des problèmes, le monde est également entré dans une ère nouvelle de coopération internationale, de collaboration scientifique et de reconnaissance des travailleurs de première ligne. Le rôle des soldats de la paix, qui ont offert diverses formes d'appui aux communautés locales, notamment les femmes et les enfants, pour tenter de prévenir la propagation du virus est largement reconnu et apprécié.

Nous remercions les dirigeants de l'ONU, en particulier le Secrétaire général pour son rôle de chef de file et les efforts entrepris en vue de maintenir la paix et la sécurité internationales durant cette période difficile. Son appel à un cessez-le-feu mondial au début de la pandémie était également une initiative opportune et audacieuse. Le Bangladesh a appuyé cet appel et a pris conjointement la tête d'un groupe interrégional de pays pour publier une déclaration soutenant cet appel, laquelle a reçu l'appui massif de plus de 170 pays.

Je félicite également le Département des opérations de paix et le Département de l'appui opérationnel d'avoir agi avec diligence pour répondre aux préoccupations exprimées par les pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police concernant la sûreté et la sécurité des soldats de la paix. Nous continuons de collaborer avec eux, car nous n'avons pas encore réglé les problèmes supplémentaires que pose la pandémie.

Les campagnes mondiales de vaccination contre la COVID-19 ont commencé avec la promesse que l'on mettrait fin à cette crise. Il existe pourtant de nombreux problèmes. Je voudrais en mentionner certains.

Premièrement, même si les progrès accomplis sur la voie de la mise au point de vaccins ont certainement été très encourageants, la distribution des vaccins à l'échelle mondiale n'est pas satisfaisante. Au contraire, elle perpétue les inégalités et l'exclusion existantes. Il est particulièrement important de veiller à ce que tout le monde ait accès aux vaccins. Un accès rapide, juste et équitable aux vaccins contre la COVID-19 pour les populations du monde entier, indépendamment de leur capacité de paiement, doit être garanti. Il est nécessaire de s'engager mondialement à traiter les vaccins contre la COVID-19 comme un bien public mondial.

La solidarité et la collaboration mondiales jouent un rôle clef dans la lutte contre la COVID-19. Alors que nous nous relevons et que nous reconstruisons, nous devons mobiliser une fois de plus cette solidarité et cette collaboration mondiales. Nous devons veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. C'est essentiel parce que tant que tout le monde n'est pas protégé contre la COVID-19, nous restons tous en danger.

Deuxièmement, le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins est un exemple inédit de solidarité mondiale et de solution mondiale face à une pandémie. Le financement nécessaire du Mécanisme COVAX doit être garanti afin de réduire l'écart en matière d'accès aux vaccins que nous observons actuellement entre les pays développés et les pays en développement. Ceci est essentiel pour atteindre l'objectif du Mécanisme COVAX, à savoir fournir, en 2021, 2 milliards de doses de vaccins sûrs et efficaces à tous les pays participants, en fonction du nombre d'habitants, y compris les groupes vulnérables et les personnes marginalisées dans des situations fragiles. L'apport de fonds supplémentaires au Mécanisme COVAX permettra également d'élargir la distribution de vaccins pour une utilisation d'urgence ou humanitaire.

Troisièmement, les systèmes de santé du monde entier n'étaient pas préparés à lutter contre la pandémie, et ils n'étaient pas assez résilients pour atténuer ses effets. La situation dans les zones touchées par des conflits est encore plus grave. Pour les personnes qui vivent dans des zones de conflit, l'accès aux services de santé de base est souvent difficile. Ces populations méritent d'être protégées contre cette pandémie. Elles doivent également bénéficier des programmes de vaccination nationaux et être reconnues en tant que personnes ayant besoin de la protection sanitaire qu'offre le vaccin.

Le Bangladesh est déterminé à contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous sommes actuellement le principal fournisseur de contingents et d'effectifs de police aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour que nos soldats de la paix ne soient pas infectés, et nous restons vigilants afin qu'ils ne soient pas exposés à la COVID-19 dans les zones de mission. Ces mesures englobent un approvisionnement adéquat en équipements de protection individuelle, le dépistage avant le départ et la connaissance des mesures sanitaires et d'hygiène. Maintenant que les vaccins sont disponibles au Bangladesh, nous veillerons à ce que tous les soldats de la paix soient vaccinés avant leur déploiement dans des zones de mission.

Dans le contexte des zones touchées par les conflits, nous restons préoccupés par l'accessibilité aux vaccins pour le personnel de maintien de la paix qui se trouve déjà dans les zones de mission. Nous demandons instamment à l'Organisation des Nations Unies de veiller à ce qu'un système inclusif soit mis en place pour assurer la vaccination précoce de nos soldats de la paix et des autres agents de première ligne des Nations Unies. L'ONU doit prendre toutes les mesures nécessaires pour disposer des vaccins dans les zones de mission, y compris – si nécessaire – le déploiement d'un plus grand nombre d'agents de santé pouvant mettre en œuvre les programmes de vaccination et administrer les vaccins aux soldats de la paix et aux autres populations vulnérables dans les zones fragiles et touchées par les conflits. C'est également essentiel pour la mise en œuvre de la résolution 2532 (2020).

Dans ce contexte, je souhaite réaffirmer qu'il est important d'inclure dans les mandats des futures opérations de paix les ressources nécessaires pour faire face à ces urgences sanitaires et autres.

À cet égard, nous nous félicitons vivement de l'annonce faite par le Gouvernement indien de fournir 200 000 doses de vaccins aux soldats de la paix de l'ONU. Nous remercions l'Inde pour sa solidarité et son appui continu, par le biais de l'initiative Vaccine Maitri, en vue de protéger les soldats de la paix.

Annexe 23**Déclaration de la Mission permanente de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Au cours des derniers mois, nous avons été témoins de besoins et de défis sans précédent. Au-delà des conséquences socio-économiques dramatiques de la crise liée à la maladie à coronavirus (COVID-19), cette crise a démontré à nouveau le prix à payer pour des services de santé publique sous-financés et sous-priorisés. Les campagnes de vaccination sont perturbées, mettant au moins 80 millions d'enfants en danger de maladies et de mort. De plus, la méfiance et la désinformation sapent l'efficacité de la réponse apportée et des campagnes de vaccinations lancées récemment. Nous assistons à des discours de haine, à de la stigmatisation et à des fausses nouvelles qui alimentent la violence contre les civils et les travailleurs de la santé. Les groupes armés profitent des vides laissés par la crise sanitaire pour étendre leur emprise sur les populations. La pandémie a mis en lumière les défis à relever dans le monde entier et a aggravé les inégalités, la fragilité et le coût humain des conflits.

Le vaccin contre le coronavirus doit être considéré comme un bien public global. La Belgique est en faveur de l'accès équitable aux vaccins pour tous, en soutenant le Mécanisme COVAX. Jusqu'à présent, l'Union européenne et ses États membres ont versé 853 millions d'euros, ce qui fait de l'Union européenne l'un des donateurs les plus importants du Mécanisme COVAX. La Belgique appuie également directement le Mécanisme COVAX pour un montant de 4 millions d'euros en 2021, contribuant ainsi à l'accès aux vaccins des 92 pays à revenus faible et intermédiaire participant au Mécanisme COVAX. En effet, le Mécanisme COVAX est la seule initiative mondiale qui travaille avec les gouvernements et les fabricants pour s'assurer que les vaccins contre la COVID-19 soient disponibles dans le monde entier, y compris dans les zones de conflit armé.

Et c'est dans ces situations de conflit en particulier que le Conseil de Sécurité a un rôle important à jouer. L'accès aux vaccins ne pourra jamais être considéré équitable tant que les populations civiles dans des zones de conflit en sont privées, pour des raisons mal conçues qui ne répondent qu'aux intérêts étroits des autorités ou des groupes armés au pouvoir. Il relève de la responsabilité du Conseil en matière de protection de la paix et de la stabilité internationales qu'il garantisse l'accès aux populations civiles dans des zones de conflit ; qu'il garantisse la protection de travailleurs humanitaires et médicaux, tant contre les attaques physiques que la diffusion de fausses informations ; et qu'il mette un terme aux attaques contre des facilités sanitaires, comme on les a vues en Syrie, et contre les soins de santé en général.

Le Conseil pourrait appeler de nouveau à un cessez-le-feu mondial, comme il l'a fait dans sa résolution 2532 (2020), ou il pourrait y accorder un autre suivi. Le Conseil pourrait autonomiser les missions de maintien de la paix de façon plus structurelle pour la distribution des vaccins, par l'adaptation de leurs mandats à une telle tâche. Le Conseil pourrait même imposer des mesures à l'encontre des acteurs qui cherchent à obstruer la livraison rapide et fiable des vaccins. Quoi qu'il en soit, le Conseil ne devrait pas exclure la considération d'aucun moyen à sa disposition pour veiller sur le bien-être des populations civiles dans des zones de conflit armé.

Le monde actuel, fragilisé par la crise de la COVID-19, ne peut aujourd'hui se permettre des fractures géostratégiques. Il s'agit d'une crise à tous les niveaux de notre existence. C'est une crise sanitaire et humanitaire. C'est une crise économique, une crise sécuritaire, une crise de la faim, une crise de protection et une crise des droits

humains. Pour lutter contre ces multiples crises, une réponse mondiale coordonnée est la seule façon d'avancer. Ces défis ne font que démontrer que nous devons agir davantage et ensemble. La Belgique se tient prête à assumer ses responsabilités à cette fin. C'est pourquoi nous partageons vos préoccupations concernant les implications de l'accès inéquitable au vaccin contre la COVID-19 pour la stabilité et la paix mondiales déjà fragilisées.

Nous soutenons donc pleinement le leadership du Secrétaire général et les autres initiatives pour faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19. Comme l'a évoqué le Secrétaire général : le « vaccinalisme » est toxique, car personne n'est en sécurité tant que le monde entier n'est pas en sécurité. La solidarité mondiale est égale à l'intérêt personnel. La Belgique est convaincue que la seule façon de combattre le virus et ses nouvelles souches est par la coopération multilatérale basée sur le principe consistant à ne laisser personne de côté.

Annexe 24**Déclaration de M. Ronaldo Costa Filho, Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le Brésil félicite la présidence britannique du Conseil de sécurité d'avoir organisé ce débat sur les incidences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales – le quatrième du genre depuis l'adoption de la résolution 2532 (2020). Alors que la seconde vague de la pandémie frappe le monde entier, nous nous félicitons également de la décision d'examiner, au Conseil de sécurité, la question de la vaccination dans les situations de conflit et consécutives à un conflit.

D'une manière générale, le Brésil se félicite de voir le Conseil de sécurité se montrer à la hauteur de la situation et monter au créneau, exerçant ainsi son autorité constitutionnelle de préservation de la paix et de la sécurité internationales lorsqu'il y est invité. La pandémie a eu un impact sur la paix mondiale, et le Conseil ne s'est pas soustrait à ses responsabilités. Nous saluons à cet égard les efforts inlassables déployés par la France et la Tunisie, dont la détermination a permis de rallier le Conseil autour de l'objectif de contenir ce virus mortel.

Cependant, nous voudrions également ajouter un avertissement concernant la compétence du Conseil de sécurité à l'égard des incidences des pandémies qui devrait, selon nous, être limitée à la relation avec les menaces contre la paix et la sécurité internationales, car nous devons éviter la tentation d'étendre la compétence du Conseil à tous les aspects de la vie internationale.

Nous appuyons la mise en œuvre intégrale de la résolution 2532 (2020), y compris pour jeter les bases d'une pause humanitaire, et nous nous faisons l'écho de l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial immédiat, qui a inspiré son adoption en premier lieu. Le Brésil est fier d'avoir souscrit à l'appel du Secrétaire général, étant l'un des 170 pays signataires de la déclaration soutenant son appel à un cessez-le-feu mondial et membre du Groupe des Amis pour la protection des civils, qui a apporté son soutien au cessez-le-feu mondial de son propre chef. La question de faire taire les armes est encore plus pressante en période de pandémie mondiale et meurtrière.

Près d'un an après l'appel précurseur lancé par le Secrétaire général, nous jugeons encourageants les progrès réalisés dans les dossiers qui nous paraissent autrefois insolubles. La situation en Libye en est une illustration. Le cessez-le-feu négocié par l'ONU est intervenu dans le sillage de cet appel, ouvrant la voie à l'entente politique qui se dessine au sein du Forum de dialogue politique interlibyen. Néanmoins, il reste beaucoup à faire en termes de prévention des conflits et de consolidation de la paix afin de garantir le respect des dispositions de la résolution 2532 (2020).

Il est remarquable que la communauté scientifique mondiale ait réussi à mettre au point plusieurs types de vaccins efficaces en moins d'un an, ce qui laisse espérer que les jours de la pandémie sont peut-être comptés.

Le Brésil travaille actuellement sur 15 projets nationaux de vaccins, ayant également signé des accords avec les laboratoires pharmaceutiques AstraZeneca et Sinovac pour réaliser des essais cliniques et, éventuellement, fabriquer localement leurs vaccins contre la COVID-19. Le Brésil participe également au Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19, à l'essai clinique Solidarity et à l'appel à l'action solidaire, et travaille en étroite collaboration avec de nombreuses parties prenantes, dont l'Organisation panaméricaine de la santé et les pays voisins, pour renforcer les systèmes de santé nationaux en vue de rendre la vaccination universelle dans les meilleurs délais.

Nous appelons le Conseil de sécurité à rester vigilant face aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, d'autant plus que la pandémie continue d'affecter la vie et les moyens de subsistance des personnes et de leurs familles et communautés dans le monde entier, notamment là où la paix et le développement font défaut.

Annexe 25**Déclaration de la Mission permanente du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

Les répercussions considérables de la maladie à coronavirus (COVID-19) soulignent l'importance de la solidarité : tous les pays doivent travailler ensemble pour lutter contre la pandémie, aider les populations vulnérables, soutenir la circulation continue des biens et des services, et développer des traitements, des diagnostics et des vaccins efficaces et fournir un accès équitable à ceux-ci partout dans le monde.

Les personnes vivant dans des environnements fragiles et touchés par des conflits doivent composer avec des difficultés exacerbées par la pauvreté, l'insécurité et, dans de nombreux cas, des crises humanitaires prolongées et un accès limité à des services de soins de santé. Les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par les mesures d'isolement et de quarantaine liées à la COVID-19, surtout compte tenu de l'augmentation de la violence fondée sur le genre et de l'accès limité aux soins de santé sexuelle et procréative et aux droits et services connexes. Collectivement, nous devons faire plus pour faire progresser les droits en matière de santé sexuelle et procréative dans le monde, et ce pour aider les femmes et les filles à avancer, alors même que la pandémie tente de les faire reculer.

À cet égard, le Conseil de sécurité, les États Membres, l'Organisation des Nations Unies et les acteurs de la société civile ont tous un rôle à jouer pour veiller à ce que les plus vulnérables ne soient pas laissés pour compte. Le Canada estime que nous devons soutenir les autres pays dans leur lutte contre la COVID-19 afin de protéger les plus vulnérables, où qu'ils se trouvent. Depuis février 2020, le Canada a démontré cet engagement en annonçant un soutien supplémentaire de près de 1,6 milliard de dollars pour contribuer à la réponse mondiale de lutte contre la COVID-19.

La mise en œuvre réussie du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT) et du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins montre que, lorsque le monde entier s'unit pour un but commun, tout est possible. En ce qui concerne l'Accélérateur ACT et ses piliers, la rapidité avec laquelle le soutien mondial a été mobilisé, l'ambition de la mission et l'impact généré partout dans le monde sont sans précédent.

Le Canada soutient pleinement l'Accélérateur ACT, notamment en tant que membre du Mécanisme COVAX et partisan du système de garantie de marché. Par la voie du Mécanisme COVAX, le Canada appuie un accès rapide, juste et équitable à des vaccins sûrs, efficaces et de haute qualité pour tous les pays participants.

Le Canada invite les pays à inclure dans leurs plans de vaccination nationaux toutes les personnes se trouvant à l'intérieur de leurs frontières, y compris les réfugiés, les personnes déplacées et les migrants. Nous demandons également au Conseil de sécurité et à toutes les parties à des conflits de mettre pleinement en œuvre la résolution 2532 (2020) et de garantir un accès rapide, sûr et sans entrave au personnel humanitaire pour qu'il puisse fournir tous les services de santé vitaux, y compris entreprendre des efforts de vaccination.

Les opérations de paix des Nations Unies jouent un rôle essentiel pour soutenir les États hôtes, protéger les civils et les communautés vulnérables, y compris ceux qui sont en détention, et freiner la propagation de la pandémie de COVID-19. Le Canada salue le service et le sacrifice extraordinaires du personnel civil et en tenue, y compris le personnel pénitentiaire, déployé dans le cadre des opérations de paix des

Nations Unies pendant la pandémie de COVID-19. Nous louons les efforts déployés pour assurer la vaccination du personnel des Nations Unies, tout en reconnaissant qu'il s'agit d'une décision souveraine qui doit s'accompagner d'un consentement individuel éclairé, et nous encourageons vivement l'échange continu d'informations entre le Secrétariat et les États Membres à cet égard. De plus, nous encourageons tous les États Membres à s'acquitter à temps et pleinement de leurs contributions et à faciliter le mouvement du personnel et du matériel des Nations Unies à travers les frontières internationales, ce qui est essentiel pour que les opérations de paix des Nations Unies puissent soutenir les efforts visant à mettre fin à la pandémie tout en exécutant pleinement leur mandat.

Le Canada reconnaît également le rôle important des organisations de la société civile, de l'ONU et d'autres organismes humanitaires dans le domaine de la vaccination, non seulement en ce qui concerne la prestation de services aux communautés mal desservies, y compris les communautés fragiles et touchées par les conflits, mais aussi en matière de planification, de surveillance et de responsabilité. Nous devons travailler ensemble pour lutter contre les hésitations à l'égard des vaccins et instaurer la confiance dans l'immunisation.

De plus, le Canada continue de plaider en faveur de la pleine mise en œuvre de la résolution 2286 (2016), ainsi que de la protection du personnel médical et humanitaire, y compris les intervenants recrutés localement en première ligne de la lutte contre la pandémie, et des moyens de transport et du matériel que celui-ci utilise. Le Canada demande un accès rapide, sûr et sans entrave aux personnes dans le besoin, conformément au droit international. Le Canada souligne également le travail des partenaires de programme en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix, notamment les femmes qui travaillent à bâtir la paix, qui ont su adapter leurs activités pour faire face aux conséquences de la pandémie et les atténuer.

Le Canada demeure résolu à mettre en œuvre une approche solide, fondée sur les droits de la personne et l'égalité des genres et étayée par le multilatéralisme et la collaboration, en vue de freiner la propagation de la COVID-19 et de s'attaquer à ses effets dévastateurs sur les plans de la santé, de la nutrition, de la société, de l'économie et de la sécurité des personnes partout dans le monde, y compris dans les pays en situation de conflit et de fragilité.

Annexe 26**Déclaration de M. Pedro Luis Pedroso Cuesta, Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol et anglais]

Sept mois après l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2532 (2020), la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) reste un défi mondial qui a provoqué une crise aux effets multiples et dévastateurs non seulement sur la santé, mais aussi sur l'économie, le commerce et nos sociétés en général.

La pandémie a aggravé la situation internationale caractérisée par la fragilité des systèmes de santé et la concentration des avancées scientifiques et technologiques dans l'industrie pharmaceutique et la commercialisation de la médecine, au lieu de donner la priorité aux êtres humains et à leur bien-être.

L'ordre international actuel, où d'énormes disparités persistent entre les sociétés et les nations, reproduit les privilèges des plus riches, tout en condamnant la majorité à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire, au sous-développement et à l'exclusion.

La COVID-19 a entraîné la perte de millions d'emplois et la pire récession économique depuis neuf décennies. Pourtant, la fortune des 500 personnes les plus riches du monde a connu sa plus grande augmentation depuis huit ans. Le néolibéralisme n'a pas permis de faire face à la pandémie ni aux inégalités. Il est urgent de mettre en œuvre des politiques globales qui donnent la priorité à l'être humain, et non aux gains économiques ou aux avantages politiques.

Il est alarmant de constater que 10 pays ont acheté à eux seuls 95 % des vaccins produits contre la COVID-19, comme l'a indiqué en janvier l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Une réponse mondiale et concertée est nécessaire pour garantir un accès équitable à la vaccination. La communauté internationale doit œuvrer de concert, sur la base de la coopération et de la solidarité, pour mettre au point des vaccins efficaces et abordables pour tous. Sinon, nous risquons d'exacerber les inégalités, les conflits et les tensions politiques, notamment dans les pays en développement.

En raison de ses conséquences graves et multidimensionnelles sur nos sociétés, la pandémie représente une menace pour le développement durable des peuples ainsi qu'un défi supplémentaire pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Une grave récession économique se profile à l'horizon, et les pays du Sud seront les plus touchés par ses répercussions. Nous subissons tous les conséquences négatives de la contraction de l'économie mondiale, mais seuls certains d'entre nous supportent le fardeau supplémentaire que représentent les mesures coercitives unilatérales criminelles, imposées en violation du droit international et de la Charte des Nations Unies. Les répercussions de ces mesures ont exacerbé les difficultés se heurtent les pays qui en font l'objet dans la lutte contre la pandémie et sur la voie du relèvement.

Le Gouvernement des États-Unis a durci et prolongé le blocus économique, commercial et financier génocidaire qu'il a imposé à Cuba en prenant de nouvelles mesures qui ont entravé les efforts nationaux visant à lutter contre la pandémie. Ses efforts qui visent principalement à porter atteinte aux principales sources de revenus de notre pays, à paralyser l'approvisionnement en carburant et à perturber nos relations commerciales ont atteint un niveau sans précédent avec l'inscription arbitraire et injustifiée de Cuba sur la liste fallacieuse des États qui soutiennent le terrorisme, établie unilatéralement par le Département d'État et qui n'a aucune légitimité.

Notre pays a obtenu des résultats positifs s'agissant de prévenir et de combattre la pandémie, grâce à un système de santé universel, de qualité et gratuit, à des ressources humaines hautement spécialisées, à un système solide de science et d'innovation technologique et à une industrie biotechnologique et pharmaceutique prestigieuse. Cuba sera l'un des premiers pays à vacciner l'ensemble de sa population contre la COVID-19, grâce à ses propres capacités de production et de distribution de vaccins.

Dans le même temps, nous avons pu contribuer à la lutte contre la pandémie sur tous les continents. Outre la coopération médicale déjà en place dans 59 pays, 56 brigades du contingent international de médecins Henry Reeve ont été envoyées dans 40 pays et territoires. Aucune action menée à des fins politiques ni aucune utilisation des prétextes fallacieux contre la coopération médicale cubaine ne mettra fin à notre vocation humaniste, altruiste et solidaire.

Il appartient à l'Assemblée générale des Nations Unies, qui est l'organe le plus représentatif et le plus démocratique de l'Organisation, d'assumer le rôle central dans la coordination des efforts internationaux visant à faire face à la pandémie et à ses conséquences. Le Conseil de sécurité doit cesser de s'ingérer dans des questions qui ne relèvent pas de sa compétence, notamment celles qui relèvent du mandat de l'Assemblée et d'autres institutions spécialisées du système des Nations Unies, en l'occurrence l'OMS.

La réalité à laquelle nous sommes confrontés nous concerne tous et exige que nous fassions passer la volonté d'agir et la solidarité avant l'inaction et l'égoïsme. L'humanité attend une solution efficace.

Annexe 27**Déclaration de M. Cristian Espinosa Cañizares, Représentant permanent de l'Équateur auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Je voudrais tout d'abord féliciter le Royaume-Uni pour le travail accompli pendant sa présidence du Conseil de sécurité au cours du mois de février 2021. Par ailleurs, je souligne l'opportunité de ce débat, sept mois après l'adoption de la résolution 2532 (2020) sur la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), par laquelle le Conseil a entériné l'appel à un cessez-le-feu mondial.

L'adoption de cette résolution, le 1^{er} juillet 2020, qui est intervenue une semaine seulement après l'appui massif de la communauté internationale reflété dans la déclaration de 172 pays en faveur de l'appel du Secrétaire général de l'ONU, a constitué une étape importante, mais elle a également mis en évidence la capacité limitée de l'Organisation d'adopter des décisions immédiates en réaction à une crise imminente.

Cette résolution, qui demande à toutes les parties à des conflits armés de prendre part immédiatement à une pause humanitaire durable pendant au moins 90 jours consécutifs, a dépassé sa portée temporelle en ce qui concerne certaines de ses dispositions. Par conséquent, les deux plus grands défis à l'heure actuelle sont sa mise en œuvre et son adaptation.

En ce qui concerne sa mise en œuvre, l'Équateur est en faveur de la création d'un mécanisme, par le Conseil de sécurité et avec l'appui de l'ensemble de l'Organisation, permettant de mettre en pratique les dispositions de la résolution et d'aider les pays à le faire.

En ce qui concerne son adaptation, l'Équateur invite le Conseil de sécurité à envisager d'adopter, au plus tard en mars 2021, une autre résolution qui doterait le Conseil et l'ONU des outils nécessaires en fonction des conditions sur le terrain, qui ont également évolué depuis juillet dernier. Dans les circonstances actuelles de la crise sanitaire mondiale, tous les Membres de l'Organisation et tous ses organes, en particulier le Conseil de sécurité, doivent se montrer à la hauteur de ce défi existentiel.

À plusieurs reprises, nous avons pu mesurer l'impact dévastateur de la pandémie de COVID-19 et la nécessité de protéger la vie, la dignité et les droits des personnes. Nous avons vu comment les pandémies exacerbent les conditions de crise sur le terrain, en portant atteinte à la paix, à la stabilité et à la sécurité.

Par conséquent, il est essentiel de garantir un accès équitable, rapide et universel aux vaccins contre la COVID-19 dans tous les pays du monde, et par tous les pays. À cette fin, nous devons tenir compte des asymétries qui existent entre les pays développés et les pays en développement. En outre, cette reconnaissance doit s'accompagner d'un effort collectif visant précisément à garantir l'accès aux vaccins et aux fournitures médicales pour tous les pays en développement, ainsi que pour toutes les zones touchées par des conflits, mais également les zones en situation de fragilité.

Nous devons veiller à ce que les personnes vivant dans ces régions aient accès aux vaccins et ne soient pas tenues à l'écart des efforts de vaccination internationaux. À cette fin, le rôle du Conseil est de garantir les pauses humanitaires et les voies d'accès nécessaires, ainsi que, de manière générale, le cessez-le-feu auquel j'ai fait référence au début de ma déclaration.

Pour terminer, l'Équateur invite une nouvelle fois le Conseil de sécurité à inscrire chaque mois la question des conséquences de la pandémie à son ordre du jour officiel.

Annexe 28

Déclaration de M. Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Cette déclaration est prononcée au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats, la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, ainsi que l'Ukraine et la République de Moldova, s'associent à cette déclaration.

La maladie à coronavirus (COVID-19) continue de se propager, et de nouveaux variants du virus suscitent des inquiétudes. La tendance initiale à la diminution des niveaux de conflit dans le monde s'est inversée au cours du second semestre de 2020 et les dernières données semblent indiquer que les conflits ont augmenté.

Si le lancement des premières campagnes de vaccination apporte des lueurs d'espoir, nous savons que les défis de la reprise mondiale persisteront bien au-delà de la phase critique de la pandémie. Les griefs socio-économiques et politiques se multiplient, modifiant les dynamiques et les schémas de conflit et déstabilisant les sociétés, avec des effets disproportionnés et différenciés sur les personnes âgées, les femmes, les jeunes, les enfants et les autres personnes en situation vulnérable.

Par conséquent, l'accès rapide et équitable à des vaccins sûrs pour tous est aussi bien un investissement dans la santé mondiale que dans les questions connexes de sécurité et de paix. Dès le début, l'Union européenne a été claire : la coopération et la solidarité mondiales sont essentielles pour lutter efficacement contre la COVID-19. Pour gagner la bataille contre la pandémie, un vaccin et une immunisation sûrs et efficaces, ainsi que des tests de dépistage et des traitements, doivent être accessibles à tous dans le monde entier. Personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas.

Dès le début, l'Union européenne a joué un rôle central et de premier plan dans les réponses multilatérales visant à garantir un accès sûr et équitable aux vaccins pour tous, en fournissant un appui financier d'un montant total de 2,7 milliards d'euros au niveau mondial pour la mise au point et la production rapides de vaccins contre la COVID-19. Considérant que le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins est le meilleur moyen de concrétiser la solidarité internationale en matière de vaccins, l'Union européenne et ses États membres, par l'intermédiaire du dispositif « Team Europe » (Équipe Europe), ont annoncé une contribution de plus de 850 millions d'euros au Mécanisme COVAX. Cela permettra de se procurer au moins 2 milliards de doses, dont au moins 1,3 milliard – probablement beaucoup plus – de doses de vaccin pour 92 pays à revenu faible ou intermédiaire, y compris les pays fragiles et déchirés par des conflits, d'ici à la fin de l'année. Cela représente plus de la moitié de la capacité totale du Mécanisme COVAX pour 2021.

L'Union européenne maintiendra son appui au Mécanisme COVAX, y compris à la mise en place d'un stock de réserve humanitaire d'environ 100 millions de doses pour répondre aux besoins dans les contextes humanitaires. Il est essentiel de prévoir un mécanisme d'allocation transparent et pleinement conforme aux principes humanitaires. En outre, l'Union européenne travaille à la mise en place d'un mécanisme communautaire pour faciliter le partage des vaccins achetés par les États membres de l'Union européenne dans le cadre des accords d'achat anticipé conclus par l'Union européenne avec d'autres pays via le Mécanisme COVAX. Le partage des vaccins avec les partenaires est essentiel pour briser le cercle vicieux des nouvelles mutations et garantir la sécurité sanitaire pour tous au niveau mondial. Le mécanisme de partage des vaccins de l'Union européenne pourrait être utilisé au profit des agents de santé et donner la priorité à la satisfaction des besoins humanitaires.

L'Union européenne est également prête à appuyer les campagnes de vaccination dans des pays tiers par l'intermédiaire de ses instruments de développement, d'aide humanitaire et de protection civile.

Afin de garantir l'accès à des informations objectives sur les vaccins et de réfuter les fausses informations qui contribuent à la réticence à se faire vacciner, l'Union européenne, en étroite coordination avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'autres partenaires, s'efforce de remédier à l'absence d'informations et de données en diffusant des messages cohérents et concordants à l'échelle mondiale. L'Union européenne a intensifié ses efforts pour exposer et contrer les campagnes de désinformation coordonnées qui visent les producteurs de vaccins et font des allégations d'assistance inadéquate.

La nécessité de fabriquer les vaccins à grande échelle, de les distribuer en quantités suffisantes, de les stocker et de les administrer correctement met à l'épreuve toutes nos capacités financières et logistiques, ainsi que la collaboration et la solidarité mondiales. L'Union européenne estime que la coopération est la meilleure voie à suivre : des partenariats public-privé, dans le cadre desquels l'industrie pharmaceutique met au point et fabrique les vaccins, tandis que les mécanismes multilatéraux garantissent un accès sûr, juste et équitable pour tous.

Un autre défi est l'acheminement des vaccins vers les pays dont les flux d'importation ont été perturbés, voire interrompus, et aux infrastructures endommagées. L'Union européenne est en train de renforcer les programmes de vaccination systématique en collaboration avec l'OMS, ce qui pourrait également améliorer la riposte à la COVID-19, et envisage d'appuyer la livraison de vaccins et d'envoyer des missions consultatives à l'appui des campagnes de vaccination dans les pays qui en ont besoin, dans le cadre du Centre de réaction d'urgence. L'accès aux vaccins ne suffit pas. La vaccination est un élément important de la lutte contre la pandémie, mais elle exige des systèmes de santé solides. C'est pourquoi l'Union européenne apporte également un appui systémique au renforcement des systèmes de santé dans les pays partenaires, ce qui leur permet de faire face à la pandémie, d'être mieux préparés à la distribution des vaccins et de prévenir de futures épidémies.

Le Conseil de sécurité peut jouer un rôle important en aidant la communauté internationale à concentrer ses efforts sur la nécessité de veiller à ce que les populations les plus vulnérables du monde, touchées par les conflits et l'insécurité, bénéficient également d'un accès juste et équitable aux vaccins. Il faut notamment attirer l'attention sur les effets dévastateurs de la pandémie sur les personnes vivant dans des contextes de fragilité et être disposé à examiner le rôle que les opérations de paix peuvent jouer dans ce contexte. L'Union européenne appuie les efforts du Secrétariat visant à trouver des solutions à court terme pour la vaccination du personnel de maintien de la paix en uniforme en attendant que les systèmes de santé nationaux soient en mesure de prendre le relais. L'Union européenne appuie fermement l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu humanitaire mondial.

L'Union européenne continuera de contribuer à mener la riposte multilatérale à cette pandémie mondiale dévastatrice, en étroite collaboration avec l'OMS et l'ONU. Nous appuyons pleinement les initiatives du Secrétaire général visant à profiter de cette occasion pour renforcer le système multilatéral. Dans ce contexte, l'Union européenne continuera à promouvoir le renforcement de l'architecture sanitaire multilatérale, notamment grâce au processus de réforme en cours à l'OMS. Nous rappelons également que le prochain Sommet mondial de la santé se tiendra le 21 mai sous la présidence actuelle du Groupe des Vingt et sera organisé conjointement avec la Commission européenne. Ce sommet vise à faire progresser l'état de préparation à une pandémie et la sécurité sanitaire mondiale et à renforcer l'architecture sanitaire multilatérale à l'échelle mondiale.

L'Union européenne continuera à travailler en collaboration avec l'ONU et d'autres partenaires pour contribuer à une riposte et un relèvement plus efficaces, plus sûrs, plus verts et plus équitables au niveau mondial, en tenant compte des conséquences à moyen et à long terme de la pandémie sur la paix et la stabilité. Pour remédier de manière globale aux conséquences de la pandémie, l'Union européenne et ses États membres ont adopté une approche commune forte sous la forme du dispositif « Team Europe ». Grâce à cet effort conjoint, auquel sont également associées la Banque européenne d'investissement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, un plan de relance mondial de 38,5 milliards d'euros a été mobilisé pour aider nos partenaires à travers le monde à répondre aux besoins à court et à long terme résultant de la pandémie, notamment grâce à l'aide humanitaire, au renforcement des systèmes de santé et à la promotion de la relance économique et de la protection sociale.

Annexe 29

Déclaration de M. Heiko Maas, Ministre fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne

Je tiens à remercier la présidence britannique du Conseil de sécurité d'avoir inscrit cette question importante à l'ordre du jour du Conseil.

Je m'associe à la déclaration présentée par l'observateur de l'Union européenne (annexe 28).

La maladie à coronavirus (COVID-19) met à rude épreuve les infrastructures sanitaires, sociales, économiques et de sécurité de chaque pays. Toutefois, cette charge est bien plus lourde dans les pays en proie à des conflits et des crises. Protéger les personnes et les sociétés des conséquences de la pandémie dans des contextes aussi fragiles n'est pas seulement une urgence d'ordre sanitaire et socio-économique ; c'est un élément essentiel du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le règlement des conflits et la protection des civils du fléau de la guerre sont les tâches les plus nobles du Conseil de sécurité. Nous nous félicitons de l'évolution positive de la situation en Libye et des progrès réalisés en vue de parvenir à une solution politique dans le cadre du processus de Berlin. Malheureusement, l'appel du Conseil à un cessez-le-feu mondial pendant la pandémie est restée lettre morte dans bien trop de conflits. C'est pourquoi le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour appliquer intégralement la résolution 2532 (2020).

Nous ne pourrions pas venir à bout de la pandémie et nous serons contraints de lutter contre un nombre croissant de variants si nous ne veillons pas à ce que les vaccins puissent atteindre toutes les personnes qui en ont besoin, notamment dans les contextes de fragilité. Pour ce faire, les organisations humanitaires ont besoin d'un accès sans entrave, par exemple, dans le nord-ouest de la Syrie, où plus de 3 millions de personnes attendent du Conseil de sécurité qu'il proroge, au moyen d'une résolution, le mandat du mécanisme transfrontalier au-delà de son échéance actuelle.

Nous devons maintenir opérationnelles les missions de maintien de la paix des Nations Unies, car elles apportent un soutien politique et de la stabilité à certains des pays les plus vulnérables. C'est pourquoi l'Allemagne a rejoint le Groupe des amis pour la vaccination des soldats de la paix et en assure la vice-présidence. C'est un excellent exemple de la manière dont nous pouvons relever les défis mondiaux imposés par la crise de la COVID-19 : au moyen d'une coopération multilatérale forte dans un esprit de solidarité, avec une Organisation mondiale de la Santé renforcée en son centre.

Cela est particulièrement vrai pour la distribution des vaccins, notamment dans les pays les moins avancés. Nous sommes fermement convaincus que le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT), et en particulier le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, sont les meilleurs moyens de garantir un accès mondial juste et équitable, non seulement aux vaccins, mais aussi aux tests et aux traitements.

Avec nos partenaires européens et dans le cadre du dispositif « Team Europe » (Équipe Europe), l'Allemagne a contribué dès le premier jour à l'Accélérateur ACT et au Mécanisme COVAX. Depuis leur lancement en avril dernier, l'Allemagne a versé 600 millions d'euros en 2020, ce qui fait de nous le troisième contributeur le plus important à ce jour. Pour combler les lacunes existantes, nous allons intensifier ces efforts et apporter une contribution supplémentaire de 1,5 milliard d'euros au Mécanisme COVAX en 2021. La somme de 100 millions d'euros sera spécifiquement

allouée au Mécanisme COVAX en vue de constituer un stock de réserve humanitaire qui réponde aux besoins des populations les plus vulnérables dans les situations de crise.

Bien entendu, les quelque 338 millions de doses que le Mécanisme COVAX prévoit de distribuer dans 145 pays, dont 93 pays en développement, au cours du premier semestre de 2021, ne seront qu'une première étape. D'autres doivent suivre.

L'Allemagne reste déterminée à trouver une solution mondiale à cette crise mondiale. Nous savons que nul n'est à l'abri tant que tout le monde ne l'est pas. Cela nécessitera toutefois un esprit de solidarité mondiale et de coopération multilatérale. C'est en adoptant un tel esprit que nous pourrons tous en sortir plus forts.

Annexe 30**Déclaration de la Mission permanente du Guatemala auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Plus d'une année s'est maintenant écoulée depuis que le monde a été frappé par un événement sans précédent : la pandémie causée par la maladie à coronavirus (COVID-19). Cette crise humanitaire a nécessité une réponse immédiate et coordonnée, dans laquelle la revitalisation du multilatéralisme et la coopération internationale se sont avérées prioritaires. Je souhaite donc remercier, au nom du Gouvernement guatémaltèque, le Royaume-Uni, en sa qualité de Président du Conseil de sécurité, d'avoir convoqué le présent débat public sur les moyens de garantir un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19 dans les contextes de conflit et d'insécurité.

Depuis le début de la pandémie, le Gouvernement guatémaltèque a pris des décisions urgentes dans le but de venir en aide à la population, de sauver des vies et de garantir les conditions nécessaires à la protection de la santé et du bien-être de tous les Guatémaltèques, tout en préservant l'économie nationale. Face à la pandémie, nous avons redoublé d'efforts pour faire respecter le droit constitutionnel et universel des Guatémaltèques à la vie, en prenant des mesures pour garantir les conditions d'une fourniture équitable, accessible et universelle des vaccins contre la COVID-19, afin de mener à bien le plus rapidement possible le premier cycle de vaccination de la population.

En février de cette année, le Ministère de la santé publique et des services sociaux de mon pays a présenté un plan national de vaccination contre la COVID-19 au Guatemala, dans le but de préserver l'intégrité du système de santé, de réduire la mortalité et la lourde charge de morbidité, de limiter l'impact socioéconomique, de garantir la continuité des services essentiels et de freiner la propagation du virus parmi la population. Ce plan se décompose en quatre phases distinctes.

À cet égard, le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins a confirmé au Guatemala qu'il recevrait un premier lot d'environ 800 000 doses du vaccin AstraZeneca, qui arriveront de manière échelonnée en fonction des capacités de production, pour commencer à vacciner le personnel de santé, les secouristes et les personnes âgées vulnérables.

Cependant, comme il est essentiel de lutter contre la COVID-19 à l'échelle mondiale, il existe une responsabilité collective et partagée d'éliminer cette maladie en tant que partie intégrante du développement équitable et durable. C'est pourquoi le Guatemala prend des mesures et des initiatives pour avoir accès à suffisamment de vaccins en vue de répondre aux besoins nationaux. À cet égard, nous réitérons l'appel urgent en faveur de la distribution équitable, accessible et universelle des vaccins contre la COVID-19 aux pays en développement, afin de faire respecter le droit à la santé et de protéger le bien-être de tous.

Il est important de rechercher des mécanismes appropriés pour que les personnes vivant dans des zones reculées ou dans des situations de précarité ou de conflit puissent recevoir les vaccins contre la COVID-19 de manière sûre et efficace dans le cadre de programmes de vaccination nationaux et internationaux. Nous soulignons que la distribution de vaccins dans des contextes d'instabilité nécessite une logistique spécifique, des ressources financières et, en particulier, que la sécurité des agents de santé soit assurée.

Nous devons reconnaître qu'il existe un niveau élevé de désinformation générant des doutes sur l'efficacité des vaccins. Il est donc crucial de concevoir des stratégies d'information pour lever les incertitudes existantes parmi les différents segments de la population mondiale.

Les préoccupations concernant l'inégalité d'accès au vaccin entre les pays développés et les pays en développement sont apparues dès la distribution des premiers vaccins, et elles ne doivent pas être passées sous silence. Dans une allocution prononcée le 18 janvier devant le Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Directeur général de l'OMS, le docteur Tedros Adhanom Ghebreyesus, a prévenu que « la promesse d'un accès équitable était sérieusement menacée ». Il a indiqué que 39 millions de doses avaient déjà été administrées dans au moins 49 pays à revenu élevé, tandis qu'un pays à faible revenu avait reçu seulement 25 doses.

Je tiens à souligner que notre région a été durement touchée non seulement par la pandémie, mais aussi par les catastrophes naturelles. Dans le cas particulier du Guatemala, nous avons payé un prix élevé en vies humaines perdues du fait d'une crise sanitaire sans précédent et, dans le même temps, nous nous sommes efforcés d'assurer la nécessaire reprise économique. C'est pourquoi je réitère l'appel lancé par le Gouvernement guatémaltèque lors du débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, concernant la mise à disposition d'infrastructures logistiques au Guatemala aux fins de la distribution du vaccin contre la COVID-19 à toute la population (voir A/75/PV.14, annexe XVI).

Annexe 31

Déclaration de M. Mohammad Kurniadi Koba, Chargé d'affaires de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens tout d'abord à remercier le Royaume-Uni d'avoir organisé le présent débat public sur les moyens de garantir un accès équitable aux vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) dans les contextes de conflit et d'insécurité.

Malgré l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial dans le contexte d'une pandémie mondiale, les conflits armés perdurent, et les personnes vivant dans les zones touchées par les conflits sont confrontées à la fois à la menace des conflits armés et à la pandémie.

Les vaccins restent un volet essentiel de la lutte contre cette pandémie. Nous sommes favorables à la mise au point de vaccins scientifiquement efficaces pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Par conséquent, la production et la distribution sont particulièrement importantes pour faire en sorte que cette pandémie puisse être contenue le plus tôt possible. L'accès aux vaccins contre la COVID-19 doit être garanti à tous les pays, et ce, d'une manière propre à respecter leur répartition équitable dans tous les pays.

Dans ce contexte, je voudrais souligner trois points pertinents.

Premièrement, une solidarité mondiale est nécessaire pour lutter contre la pandémie de COVID-19. En mars dernier, lorsque la pandémie a commencé, l'Indonésie, aux côtés de plusieurs autres délégations, a pris une initiative qui a conduit à la résolution 74/270 de l'Assemblée générale, pour dire à quel point il importait d'intensifier la coopération internationale afin de venir à bout de la pandémie. Dès le départ, la solution cruciale de ce problème passait assurément par la collaboration et un partenariat étroit.

Une telle approche nous permet de communiquer facilement et de nous rapprocher des communautés locales avec des informations précises sur la distribution et les avantages des vaccins contre la COVID-19. Nous devons également lutter contre la propagation des « infodémies », dans lesquelles de fausses informations sur les vaccins sont diffusées et qui renforcent la méfiance entre les nations. Nous devons veiller à ce que la pandémie n'aggrave pas davantage les tensions entre les pays. L'Indonésie est fermement convaincue qu'une pandémie à l'échelle mondiale ne pourra être résolue que par une solidarité et une coopération mondiales. Œuvrons tous ensemble pour nous relever de cette pandémie.

Deuxièmement, nous devons aborder la question du caractère abordable des vaccins contre la COVID-19. La dernière résolution de l'Assemblée générale sur la santé mondiale et la politique étrangère (résolution 75/130), qui a été facilitée par l'Indonésie et soutenue par la quasi-totalité des membres du Conseil de sécurité, montre clairement que nous devons garantir des soins de santé abordables pour tous. Il s'agit notamment de mettre l'accent sur la disponibilité, l'accessibilité et le caractère abordable de médicaments, vaccins, moyens de diagnostic et technologies sanitaires essentiels qui soient sûrs, efficaces, et d'un coût abordable pour lutter contre la pandémie de COVID-19.

Alors que les gouvernements du monde entier s'efforcent d'obtenir un accès rapide à ces nouveaux vaccins, les populations des régions touchées par un conflit ont encore du mal à accéder à des systèmes de santé de base, et *a fortiori* aux vaccins contre la COVID-19.

Les conflits armés posent également un problème logistique pour la distribution des vaccins aux personnes à l'œuvre dans ces zones de conflit, notamment les soldats de la paix et les personnels humanitaires. Il s'ensuit qu'appliquer l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial est aujourd'hui plus urgent que jamais.

Un cessez-le-feu mondial nous donnerait la possibilité de créer les conditions propices à la distribution de vaccins dans les zones de conflit. C'est pourquoi nous devons travailler de concert pour renforcer notre appui aux pays touchés par un conflit, afin de garantir la distribution des vaccins. Il faut que personne ne soit laissé pour compte.

Troisièmement, nous devons mettre en place une robuste campagne de vaccination mondiale. Mon pays est toujours en première ligne de la promotion du multilatéralisme. Notre détermination à mettre fin à cette pandémie se manifeste dans le fait que l'Indonésie copréside, avec le Canada et l'Éthiopie, du groupe pour la promotion du système de garantie de marché du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins. Nous pensons que la nature concrète du Mécanisme COVAX, dont la mission est d'assurer une distribution mondiale, sur un pied d'égalité, des vaccins contre la COVID-19, créera un précédent historique en matière de coopération multilatérale. Il ne s'agit pas seulement de s'attaquer à la pandémie mondiale, mais aussi d'offrir une solution gagnant-gagnant pour tous dans le domaine de la santé mondiale.

Ensemble, il nous faut garantir à tous les pays du monde, qu'ils soient riches ou pauvres, un accès rapide, juste, équitable et abordable aux vaccins contre la COVID-19. Nous considérons également qu'il importe de garantir la disponibilité d'un nombre suffisant de vaccins pour les déploiements humanitaires et autres situations d'urgence.

En résumé, nous devons garantir la disponibilité, l'accessibilité et le caractère abordable des vaccins contre la COVID-19 et des soins de santé pour tous, y compris dans les zones touchées par un conflit. Collaborer est une nécessité absolue. Il est urgent de permettre à tous les pays, riches ou pauvres, d'avoir accès au portefeuille de vaccins le plus large et le plus diversifié possible contre la COVID-19.

Annexe 32**Déclaration de M. Majid Takht Ravanchi, Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a infecté et tué des millions de personnes et eu de graves incidences sur nos situations socioéconomiques. En outre, elle n'est toujours pas terminée et elle reste incontrôlée. Elle met à l'épreuve notre capacité à relever de graves défis mondiaux, et nous n'y sommes malheureusement toujours pas pleinement parvenus. Il est désormais évident que, dans notre monde extrêmement interdépendant, de nombreux défis transfrontaliers ne peuvent pas être relevés efficacement par des États agissant seuls, et que la coopération internationale est donc indispensable.

La pandémie de COVID-19 n'est pas la première urgence de santé publique de portée internationale, et elle ne sera pas la dernière. Cependant, notre réussite s'agissant de contenir cette pandémie ou les suivantes dépend de notre niveau de préparation, de notre coopération, de notre unité et de notre solidarité.

Bien que les vaccins contre la COVID-19 permettent d'espérer parvenir à venir à bout de la pandémie, nous devons accorder la priorité à leur production de masse et à leur distribution équitable, et cette dernière facette est la plus importante, car il apparaît désormais très clairement que personne ne sera en sécurité tant que tout le monde ne le sera pas. En conséquence, une distribution équitable des vaccins est plus qu'une simple exigence éthique ; elle va dans l'intérêt de tous les États.

La vitesse et l'ampleur de la propagation du virus, en particulier de ses nouveaux variants plus transmissibles, montrent à suffisance que nous ne parviendrons à réduire la portée et la durée de la pandémie et à éviter le lourd fardeau socioéconomique qui l'accompagne que si nous pouvons garantir un approvisionnement suffisant et une distribution équitable des vaccins à toutes les nations et à tous les citoyens.

Toutefois, si les États développés ont vacciné des millions de leurs citoyens, nous déplorons que nombre de pays en développement, touchés eux aussi par la pandémie, n'aient même pas reçu une poignée de vaccins. C'est alarmant. Le virus continue de nous infecter, indépendamment de notre nationalité, de notre origine ethnique ou de notre foi. Nous devons par conséquent faire front commun contre la COVID-19, notre ennemi commun, et il faut qu'aucune nation ne soit laissée pour compte.

En outre, s'il est impératif de protéger la vie de nos citoyens face à la pandémie, il est tout aussi important de relancer nos économies et de faire en sorte que d'autres activités reviennent à la normale. À cette fin, des mesures supplémentaires doivent être prises, dont la plus importante – comme le Secrétaire général et de nombreux autres dignitaires internationaux l'ont demandé – consiste à lever immédiatement les sanctions unilatérales qui sont malheureusement appliquées à l'encontre de certains pays. Dans des pays tels que l'Iran, ces sanctions ont sérieusement entravé nos capacités à enrayer la transmission du virus, à traiter les personnes infectées, et à remédier aux conséquences socioéconomiques de la pandémie.

Par exemple, le fait que les avoirs financiers de l'Iran à l'étranger continuent d'être gelés nous a empêchés d'utiliser ces fonds pour élaborer efficacement des plans de relance permettant le relèvement du secteur privé, affecté par les confinements dus à la COVID-19.

La levée des sanctions contre la Syrie est également impérative pour la même raison et, plus important encore, pour empêcher les réseaux terroristes d'exploiter les difficultés socioéconomiques causées par la pandémie pour radicaliser la société, recruter de nouveaux membres et intensifier leurs activités violentes.

De même, la communauté internationale ne doit pas permettre que les risques liés à la COVID-19 exacerbent les situations humanitaires déjà difficiles à Gaza et au Yémen qui, depuis de nombreuses années, souffrent gravement de blocus véritablement inhumains.

Il est également probable que, si la pandémie de COVID-19 n'est pas endiguée et s'il n'est pas dûment remédié à ses effets socioéconomiques, notamment dans certains pays africains, les conflits en cours se poursuivront et serviront de terrain fertile à la propagation du terrorisme.

En somme, pour éviter que la pandémie ait des conséquences plus graves encore, notamment l'annulation des acquis engrangés dans la lutte contre la pauvreté ou l'exacerbation d'inégalités déjà fortes aussi bien dans les pays qu'entre eux, nous n'avons d'autre choix que de réussir à contenir le virus. Cela ne peut se faire qu'en renforçant la coopération internationale, en promouvant la solidarité dans l'action, en assurant un approvisionnement suffisant et une distribution équitable des vaccins à tous les peuples et en supprimant tous les obstacles, tels que les sanctions unilatérales et les blocus, qui sapent les capacités de certains pays à éliminer le virus.

Annexe 33

Déclaration de M. Ishikane Kimihiro, Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le monde continue de lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Le lancement de programmes de vaccination nous donne de l'espoir, mais personne ne sera vraiment en sécurité tant que tout le monde ne le sera pas. Dans ces circonstances, je me félicite du présent débat public qui arrive à point nommé.

La COVID-19 a une incidence sur les trois piliers des Nations Unies : le développement, les droits de l'homme et la paix et la sécurité. Si nous voulons surmonter cette crise de sécurité humaine sans précédent et reconstruire en mieux, nous avons besoin de programmes de vaccination partout dans le monde, qui ne laissent personne de côté, y compris dans les situations de conflit. Aujourd'hui, je souhaite mettre en avant trois mots clefs pour une vaccination efficace des populations touchées par les conflits : cessez-le-feu, ressources et transparence.

Premièrement, en ce qui concerne le cessez-le-feu, afin de fournir des vaccins aux personnes les plus vulnérables vivant en situation de conflit armé, les combats doivent cesser. L'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial et la résolution 2532 (2020) doivent être respectés. En tant que l'un des initiateurs de la déclaration d'appui à l'appel du Secrétaire général, qui a été signée par 172 États Membres et observateurs, le Japon exhorte une fois de plus toutes les parties aux conflits à mettre en œuvre fidèlement le cessez-le-feu mondial. Dans le même temps, les efforts de secours menés dans les zones de combat ne doivent pas être exploités par les combattants qui contrôlent ces zones ni les enhardir, ce qui ne ferait que prolonger le conflit, comme nous l'avons vu dans certaines crises humanitaires par le passé.

Deuxièmement, en ce qui concerne les ressources, l'acheminement de vaccins en quantité suffisante et en toute sécurité vers les zones de conflit nécessite des ressources considérables. Le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19, y compris son mécanisme pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 (COVAX), constitue une initiative clef à cet égard. Tout récemment, le Ministre des affaires étrangères du Japon, M. Motegi Toshimitsu, a annoncé que le Japon porterait sa contribution au système de garantie de marché du COVAX à un total de 200 millions de dollars. Guidé par le principe de sécurité humaine, le Japon est convaincu qu'il ne faut laisser de côté la santé de personne dans le cadre des efforts mondiaux en faveur d'une couverture sanitaire universelle, et invite les autres pays à se joindre à lui.

Troisièmement, en ce qui concerne la transparence, dès le début de la pandémie de COVID-19, la diffusion transparente et en temps voulu des faits et des données scientifiques a été essentielle, non seulement pour endiguer la propagation du virus mais aussi pour minimiser ses conséquences sociales et économiques. Il en va de même des situations de conflit, dans lesquelles des efforts supplémentaires sont nécessaires pour sensibiliser les populations, et des informations erronées pourraient provoquer l'insécurité. Les campagnes de vaccination ne peuvent être efficaces que si elles sont menées dans le cadre d'un système transparent, responsable et inclusif associant pleinement les populations locales. Au-delà de la lutte immédiate contre la COVID-19, ces efforts de renforcement des institutions sont essentiels pour mieux se préparer aux futures pandémies, mais aussi pour accroître la confiance des citoyens dans leur gouvernement, ce qui pourrait contribuer à la consolidation et à la pérennisation de la paix.

Les trois questions que j'ai soulevées ne sont pas spécifiques aux efforts visant à garantir un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19. Il s'agit en effet de défis communs à la fourniture d'une aide humanitaire aux personnes vulnérables vivant en situation de conflit. En outre, elles ne sont pas spécifiques au mandat du Conseil de sécurité, mais nécessitent une action conjointe avec les acteurs de l'humanitaire et du développement au sein du système des Nations Unies et au-delà. Le lien entre les trois est la clef. Il ne s'agit pas d'une question de concurrence ; ce dont nous avons besoin, c'est de compassion, d'engagement et de solidarité mondiale.

Annexe 34**Déclaration de la Mission permanente de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Malte remercie le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord d'avoir organisé ce débat opportun sur la mise en œuvre de la résolution 2532 (2020) et d'avoir ouvert cette importante réunion à l'ensemble des Membres. Nous saisissons également cette occasion pour remercier la France et la Tunisie de leur rôle de chef de file et de leurs efforts inlassables qui ont conduit à l'adoption de cette résolution cruciale. Nous remercions par ailleurs les intervenants d'aujourd'hui de nous avoir fait part de leurs précieuses observations.

Malte s'aligne pleinement sur la déclaration soumise par l'Union européenne (annexe 28) et souhaite faire quelques observations supplémentaires à titre national.

La pandémie n'est pas qu'une crise sanitaire ; c'est une crise économique, une crise humanitaire, une crise de sécurité et une crise des droits de l'homme. Tout comme les changements climatiques, il s'agit d'un défi mondial qui nécessite un effort collectif, et nous devons chercher ensemble des moyens nouveaux et innovants de le relever. Malte s'est engagée à appuyer les efforts mondiaux, dirigés par l'ONU et mis en œuvre par l'Organisation mondiale de la Santé, pour lutter contre la maladie à coronavirus de manière holistique. Nous sommes déterminés à faire en sorte que personne ne soit laissé de côté et que le vaccin soit accessible à tous. Personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas : tel doit être notre fil conducteur.

Comme il fallait s'y attendre, cette pandémie a une incidence disproportionnée sur les régions les plus pauvres du monde, et le risque de voir se creuser les écarts est bien réel. Elle a également des conséquences disproportionnées sur les femmes, les enfants et les autres groupes vulnérables. Les incidents de violence fondée sur le genre et de violence domestique ont considérablement augmenté, ce qui est inacceptable. Les effets sur l'éducation, et les répercussions que cela aura sur les enfants et les jeunes, sont également inquiétants. Nous devons veiller à ce que les enfants continuent de recevoir l'éducation dont ils ont besoin et à ce que les jeunes aient les possibilités d'emploi qu'ils méritent. Ne pas le faire reviendrait à ouvrir la porte aux idéologies extrémistes et aux groupes terroristes qui dépendent d'une jeunesse désabusée.

Nous nous félicitons de constater que la diplomatie en Libye porte ses fruits et que l'accord de cessez-le-feu a ouvert la voie aux pourparlers politiques et au dialogue. Malheureusement, on ne peut pas en dire autant des autres pays touchés par des conflits. Nous notons avec regret que les pourparlers politiques menés par la Commission constitutionnelle syrienne sont au point mort et que la catastrophe humanitaire causée par l'homme au Yémen a des conséquences dévastatrices sur des millions de personnes. Nous nous faisons une fois de plus l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial et exhortons toutes les parties à cesser les combats, à participer à un dialogue constructif et à s'engager à assurer l'acheminement sûr et sans entrave de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont le plus besoin.

Malte salue la contribution des missions de maintien de la paix pour aider les pays dans lesquels elles opèrent à mieux faire face à la pandémie. Malheureusement, elles continuent d'être la cible d'attaques. Nous saisissons cette occasion pour nous souvenir de celles et ceux qui ont payé le prix ultime sur le terrain et souhaitons un prompt rétablissement aux Casques bleus qui ont été blessés au cours de l'attaque perpétrée la semaine dernière contre la Mission multidimensionnelle intégrée des

Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Nous devons veiller à ce que les soldats de la paix disposent de tous les outils nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches et qu'ils soient eux aussi vaccinés le plus rapidement possible.

La pandémie aura des conséquences à moyen et long terme qui devront faire l'objet d'un suivi constant, et des mesures préventives devront être prises pour s'assurer que ces conséquences ne deviennent pas des moteurs de conflit. C'est ce à quoi nous nous engageons si on nous confie le mandat de siéger au Conseil de sécurité pour la période 2023-2024. En attendant, la communauté internationale doit s'efforcer de limiter autant que faire se peut les effets négatifs de la pandémie. Ce ne sera pas chose facile, ni bon marché, mais cela mérite toute notre attention.

Malheureusement, lorsque la pandémie a éclaté l'année dernière, nous avons été pris au dépourvu. Nous étions confrontés à une situation totalement nouvelle et nous ne disposions pas des informations et des connaissances nécessaires pour prévenir tous les décès, les souffrances et les pertes économiques qu'elle a causés. Toutefois, un an plus tard, nous pouvons, et devons, mobiliser tous nos efforts pour que les conséquences évitables soient évitées et qu'ensemble, nous puissions tous nous engager sur la voie du rétablissement.

Annexe 35

Déclaration de la Mission permanente du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions le Royaume-Uni d'avoir organisé cet important et opportun débat public par visioconférence sur l'application de la résolution 2532 (2020). Nous remercions également tous les intervenants de leurs déclarations, et nous prenons note de plusieurs questions importantes qu'ils ont soulevées.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est sans aucun doute le défi le plus sérieux auquel la communauté internationale ait été confrontée ces derniers temps. La pandémie a atteint les quatre coins de la planète, emportant quotidiennement des vies précieuses ; elle a submergé les systèmes de santé du monde entier ; elle a dévasté les moyens de subsistance et les économies ; elle a exacerbé la pauvreté et les inégalités et a gravement compromis les perspectives de réalisation des objectifs de développement durable.

Le Pakistan salue la réponse du Secrétaire général, de l'Organisation des Nations Unies et de ses organismes, en particulier l'Organisation mondiale de la Santé, à la pandémie.

Malgré le retard, le Conseil de sécurité a approuvé, dans la résolution 2532 (2020), l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial. La résolution, dans son paragraphe 1, exigeait « la cessation générale et immédiate des hostilités dans toutes les situations dont il est saisi ». Malheureusement, l'appel lancé par le Conseil de sécurité, au paragraphe 2, à « toutes les parties à des conflits armés » n'a généralement pas été respecté.

La question Inde-Pakistan, qui englobe la situation dans le territoire contesté du Jammu-et-Cachemire, est à l'ordre du jour du Conseil de sécurité depuis 1947. Comme le Secrétaire général l'a précisé dans des déclarations publiques, l'appel à la cessation des hostilités s'applique au Jammu-et-Cachemire.

Malheureusement, l'Inde a fait fi, sans vergogne, de l'appel du Conseil de sécurité à la cessation des hostilités dans le Jammu-et-Cachemire occupé. Elle a profité de la pandémie pour intensifier le confinement du peuple cachemirien et sa campagne de répression sanglante dans le territoire occupé. Les manifestations pacifiques ont été violemment réprimées ; les dirigeants politiques cachemiriens restent incarcérés ; des milliers de jeunes garçons ont disparu ; beaucoup ont été torturés ; un grand nombre a été tué lors de rencontres mises en scène ; et des châtiments collectifs sont infligés aux Cachemiriens, avec la destruction de quartiers et de villages entiers.

Entre-temps, l'Inde s'est mise à imposer au Jammu-et-Cachemire ce qu'elle appelle de manière sinistre sa « solution finale ». Elle modifie la démographie du Jammu-et-Cachemire, en délivrant, l'année dernière, des certificats de domicile à 3,8 millions d'étrangers pour qu'ils s'installent au Cachemire et en saisissant les terres des Cachemiriens pour son armée et à des prétendues fins de « développement ». Toutes les mesures unilatérales prises par l'Inde depuis le 5 août 2019, notamment celles visant à transformer le Jammu-et-Cachemire occupé, un État à majorité musulmane, en un territoire à majorité hindoue, violent les résolutions du Conseil de sécurité et le droit international et sont nulles et non avenues.

Loin de respecter le cessez-le-feu exigé par la résolution 2532 (2020), l'Inde a multiplié les violations de l'accord de cessez-le-feu conclu en 2003 avec le Pakistan. En 2020, elle a commis plus de 3 000 violations du cessez-le-feu de part et d'autre

de la ligne de coordination des opérations au Cachemire, visant principalement des civils innocents du côté pakistanais de la ligne. Vingt-huit civils ont été tués et près de 300 ont été blessés par les tirs d'artillerie et d'armes de petit calibre de l'Inde.

La résolution 2532 (2020) prie le Secrétaire général de donner pour instruction aux opérations de maintien de la paix de fournir un appui aux autorités du pays hôte. Il ne fait aucun doute que le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP) souhaiterait apporter un tel appui au peuple cachemirien. Malheureusement, les observateurs des Nations Unies ont eux-mêmes été pris pour cible par l'Inde le 18 décembre 2020, lorsque les forces indiennes ont tiré sur un véhicule de l'UNMOGIP clairement identifié. Les deux observateurs des Nations Unies n'ont pas été blessés, mais le véhicule a été endommagé.

Si le Conseil de sécurité prend au sérieux la mise en œuvre de ses propres résolutions, notamment la résolution 2532 (2020), dont nous examinons l'application aujourd'hui, il doit s'attaquer aux violations massives des droits de l'homme commises par l'Inde dans le Cachemire occupé, à ses violations flagrantes du droit international et des Conventions de Genève, et à la menace pour la paix et la sécurité internationales que représente sa posture belliqueuse et agressive à l'égard du Pakistan. Le Conseil doit promouvoir activement une solution pour le Cachemire basée sur ses propres résolutions et conforme aux souhaits du peuple du Jammu-et-Cachemire.

Le Pakistan a appuyé l'appel à la cessation des hostilités en Afghanistan. Il convient toutefois de préciser que l'exception prévue au paragraphe 3 de la résolution 2532 (2020) ne s'applique à aucune des parties qui sont appelées à répondre à l'appel à la cessation des hostilités lancé au paragraphe 1 de la résolution.

Le peuple afghan a maintenant une occasion exceptionnelle de mettre fin au conflit qui dure depuis des décennies dans son pays, d'instaurer la paix et la sécurité et de se consacrer à la promotion du redressement après la pandémie et à la réalisation des objectifs de développement durable.

Pourtant, il est évident que pour satisfaire leurs propres intérêts, certains, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afghanistan, ne souhaitent pas la fin du conflit. Il n'y a pas de solution militaire au conflit afghan. Abandonner le processus de paix afghan, fragile mais vital, serait une tragédie pour le peuple afghan et pour toute la région.

La mise en œuvre de la résolution 2532 (2020) constituera une bonne première étape, mais une étape essentielle, vers la coopération internationale cohérente et globale requise pour permettre au monde de se relever de la pandémie et d'atteindre les objectifs de développement durable.

Le plus urgent maintenant est de garantir un accès équitable au vaccin contre la COVID-19 ainsi que sa distribution. Les déclarations de solidarité doivent se traduire par des actions concrètes. Une prochaine étape importante doit être la mise en place d'un programme financier de solidarité d'urgence avec les pays en développement les plus sévèrement touchés et les populations les plus pauvres. Le Premier Ministre pakistanais a proposé un plan d'action en cinq points comprenant l'accès équitable au vaccin contre la COVID-19, l'allègement de la dette, des financements concessionnels, la création de droits de tirage spéciaux et l'arrêt des flux financiers illicites en provenance des pays en développement. Nous espérons bien que ce plan sera approuvé par la communauté internationale.

Annexe 36**Déclaration de la Mission permanente du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Nous vous remercions, Monsieur le Président, de l'organisation de cette réunion importante et opportune, ainsi que des précieuses interventions qui ont été faites, surtout dans ce contexte très difficile de crise mondiale générée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et de lumière visible au bout du tunnel grâce à l'espoir offert par les vaccins pour vaincre cette maladie.

Conformément à notre attachement au maintien de la paix et de la sécurité internationales, nous réaffirmons notre appui à la résolution 2532 (2020), objet du présent débat public, et à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial immédiat, permettant la fourniture sans entraves et dans des conditions de sécurité d'une aide humanitaire dans les zones d'instabilité et de conflit, conformément au droit international. À cet égard, nous devons prendre toutes les mesures qui s'imposent pour protéger la sécurité et la santé de tout le personnel des opérations de paix, en maintenant la continuité des opérations et la formation du personnel, en particulier pour empêcher la propagation de la COVID-19.

Dans ce contexte marqué par les nouveaux défis imposés par la pandémie, il faut renforcer la coopération et la solidarité aux niveaux national, régional et mondial, en plaçant toujours les personnes au centre des mesures d'intervention. Nous savons tous que personne ne sera en sécurité tant que tout le monde ne le sera pas.

Malheureusement, la pandémie est en train d'annuler des années de progrès et de creuser les inégalités dans les différents domaines couverts par le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Comme cela est souligné dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, sans développement durable, la paix et la sécurité sont en danger.

C'est pourquoi nous sommes très préoccupés par le fait que le recul du développement et le creusement des écarts et des disparités, qui sont aujourd'hui plus évidents que jamais, pourraient conduire dans un avenir proche à de nouveaux conflits ou à l'intensification des conflits existants. C'est dans ce sens que le Pérou, qui est fermement attaché au multilatéralisme, à la coopération et à la solidarité internationale, a soutenu les mesures visant à réduire ces inégalités dans tous les contextes.

Nous tenons à souligner qu'à l'heure actuelle, l'une des principales inégalités porte sur l'accès aux vaccins contre la COVID-19. Il incombe à l'ensemble de la communauté internationale de veiller à ce que l'accès aux vaccins soit universel, équitable et abordable. Nous considérons que l'accumulation de vaccins par certains pays n'est pas compatible avec les engagements que nous avons pris au niveau multilatéral. À cet égard, nous appelons de nos vœux l'application de la résolution 74/274 de l'Assemblée générale, qui vise à garantir la distribution du vaccin à grande échelle. C'est un impératif moral que tous les pays, quel que soit leur niveau de revenu, aient la possibilité de vacciner de toute urgence leur population.

Nous estimons que la reconnaissance du vaccin contre la COVID-19 comme bien public mondial, telle que demandée à plusieurs reprises par le Secrétaire général, l'Organisation mondiale de la Santé et notre délégation, parmi beaucoup d'autres, contribuera à surmonter la grave crise provoquée par la pandémie mondiale que nous subissons et, ainsi, à préserver la paix et la sécurité internationales. Sinon, cela pourrait créer des conditions propices à l'apparition de nouvelles menaces.

Enfin, nous concluons en réaffirmant le soutien et l'engagement du Pérou en faveur du maintien de la paix et de la sécurité internationales, ainsi que du renforcement du système des Nations Unies, dont le rôle est d'autant plus pertinent dans des circonstances comme celles que nous connaissons actuellement.

Annexe 37**Déclaration de M. Francisco Duarte Lopes, Représentant permanent du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le Portugal s'associe à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne (annexe 28) et tient à faire part des observations additionnelles suivantes.

La pandémie actuelle a encore mis en évidence la nécessité d'œuvrer de concert et de faire preuve de solidarité pour faire face aux crises et aux urgences mondiales. La maladie à coronavirus (COVID-19) ne connaît pas de frontières, et ses conséquences sont asymétriques et diverses, avec des incidences humanitaires, sanitaires et socioéconomiques de grande ampleur, notamment pour les populations les plus vulnérables.

En effet, 2,5 millions de vies ont déjà été emportées. Les chiffres augmentent encore chaque jour, et près de 110 millions de personnes ont été infectées à ce jour dans le monde. Les difficultés de diagnostic et de consolidation des données, notamment dans les contextes de crise et de conflit, suggèrent que les cas recensés peuvent ne pas refléter le nombre réel de personnes infectées. Par ailleurs, de nouveaux variants plus contagieux sont susceptibles d'accroître encore la transmission du virus.

Outre ses répercussions sur la santé et l'économie, la crise peut provoquer d'autres perturbations graves dans les sociétés. Nous avons été témoins de l'aggravation des vulnérabilités préexistantes et de son impact sur les moyens de subsistance, amplifiant les facteurs de fragilité et alimentant l'instabilité en matière de politique et de sécurité.

Il ne s'agit pas seulement d'une crise sanitaire. Au cours de l'année écoulée, nous avons observé que des situations déjà complexes de conflit, d'insécurité et de vulnérabilité avaient continué de subir la pression exercée par les effets de la COVID-19. Nous avons assisté à la cristallisation des tensions et à des retards dans la mise en œuvre des processus de paix.

La vaccination contre la COVID-19 doit être considérée comme un bien public mondial. Ce n'est pas seulement un impératif moral ; c'est le seul moyen de changer le cours de la pandémie. Les vaccins doivent être mis à disposition dans le monde entier, y compris dans les situations de conflit et les contextes de fragilité.

Le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, notamment son système de garantie de marché pour les pays en développement et le stock de réserve humanitaire de 5 %, joue un rôle déterminant à cet égard. Néanmoins, alors que les vaccins deviennent progressivement disponibles, il reste des défis à relever pour mettre en place le plus grand programme de vaccination simultanée jamais conçu dans le monde.

L'accès aux vaccins, ainsi que leur fourniture, leur conservation, leur distribution et leur administration, poseront, à des degrés divers, des problèmes dans tous les pays, mais ce défi de taille se heurtera certainement à des goulots d'étranglement plus importants dans les situations de conflit et les contextes de fragilité. Il s'agira d'un test capital pour le système multilatéral, qui nécessitera une complémentarité accrue dans l'action menée par le système des Nations Unies.

Juste avant l'apparition de la COVID-19, le Secrétaire général a observé que les tensions géopolitiques étaient à leur plus haut niveau au XXI^e siècle. Non seulement ces tensions ont limité la lutte mondiale contre la pandémie, mais elles risquent également d'être exacerbées par la crise sanitaire mondiale. La résolution 2532 (2020), sur la lutte contre la COVID-19 dans les pays les plus vulnérables, exigeait un cessez-le-feu mondial.

Les missions des Nations Unies, notamment les missions de maintien de la paix, sont fondamentales pour garantir le respect du droit international humanitaire afin que les travailleurs humanitaires de première ligne puissent accomplir leur travail dans les conditions les plus difficiles. De fait, les opérations de maintien de la paix ont déjà joué un rôle déterminant en aidant les autorités des pays hôtes à endiguer la propagation du virus.

Les progrès réalisés jusqu'à présent sont remarquables. La mise au point d'un vaccin est un processus complexe et long qui prend normalement une dizaine d'années, mais les chercheurs ont réussi à concevoir des vaccins sûrs et efficaces en moins de 12 mois. Nous sommes déterminés à continuer à coopérer et à coordonner notre action pour lutter contre la pandémie et ses conséquences.

Seuls des efforts conjoints des États, des principales organisations internationales, parmi lesquelles l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a un rôle central à jouer, et du secteur privé nous permettront d'apporter une réponse efficace et durable à ce défi sanitaire mondial et à ses conséquences socioéconomiques.

Dans cette optique, le Portugal a répondu rapidement aux appels lancés par l'OMS, en participant sans délai à son plan stratégique de préparation et de riposte et à d'autres instruments pertinents de la lutte mondiale contre la pandémie, comme le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 et le Sommet mondial sur la vaccination. Le Portugal a également adhéré au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins.

Nous avons en outre été l'un des promoteurs de la résolution qui a été adoptée à l'unanimité en mai dernier à l'Assemblée mondiale de la Santé, fixant les principaux axes de travail pour la réponse internationale à la crise provoquée par la pandémie de COVID-19. Nous saluons l'évaluation réalisée par l'OMS de la qualité, de la sécurité et de l'efficacité des vaccins et soulignons la nécessité d'un accès mondial équitable.

Dans les contextes de conflit et d'insécurité, les efforts de distribution et d'administration des vaccins contre la COVID-19 doivent être intensifiés de sorte à garantir l'accès, sans discrimination, aux populations vulnérables et à protéger les professionnels de la santé qui les administrent. Les décisions opportunes du Conseil de sécurité seront déterminantes à cet égard.

Annexe 38

Déclaration de M. Michal Mlynár, Représentant permanent de la République slovaque auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cet important débat sur les moyens de garantir un accès équitable aux vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) dans les contextes de conflit et d'insécurité, au titre du point de l'ordre du jour « Maintien de la paix et de la sécurité internationales », en ces temps difficiles et sans précédent pour nous tous.

La Slovaquie s'associe à la déclaration prononcée au nom des États membres de l'Union européenne (annexe 28). J'aimerais faire quelques observations supplémentaires.

La COVID-19 est une crise humanitaire et de développement qui risque de laisser de profondes cicatrices socioéconomiques et politiques pour les années à venir, en particulier dans les pays déjà accablés par la fragilité, la pauvreté et les conflits.

La pandémie a non seulement exacerbé les vulnérabilités, mais a également eu d'importantes répercussions socioéconomiques négatives. C'est pourquoi une solide réponse concertée est nécessaire pour faire face aux effets de la COVID-19. Les membres de la communauté internationale doivent coopérer étroitement pour développer des vaccins efficaces et d'un coût abordable, qui puissent être accessibles à toutes les populations.

Veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte par les programmes de vaccination est un impératif à la fois moral et pratique. Tant que la COVID-19 ne sera pas maîtrisée partout dans le monde, nous ne pourrons pas rétablir le commerce international, les voyages, la prospérité et la sécurité. Sans collaboration, la distribution des vaccins sera inégale et risquera d'exacerber les inégalités, les conflits et les tensions.

L'accès juste et équitable à un vaccin contre la COVID-19 performant, indépendamment des revenus, a été rendu possible pour des millions de personnes dans le monde grâce à un nouvel appui financier européen de 500 millions d'euros en faveur du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins. La fourniture de vaccins aux pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire n'est pas seulement un impératif moral ; c'est aussi une défense éclairée de nos propres intérêts. La Slovaquie reste attachée à un accès équitable aux vaccins, et le Mécanisme COVAX est le meilleur mécanisme pour garantir la solidarité internationale en matière de vaccins.

La Banque européenne d'investissement a accordé un financement de 400 millions d'euros pour appuyer la participation des économies à faible revenu et à revenu intermédiaire au système de garantie de marché du COVAX (AMC). Ce financement rapidement approuvé, garanti par le Fonds européen pour le développement durable, ainsi que la subvention de 100 millions d'euros accordée par la Commission européenne à l'AMC, permettront d'appuyer l'accès à des vaccins sûrs et efficaces contre la COVID-19 dans 92 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Cela permet au Mécanisme COVAX, une initiative multilatérale visant à garantir un accès juste et équitable au niveau mondial, d'accélérer les investissements initiaux indispensables pour fournir des doses de vaccin dès qu'elles seront disponibles.

La Slovaquie a également contribué financièrement au Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement du Programme des Nations Unies pour le développement, qui facilite la cohérence et l'efficacité des activités de développement de l'ONU lorsqu'elle se penche sur les problèmes multiformes et s'engage dans des efforts internationaux de collaboration pour lutter efficacement contre la pandémie.

Des cessez-le-feu locaux seront sans doute indispensables pour permettre la réalisation de campagnes de vaccination vitale. Pour relever ces défis, il faudra renforcer la coopération et la solidarité nationales, régionales et internationales et les Nations Unies joueront un rôle essentiel de coordination à cet égard. La Slovaquie appuie fermement l'appel du Secrétaire général à la cessation de toutes les hostilités et à la mise en œuvre d'un cessez-le-feu mondial aux quatre coins du monde afin de se concentrer ensemble sur le véritable combat : vaincre la COVID-19.

La Slovaquie, en tant que membre du Conseil d'administration de l'UNICEF, salue les efforts et l'engagement inlassables du Fonds qui, tout en s'efforçant de surmonter les défis posés par la COVID-19 en 2020, a prouvé une fois de plus qu'il était la pierre angulaire de l'aide aux enfants du monde entier. À cet égard, nous félicitons l'UNICEF pour sa réponse rapide et pour les efforts qu'il déploie pour se concentrer, dans la mesure du possible, sur la continuité des services tout en continuant de défendre les droits de l'enfant. Nous nous félicitons du rôle crucial que joue l'UNICEF dans le Mécanisme COVAX et le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19, et restons attachés à un accès équitable aux vaccins.

La Slovaquie continue de s'efforcer d'être un partenaire et un donateur responsable qui, sous les auspices de l'Agence slovaque de la coopération internationale pour le développement, répond de manière dynamique et flexible aux besoins des pays partenaires. Pour aider nos partenaires à relever plus efficacement les défis liés à la COVID-19 et à réduire les répercussions de la pandémie, la Slovaquie fait preuve de solidarité en fournissant une aide humanitaire sous diverses formes, notamment des tests PCR de fabrication slovaque pour la COVID-19, des respirateurs artificiels, des contributions financières, de petites subventions et d'autres équipements et matériels médicaux qui se font rares.

Une solide solidarité internationale et un appui au système multilatéral sont primordiaux pour répondre à la crise actuelle. Il importe plus que jamais de se concentrer sur les gains d'efficacité et de veiller à ce que les bénéficiaires finaux reçoivent le plus d'aide possible. Il est crucial de créer des synergies au sein de tous les organismes des Nations Unies et de travailler ensemble sur la base d'une répartition claire des tâches afin de répondre de manière efficace et effective aux besoins des plus vulnérables.

Annexe 39**Déclaration de M^{me} Mathu Joyini, Représentante permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous remercions le Royaume-Uni d'avoir organisé cette réunion très importante et opportune pour permettre au Conseil de sécurité d'évaluer les progrès accomplis depuis l'application de la résolution 2532 (2020), qui porte sur le défi sanitaire mondial que représente la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et sur ses répercussions sur la paix et la sécurité.

La pandémie de COVID-19 a entraîné des pertes en vies humaines dans le monde entier et ses conséquences ont été ressenties dans tous les pays du monde, car elles ont révélé et aggravé les vulnérabilités et les inégalités tant dans les pays en développement que dans les pays développés. La pandémie de COVID-19 a également posé toute une série de difficultés aux sociétés touchées par des conflits armés et par une extrême fragilité.

Les conflits armés comptent parmi les difficiles situations d'urgence qui perturbent le fonctionnement de la société et entravent l'accès aux soins de santé. Ils entraînent souvent la perturbation de la gestion de la chaîne du froid des vaccins, ce qui paralyse le système de santé, le meurtre du personnel soignant et l'obstruction de l'accès humanitaire. C'est à cet égard que l'Afrique du Sud réaffirme son appui à l'appel du Secrétaire général en faveur de la cessation immédiate des hostilités dans toutes les situations de conflit. L'Afrique du Sud exhorte les parties dans les zones de conflit à tenir compte de cet appel et à donner la priorité aux efforts visant à consolider une paix et une stabilité durables.

La pandémie de COVID-19 a démontré que les communautés marginalisées, notamment les déplacés, les demandeurs d'asile et les détenus, doivent également être incluses dans les programmes nationaux de vaccination et être reconnues comme des personnes ayant besoin des protections sanitaires qui seront fournies par le vaccin.

Le déploiement initial du vaccin contre la COVID-19 a montré une fois de plus de la disparité qui existe entre les pays riches et les pays à faible revenu ainsi que du risque sérieux que cela représente pour l'égalité d'accès pour tous. Pour garantir la prévention, l'endiguement et le traitement de la COVID-19, nous devons mettre tout le monde sur un pied d'égalité.

Nous sommes conscients que la violence et l'instabilité dans les situations de conflit peuvent exacerber la pandémie. En outre, l'administration des vaccins dans les situations de conflit armé est très difficile à gérer, mais pour garantir que les pays en situation de conflit armé reçoivent des vaccins en temps voulu et librement, je souhaite proposer ce qui suit.

Premièrement, nous devons enjoindre aux parties de donner aux populations qui sont sous leur contrôle un accès à la vaccination et de faciliter l'action menée par les organisations humanitaires et le personnel de santé chargé des vaccinations, conformément aux obligations juridiques qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire.

Deuxièmement, il est impératif d'investir dans le renforcement des systèmes de santé en consolidant les chaînes d'approvisionnement, en allouant un financement durable et adéquat et en donnant des moyens d'action aux agents de santé de première ligne et communautaires qui peuvent fournir des soins directement aux personnes qui en ont besoin dans leur environnement local. À cet égard, nous exhortons les pays en développement à accroître leurs investissements tant dans le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins que dans l'aide humanitaire au sens large, qui reste essentielle.

Troisièmement, tous les États doivent bénéficier d'un accès adéquat à des vaccins contre la COVID-19, des traitements et des outils de diagnostic sûrs et abordables, ainsi qu'à des produits médicaux et des équipements de protection individuelle.

Quatrièmement, nous devons surmonter les difficultés liées à l'accès aux vaccins pour les pays en développement, en particulier en Afrique. C'est pourquoi nous souscrivons à l'appel en faveur d'une dérogation temporaire à certaines dispositions de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, afin de permettre une réponse plus efficace à la pandémie de COVID-19, car cela permettrait de garantir un accès adéquat à des vaccins contre la COVID-19 sûrs et abordables. La dérogation facilitera le transfert de technologie et de savoir-faire nécessaire pour intensifier la fabrication de produits et d'équipements médicaux.

Cinquièmement, le vaccin contre la COVID-19 doit devenir un bien mondial et être distribué de manière juste, équitable et rapide, en donnant la priorité aux travailleurs de première ligne et aux populations à haut risque, y compris les réfugiés et les déplacés.

Enfin, nous appelons à la levée des sanctions et des mesures coercitives unilatérales afin de permettre aux pays visés par celles-ci de consacrer leurs efforts et leurs ressources au renforcement de leurs systèmes de santé et de protection et à la promotion de l'accès universel aux vaccins et aux traitements développés pour lutter contre la pandémie de COVID-19 de manière équitable et abordable. S'il y a jamais eu un moment pour renforcer l'unité, la solidarité et la coopération mondiales, c'est bien maintenant. Nous ne réussirons à lutter contre cette pandémie que grâce à la collaboration, à la coopération et, surtout, à la solidarité mondiale. L'arme la plus puissante contre la COVID-19 reste la coopération et la solidarité internationales.

Annexe 40**Déclaration de la Mission permanente de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai le plaisir de présenter cette déclaration au nom des pays nordiques, à savoir le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et, mon pays, la Suède.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) représente une crise mondiale sans précédent. Elle nous rappelle que nous ne pouvons pas relever seuls les défis mondiaux, et elle est l'occasion de démontrer que le multilatéralisme, la collaboration et la solidarité internationale peuvent produire des résultats bénéfiques à tous.

En adoptant la résolution 2532 (2020), le Conseil de sécurité a reconnu les défis sans précédent posés à la paix et à la sécurité internationales par la pandémie de COVID-19. Les efforts de maintien de la paix et de la sécurité doivent être pris en compte dans la réponse globale à la pandémie. À cet égard, nous soutenons fermement l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu humanitaire mondial, afin de recentrer nos efforts sur la lutte contre la pandémie et ses conséquences dévastatrices.

Nous devons regarder au-delà de nos propres frontières et adopter une stratégie vaccinale capable de mettre fin efficacement à la phase aiguë de la pandémie, y compris dans les zones fragiles et touchées par des conflits. Si la distribution des premiers vaccins donne des raisons d'espérer, la reprise mondiale nécessitera une coopération internationale durable dans un avenir proche. Une approche mondiale véritablement globale ne doit pas se limiter à la coopération au service du développement et à l'aide humanitaire, mais comprendre des efforts visant à promouvoir la paix et la sécurité internationales, avec pour principes centraux les droits de la personne et l'égalité des genres, tout en favorisant un commerce libre, durable et équitable. Nul ne sera en sécurité tant que tout le monde ne le sera pas.

Les pays nordiques se sont engagés à assurer un accès mondial équitable aux outils diagnostiques, aux traitements et aux vaccins contre la COVID-19. Nous devons tous appuyer leur production, leur achat et leur distribution au moyen du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19. En tant que fervents défenseurs de longue date de la coopération multilatérale, nous soulignons le rôle du multilatéralisme et de l'ONU dans la réalisation de cet objectif, et nous reconnaissons le rôle joué par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en tant que principale autorité sanitaire mondiale. Garantir un accès rapide, sûr et équitable aux vaccins pour tous, c'est aussi investir dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans la promesse que nous avons faite de ne laisser personne de côté.

Si nous trouvons préoccupant que les vaccins n'ont pas encore été distribués dans plus de 100 pays, nous jugeons encourageants les plans détaillés du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, qui envisage de commencer à distribuer des doses au cours du premier semestre de cette année dans 145 pays, dont 88 avec l'appui de donateurs. Les pays nordiques sont membres et soutiens actifs du Mécanisme COVAX, qui est notre meilleure chance de mettre fin à la pandémie. Nous nous félicitons tout particulièrement du projet du Mécanisme COVAX visant à constituer un stock de réserve humanitaire destiné à assurer la fourniture des vaccins dans les situations de crise humanitaire, tout en ayant conscience que des efforts restent à faire.

L'obligation de venir en aide aux personnes se trouvant dans des contextes instables et touchés par des conflits est déjà consacrée par le droit international humanitaire et les principes humanitaires connexes. Les États Membres de l'ONU et

les acteurs non étatiques doivent garantir un accès total, rapide et sans entrave aux personnes ayant besoin de vaccins et de toute autre forme d'aide humanitaire. Le Conseil de sécurité et ses membres ont une responsabilité particulière à cet égard.

Dans le cadre de notre coopération internationale au service du développement, les pays nordiques apportent leur soutien aux systèmes de santé des pays les plus vulnérables. Alors que nous passons de la production des vaccins à la phase de vaccination, ce soutien permettra de lutter contre la pandémie et de mieux préparer la distribution des vaccins au niveau local. La pandémie a également exercé une pression supplémentaire sur l'ensemble des systèmes de santé, fragiles comme solides. Il ne faut pas oublier que les initiatives visant à surmonter les défis et les inégalités en matière de santé antérieurs à la pandémie nécessitent toujours une attention et des ressources suffisantes.

Nous sommes heureux de constater que l'ONU a démontré sa capacité à agir de façon concertée à l'appui des États Membres. Face à la pandémie de COVID-19, le Secrétaire général a assumé avec brio ses fonctions de direction, et le système des Nations Unies a agi avec rapidité et souplesse, allant des interventions sanitaires menées par l'OMS à l'action humanitaire conduite par des organismes tels que le Programme alimentaire mondial, en passant par la réponse socioéconomique plus large coordonnée par le Programme des Nations Unies pour le développement. Dans le même temps, nous devons tirer des enseignements de la crise et nous engager à construire un système multilatéral encore plus fort, avec l'ONU en son centre, pour faire face aux futures crises sanitaires et aux autres défis mondiaux.

Nous devons maintenant redoubler d'efforts pour donner suite à l'appel à un cessez-le-feu mondial, afin de garantir un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19, y compris dans les zones touchées par les conflits. La mise en œuvre du cessez-le-feu doit être guidée par une approche tenant compte des questions de genre et garantir la participation véritable de la société civile, notamment des femmes et des filles, afin de promouvoir une paix inclusive et durable et d'éviter une nouvelle accélération de la dynamique de conflit. Cette approche consiste également à apporter un soutien financier aux initiatives locales de consolidation de la paix et de redressement.

Le moment est venu de collaborer, de faire preuve de solidarité et de reconstruire en mieux et de manière plus écologique, pour faire advenir un monde plus égal, plus résilient et plus durable, comme le prévoit la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Ensemble, nous sommes plus forts.

Annexe 41

Déclaration de M^{me} Pascale Baeriswyl, Représentante permanente de la Suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français]

La Suisse tient à remercier le Royaume-Uni pour l'organisation de ce débat important, et les intervenants pour leur contribution. Les effets de la maladie à coronavirus (COVID-19) continuent de se faire ressentir sur la paix et la sécurité internationales. L'impact de la crise sanitaire sur les instruments du Conseil de sécurité, en particulier les processus de médiation et le déploiement des missions de maintien de la paix, n'est plus à démontrer.

Face à l'ampleur de la crise, les vaccins offrent une perspective de sortie de la phase aiguë de celle-ci. Une distribution équitable basée sur le principe de la solidarité globale est cruciale pour que personne ne soit laissé pour compte. La communauté internationale doit unir ses efforts pour garantir une distribution juste des vaccins, particulièrement dans les contextes de conflit et d'insécurité. La continuité des services de santé essentiels et de la couverture sanitaire universelle, notamment durant les conflits armés, contribue à des sociétés plus inclusives, un facteur clef pour la pérennisation de la paix.

Plus la phase aiguë de la crise sanitaire se prolongera, plus la pandémie risquera de réduire à néant les efforts de règlement des conflits et les acquis obtenus par les pays en transition, que ce soit en matière de consolidation de la paix ou de développement. Il est dès lors important que le Conseil de sécurité s'engage en soutien des efforts de vaccination, en particulier dans les zones de conflit et les contextes fragiles. La Suisse souhaite souligner trois domaines d'action prioritaires.

Tout d'abord, la Suisse salue la mise en place du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, auquel elle contribue substantiellement en tant que pays autofinancé et donatrice du système de garantie de marché du COVAX. Dans un premier temps, son objectif immédiat est d'atteindre d'ici juin la vaccination des groupes les plus vulnérables, tels que les travailleurs de la santé, dans tous les pays. La Suisse appuie également le travail d'organisations telles que Gavi, l'Alliance du Vaccin, pour soutenir des pays à bas et moyens revenus dans la préparation des campagnes de vaccination et garantir leur accès aux diagnostics et aux thérapies. Dans ce sens, la Suisse soutient les efforts de l'initiative du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19.

Deuxièmement, la Suisse exhorte toutes les parties aux conflits armés à garantir aux acteurs humanitaires un accès rapide, sans entrave et durable aux populations touchées. À l'aube du cinquième anniversaire de sa résolution 2286 (2016), la Suisse appelle le Conseil à veiller à la protection de la mission médicale : il est inadmissible qu'au milieu d'une pandémie, les attaques sur des patients, des hôpitaux et sur le personnel médical prennent de l'ampleur. Le Conseil doit également assurer un suivi rigoureux de ses engagements en matière de protection des civils, y inclus des femmes et des enfants. La Suisse encourage donc le Secrétaire général à inclure les différents aspects liés à la vaccination dans son prochain rapport sur la protection des civils.

Troisièmement, la garantie d'une lutte efficace contre la pandémie passe indéniablement par une cessation des hostilités. Près d'un an après l'appel du Secrétaire général, la Suisse appelle à un sursaut collectif et à la conclusion d'accords de cessez-le-feu, notamment au Yémen, en Syrie et en République centrafricaine. La résolution 2532 (2020) a constitué un appel crucial à une pause humanitaire. Le Conseil doit renforcer la mise en œuvre de cette résolution de façon systématique

dans les situations-pays dont il est saisi. La Suisse soutient tous les efforts pour actualiser le cadre de la résolution 2532 (2020) et pour faire face au stade actuel de la crise de la COVID-19, en particulier le soutien à l'acheminement de vaccins dans les zones de conflits et dans les contextes de consolidation de la paix.

Annexe 42**Déclaration de M. Feridun H. Sinirlioğlu, Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La crise de la maladie à coronavirus (COVID-19) a été dévastatrice pour des millions de personnes à travers le monde, avec de lourdes répercussions sur la paix et la sécurité internationales. L'apparition de nouvelles variantes complique davantage nos projets de retour à une vie normale.

Bien que nous nous réjouissons du développement de vaccins sûrs et efficaces contre la COVID-19, leur distribution équitable à tous reste un autre défi. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'UNICEF ont récemment déclaré que plus des trois quarts des 128 millions de doses de vaccin administrées à ce jour ont été attribuées à seulement 10 pays. Il est clair que cette stratégie ne nous aidera pas à mettre fin à la pandémie. Le vaccinalisme est moralement répréhensible et contre-productif en pratique, car il sape les efforts visant à maîtriser la COVID-19.

Nous devons d'abord être conscients que les vaccins, les tests de dépistage et les traitements doivent être des biens publics mondiaux. Nous devons également améliorer nos efforts conjoints visant à surmonter les défis opérationnels sur le terrain, notamment la logistique, le stockage et l'accès humanitaire.

La Turquie participe activement aux efforts multilatéraux visant à contenir le virus et à atténuer ses effets. Nous appuyons l'accès équitable et à un coût abordable à des vaccins efficaces contre la COVID-19, et nous nous sommes engagés à verser 53 millions de dollars au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins. Nous avons pour objectif de vacciner 60% de notre population dans les mois à venir. Des millions de Syriens déplacés et de personnes d'autres nationalités qui ont trouvé refuge en Turquie bénéficient de services médicaux gratuits et sont naturellement inclus dans notre programme de vaccination. Nous invitons tous les États Membres et les organisations internationales à adopter, dans le cadre de leurs programmes de vaccination, le principe directeur consistant à « ne laisser personne de côté ».

Par ailleurs, nous nous félicitons que 18 candidats-vaccins développés en Turquie figurent sur la liste de l'OMS. Notre premier vaccin national contre la COVID-19 devrait être prêt à être déployé au printemps.

Les attaques incessantes, la propagation de la COVID-19 et les conditions hivernales difficiles ont aggravé la situation des groupes vulnérables dans les situations d'urgence. Il est temps que la communauté internationale, et en particulier les membres du Conseil de sécurité, entendent la voix de ces personnes.

En Syrie, le fait que le Conseil de sécurité n'a pas autorisé à nouveau l'accès par le point de passage de Bab el-Salam dans le cadre du mécanisme transfrontières des Nations Unies a exacerbé la situation déjà catastrophique de 1,3 million de civils vivant dans le nord d'Alep. Plus de 4 millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie dépendent de ces opérations. Depuis décembre 2020, le nombre de cas de COVID-19 dans le nord-ouest de la Syrie a augmenté de plus de 7%, et les décès connexes ont augmenté d'environ 46%.

À ce jour, l'OMS a envoyé, par l'intermédiaire du mécanisme transfrontières des Nations Unies, 141 100 trousseaux de dépistage et autres articles liés à la pandémie à partir de la Turquie vers le nord-ouest de la Syrie. Le Croissant-Rouge turc, en coopération avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'OMS, a livré des articles de lutte contre la pandémie dans le nord-ouest du pays pour une valeur d'environ 7,7 millions de dollars.

Nous attendons de que l'ONU qu'elle envisage de mettre en œuvre une campagne de vaccination pour les personnes vivant dans le nord-ouest de la Syrie ainsi que dans les régions de Ras el-Aïn et de Tell Abiad, et enverra des trousseaux de dépistage et des équipements de protection individuelle supplémentaires.

Le mécanisme transfrontières reste le seul instrument permettant d'acheminer les vaccins contre la COVID-19 aux personnes les plus vulnérables dans le nord-ouest de la Syrie. Il incombe au Conseil de s'acquitter de ses responsabilités et de garantir la poursuite des opérations humanitaires transfrontières en incluant le point de passage de Bab el-Salam dans le mécanisme. Le Conseil ne doit pas échouer à empêcher une nouvelle catastrophe qui aura des répercussions négatives sur les plans humanitaire et de la sécurité dans la région et au-delà.

Malheureusement, dans la plupart des pays les moins avancés, qui sont confrontés à des défis imminents liés aux conflits et à la fragilité, les tests de dépistage et les équipements médicaux de base sont toujours hors de portée. Pour éviter de nouveaux coûts économiques et d'autres facteurs d'instabilité, nous devons redoubler d'efforts pour faire en sorte que les pays les moins avancés ne soient pas laissés de côté, surtout en ce qui concerne la fourniture rapide et abordable de vaccins.

Il importe que nous améliorions nos politiques de partage du savoir-faire technique pour permettre la fabrication de médicaments et de vaccins dans les pays en développement. C'est dans cette optique que l'année dernière, la Banque de technologies pour les pays les moins avancés a lancé l'initiative Technology Access Partnership (« Partenariat sur l'accès aux technologies »), afin d'accroître la production locale de technologies médicales essentielles dans les pays les moins avancés.

La pandémie a révélé et aggravé la fragilité des systèmes économiques et de soins de santé face à une urgence de cette nature. La crise a mis en évidence le fait qu'aucun pays ne peut surmonter seul la menace de la COVID-19, quelle que soit sa taille ou sa puissance. Elle a également démontré que face à un défi aussi redoutable, nos destins sont étroitement liés, au-delà des frontières, des cultures et des générations.

Nous ne pourrions nous relever de cette crise que grâce à des efforts multilatéraux coordonnés, avec une réponse forte de la part du système des Nations Unies sur le terrain. Un système des Nations Unies pour le développement redynamisé, travaillant en partenariat avec les fonds et programmes de s Nations Unies, est bien placé pour s'acquitter de cette tâche.

Dans les prochaines étapes de nos efforts de lutte contre cette crise sans précédent, nous aurons plus que jamais besoin d'une réponse multilatérale solide dirigée par l'ONU et l'OMS. Alors que nous nous efforçons de surmonter les conséquences néfastes de la pandémie, la Turquie restera un membre de la communauté internationale sur lequel on peut compter. Par ailleurs, nous sommes impatients de contribuer aux efforts visant à renforcer le partenariat de l'ONU avec toutes les parties prenantes concernées pour fournir des moyens d'intervention face à la COVID-19, notamment des vaccins, aux personnes et aux pays les plus vulnérables.

Annexe 43

Déclaration de la Mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies

La délégation ukrainienne remercie le Royaume-Uni d'avoir organisé le présent débat public sur les moyens de garantir un accès équitable aux vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) dans les contextes de conflit et d'insécurité.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à un défi sans précédent posé par la COVID-19. Cette pandémie modifie les systèmes socioéconomiques, ce à quoi s'ajoutent l'aggravation de la crise économique, l'insécurité alimentaire et l'augmentation des besoins humanitaires. Elle montre clairement dans quelle mesure ce nouveau défi pourrait compliquer nos efforts pour faire face aux menaces à long terme, en particulier les violations du droit international et les conflits sanglants.

Aucun pays ne peut affronter seul cette crise. Il s'agit d'une responsabilité mondiale. C'est précisément le genre de situation dans laquelle nous devons démontrer que la solidarité n'est pas une promesse vaine. Il est essentiel de ne ménager aucun effort pour garantir l'accès aux vaccins contre la COVID-19 et aux technologies nécessaires à leur distribution universelle. La distribution des vaccins doit se poursuivre, même avec les restrictions liées à la crise ou aux conflits.

À cet égard, nous notons avec satisfaction que l'ONU joue un rôle crucial dans la coordination des initiatives mondiales pendant la pandémie. Nous saluons le rôle moteur joué par le Secrétaire général dans la riposte mondiale, notamment en ce qui concerne la mise au point d'un vaccin d'un coût abordable contre la COVID-19, ainsi que son appel à un cessez-le-feu mondial, que nous appuyons pleinement.

Nous nous félicitons du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, dont l'objectif est de mettre à disposition 2 milliards de doses d'ici à la fin de 2021 pour protéger les personnes vulnérables et à haut risque, ainsi que les travailleurs sanitaires de première ligne. Nous nous réjouissons que l'Ukraine ait été inscrite sur la liste des participants à cette initiative.

Dans le même temps, notre pays est prêt à contribuer à la lutte contre le coronavirus. Nous disposons des infrastructures et des entreprises appropriées pour la fabrication des vaccins, et nous sommes en mesure de participer à leur production à grande échelle, en collaboration avec d'autres pays. Mon pays est également disposé à mobiliser sa flotte de fret aérien pour assurer le transport en toute sécurité des vaccins contre la COVID-19 dans le monde entier.

La pandémie de COVID-19 continue de faire peser des risques considérables sur la paix et la sécurité internationales. Les conséquences de la pandémie, telles que nous les percevons, sont plus graves pour les pays vulnérables, en particulier pour les pays en conflit ou sortant d'un conflit, où la consolidation de la paix et l'édification de l'État une fois la guerre terminée risquent d'être remises en cause ou inversées, ainsi que pour ceux qui connaissent des crises humanitaires.

La situation humanitaire déjà difficile dans les zones du Donbass touchées par le conflit, conséquence directe de l'agression russe en cours, s'est détériorée en raison de la pandémie de COVID-19. Nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que l'administration d'occupation russe ne prend pas les mesures qui s'imposent pour arrêter la propagation du coronavirus, qu'elle cache à la population locale des informations sur les taux de morbidité et qu'elle prive la population civile de la possibilité de protéger sa santé.

Selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, les fragiles systèmes de santé dans les territoires ukrainiens temporairement occupés pourraient être soumis à une pression extrême en raison de la capacité limitée des hôpitaux et des laboratoires.

À ce propos, je tiens à rappeler qu'en vertu de la Charte des Nations Unies et du droit international, la Fédération de Russie, en tant que Puissance occupante, a l'obligation manifeste de protéger la population touchée dans les territoires occupés, y compris le devoir d'assurer et de maintenir la santé publique et l'hygiène.

C'est pourquoi nous réitérons notre appel aux organisations humanitaires internationales pour qu'elles intensifient, dans le cadre de leur mandat respectif, le suivi de la situation en matière de soins médicaux pour les habitants des territoires temporairement occupés et informent la communauté internationale des violations flagrantes des droits humains à la vie et à la santé par l'administration d'occupation russe.

Nous appelons également la Fédération de Russie à cesser de se servir de la pandémie comme prétexte pour limiter l'accès des acteurs humanitaires aux territoires temporairement occupés, car un tel accès permettrait de venir en aide à la population vulnérable touchée.

En conclusion, je voudrais souligner qu'en ces temps difficiles, nous devons répondre par des mesures concrètes à la pandémie et promouvoir des efforts collectifs pour remédier à ses conséquences. L'ONU a un rôle crucial à jouer pour aider les pays à surmonter cette crise et à se relever après la pandémie.

Annexe 44**Déclaration de la Mission permanente de la République bolivarienne du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) pose un défi de taille à l'humanité. Le Venezuela souhaite rendre hommage aux femmes et aux hommes qui, de diverses manières et dans le monde entier, ont souffert de la pandémie. Nous pleurons les victimes de la COVID-19 et exprimons notre gratitude aux personnes qui ont contribué à atténuer l'impact de la pandémie et qui œuvrent pour la vaincre.

La pandémie continue d'exacerber les vulnérabilités et les inégalités dans les pays développés et en développement, mais aussi entre eux, aggravant la pauvreté et l'exclusion. La distribution inégale des vaccins contre la COVID-19 compromet les efforts internationaux visant à éradiquer la pandémie, tandis que la mutation du coronavirus est susceptible de constituer une catastrophe humanitaire mondiale plus importante que jamais.

À défaut d'un multilatéralisme renforcé, véritablement inclusif et efficace, il n'y aura pas de moyen durable de sortir de cette crise humaine et des urgences sanitaires internationales qui pourraient survenir à l'avenir. Pour sauver l'humanité du fléau de la pandémie, la communauté internationale doit mettre en place une stratégie globale, coordonnée et concertée, reposant sur une volonté politique forte, la solidarité et la coopération bilatérale et multilatérale.

Il faut à tout prix éviter de faire du vaccin contre la COVID-19 un outil de politisation, de domination ou de rivalité géopolitique, et le considérer comme un bien public universel. La pandémie ne doit pas être une nouvelle expression de la discrimination et de l'exclusion. Il faut garantir l'accès aux vaccins et à leurs brevets en temps voulu, de manière équitable et sans entrave, et à des prix abordables, notamment au moyen du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, soutenir les mécanismes de financement internationaux, progresser dans le transfert des technologies et des fournitures médicales, renforcer les systèmes de santé nationaux et éviter les politiques xénophobes et discriminatoires dans la distribution et le déploiement des vaccins à travers le monde.

Bien que le Venezuela ait mené une stratégie efficace, cohérente et inclusive contre la COVID-19, aux côtés de plusieurs partenaires stratégiques bilatéraux et multilatéraux qui ont apporté leur concours et leur coopération, les effets néfastes des mesures coercitives unilatérales ont tendance à s'aggraver dans le contexte d'une pandémie mondiale. Ces mesures violent un large éventail de droits socioéconomiques, entravent l'action des organisations internationales dans la lutte contre la crise sanitaire mondiale et compromettent les efforts nationaux et internationaux visant à son éradication, notamment en ce qui concerne l'achat de vaccins et de médicaments contre le coronavirus.

Comme indiqué dans les lettres que nous avons adressées au Président du Conseil de sécurité, en avril 2020, sur l'impact des sanctions des États-Unis contre la République bolivarienne du Venezuela dans le contexte de la pandémie de coronavirus (S/2020/337), et en mai 2020, sur le vol par la Banque d'Angleterre des réserves d'or déposées par la République bolivarienne du Venezuela dans cette institution financière dans le contexte de la pandémie de coronavirus (S/2020/444), l'imposition illégale de mesures coercitives unilatérales par certains membres du Conseil de sécurité a porté atteinte à la capacité du peuple vénézuélien d'accéder aux médicaments, aux traitements, aux denrées alimentaires, aux services de base et au carburant, causant des dommages durables à l'économie et à la population, en particulier aux secteurs les plus vulnérables, dans le cadre d'une politique calculée de pression maximale visant à faire souffrir délibérément la population civile vénézuélienne.

Ces effets néfastes ont même été constatés par les experts indépendants du système des Nations Unies, notamment la Rapporteuse spéciale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme, Alena Douhan, qui s'est récemment rendue dans notre pays pour évaluer les effets négatifs de ces mesures criminelles sur l'exercice des droits humains par le peuple vénézuélien, alors même que l'humanité est en proie à la pire pandémie de ces 100 dernières années.

Comme d'autres États victimes de mesures coercitives unilatérales illégales, nous réitérons la dénonciation internationale de cette tactique qui consiste à imposer un siège économique et financier, exigeons sa levée immédiate et demandons son interdiction.

De même, la décision par certains États de créer des mécanismes qui limitent l'exportation des vaccins et des fournitures médicales vers des pays tiers nuit aux efforts internationaux pour combattre efficacement la pandémie. Cette situation, qui touche des populations entières à travers le monde, est encore plus préoccupante pour les pays vulnérables ou en situation de conflit et d'insécurité. La résolution 2532 (2020) appelle à lutter contre la COVID-19 dans ces pays, mais le Conseil de sécurité doit toutefois veiller à faire la distinction entre chaque situation donnée face à un phénomène mondial.

Dans un monde marqué par la COVID-19, nous sommes tous vulnérables, et sauver la planète et les générations futures du fléau de la pandémie est une responsabilité collective. Bien que les défis soient de taille, la crise actuelle offre une précieuse occasion de faire preuve de résilience et de prendre conscience de la nécessité d'encourager la solidarité et la coopération internationales entre dirigeants capables de se montrer à la hauteur, avec des ressources politiques et économiques au service de tous, afin d'apporter une réponse adéquate et durable à la pandémie.
